

# AGGLOMÉRATION ANTIQUE d'ALAUNA

Bulletin n°2  
Janvier 2022



## DANS CE NUMÉRO

Page 3 : Edito et sommaire

Page 4 : un heureux hasard

Page 21 : des visites qui attirent

Page 37 : Encore des découvertes

Page 56 : Un port.....

ISSN 2804-8172





## SOMMAIRE

### Page 3 : Le mot du Président

### Page 4 : Vie de l'association

- AG 2021 (p. 4)
- Wikipédia (p. 8)

### Page 21 : Bilan d'activité 2021

- Visites des Journées Européennes de l'Archéologie et du Patrimoine (p. 21)
- Les Concerts en Valognais (p. 27)
- Forum des associations (p. 29)

### Page 37 : Une année de recherche à *Alauna*

- Campagne géoradar (p. 37)
- Prospection sur le Merderet (p. 42)
- Prospection sur le Mont Castre (p. 45)

### Page 56 : Raconter *Alauna*

- Le voyage de Drusus (p. 56)
- Les arpenteurs (p. 59)

#### En page de couverture :

Denier d'Hadrien (117-128) en argent, trouvé sur le site d'*Alauna* (photo : C. BREMONT)

## Le mot du Président

Les Français ont une passion croissante pour l'archéologie (malgré l'hostilité – décroissante - de certains acteurs économiques). La presse nationale et surtout régionale s'en fait l'écho régulièrement. En témoigne la foule qui se presse lors des Journées européennes du patrimoine (JEP) ou des Journées européennes de l'archéologie (JEA)<sup>1</sup>.

Le site d'*Alauna* ne fait pas exception à la règle ! Pour s'en convaincre, il suffit de prendre en compte le nombre important de membres de notre association Agglomération Antique d'*Alauna* (une centaine) auxquels ce bulletin, le deuxième, déjà ! sert de trait d'union. En témoigne aussi l'attrait toujours aussi important des Valognais (et pas seulement !) pour les événements consacrés à ce site, qu'il s'agisse des JEA ou des JEP (voir l'article dédié), de l'exposition à la chapelle de la Victoire (voir la page consacrée à vous faire découvrir quelques objets provenant des thermes) ou du forum des associations organisé par la mairie de Valognes. En 2021, aussi, les Concerts en Valognais nous ont invités afin de présenter notre association lors d'un concert organisé aux thermes d'*Alauna*.

Plus précisément, la connaissance du site ne cesse de se renforcer. Cette année encore, les archéologues espagnols, malgré des conditions sanitaires toujours un peu difficiles, ont mené deux campagnes de prospection enthousiasmantes. Je vous laisse découvrir l'article qui leur est consacré.

Mais la recherche ne se limite pas à *Alauna*, deux campagnes de prospection ont été menées, l'une sur le Mont Castre, l'autre sur les bords du Merderet, dont rendent compte deux articles dans ce bulletin.

Enfin, comme prévu, et vous l'attendez tous, Dominique poursuit l'histoire d'*Alauna* en deux épisodes.

J'espère que ce deuxième bulletin vous donnera l'envie de renouveler votre adhésion pour 2022... et je remercie tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce deuxième numéro.

Pour finir : *opto te bene valere*<sup>2</sup> ! ce qui, malheureusement, reste d'actualité.

Christophe BREMONT

1 - DEMOULE Jean-Paul, « Trésors de l'archéologie », Champs Histoire, 2021

2 - Je te souhaite une bonne santé !





Fragment de calendrier romain, entre 15 et 37 apr. J.-C., Marbre, musée du Vatican

## Assemblée générale 2021

La pandémie de Covid 19 ayant imposé ses restrictions, des dispositions ont été proposées par le gouvernement en ce qui concerne le fonctionnement des associations. AAA a donc choisi de s'y conformer et a proposé à ses adhérents la tenue d'une Assemblée Générale 2021 à distance, suivant le déroulement suivant :

1. Un mail a été adressé aux adhérents, qui valait convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association et qui présentait le rapport moral et financier, les perspectives 2021 et des questions diverses (envoi par courrier pour les quelques adhérents sans adresse internet), ainsi que les modalités de renouvellement de la cotisation annuelle.

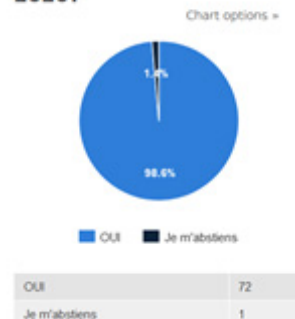
2. Un délai de 2 semaines à compter de cette notification était proposé pour poser les éventuelles questions sur le bilan présenté (par retour de mail ou courrier), et permettre au Conseil d'Administration d'y répondre.

3. Un formulaire de vote, sollicitant l'approbation du rapport moral et financier, et le cas échéant, d'autres points soumis aux adhérents, a ensuite été adressé aux adhérents à jour de cotisation. Les résultats sont synthétisés ci-dessous :

Approuvez-vous le rapport moral AAA 2020?



Approuvez-vous le rapport financier AAA 2020?



Comment souhaitez-vous recevoir le bulletin AAA?



4. Après dépouillement des votes par le bureau, le résultat du vote a été communiqué par mail (ou courrier).

Si cette procédure, exceptionnelle, nous a privés du plaisir de nous rassembler pour échanger de vive voix et partager un moment de convivialité, elle a néanmoins permis à l'association d'assurer son fonctionnement.

Le courrier adressé aux adhérents comportait les éléments suivants :

## Rapport moral

Cette première année d'existence de l'association a connu les vicissitudes de la pandémie et son cortège de confinements, couvre-feu et règles de distanciation. Il était difficile dans ces conditions inédites de réaliser l'intégralité du programme d'activités qui avait été envisagé pour 2020.

Pendant l'association se porte bien et grandit ! En janvier 2021 nous avons dépassé le nombre de 110 adhérents.

Après l'Assemblée Générale de février, il a fallu attendre l'été pour voir se dérouler la troisième campagne de prospection géoradar puis en septembre une belle visite du site d'*Alauna* lors des Journées Européennes du Patrimoine.

En parallèle, les membres du bureau, du conseil d'administration et des commissions, ont poursuivi leurs travaux, en s'appuyant sur les outils que la modernité met à disposition aujourd'hui. C'est donc par visio-conférence que se sont tenues les réunions de bureau ou de CA, par internet que l'actualité de l'archéologie a été diffusée et par messagerie que se font tous les échanges.

Voici un compte-rendu du travail des différentes commissions et des activités de l'année 2020.

### La commission signalétique d'*Alauna*

L'association s'est dotée d'une commission « Signalétique » dont l'objectif est de développer la mise en place d'une information sur et autour du site d'*Alauna*. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de développement par la construction d'un schéma global d'aménagement et d'attractivité touristique en plusieurs axes :

1. La mise en place d'un centre d'interprétation à proximité immédiate du site,
2. Un parcours de visite matérialisé sur le site,
3. Une signalisation sur les axes routiers,
4. Une animation médiatique via un site internet dédié, une page Facebook, l'organisation de manifestations (visites du site, animations), notamment à l'occasion des Journées du Patrimoine, du festival Pierres en lumières ou en relation avec les partenaires locaux (Pays d'art et d'histoire)

Si la création du centre d'interprétation est un travail à plus longue échéance, car c'est un projet coûteux et entièrement dépendant du consentement des partenaires publics locaux (collectivités) et régionaux

ou nationaux (Direction régionale des Affaires Culturelles/Ministère de la Culture) à s'engager, la mise en place de deux niveaux de signalétique semble en revanche beaucoup plus rapidement accessible.

Concernant le premier niveau, un dossier portant sur une signalétique routière appropriée sur les axes principaux autour de Valognes, et permettant de diriger beaucoup plus clairement qu'aujourd'hui le public vers le site, a déjà été élaboré. Il a été remis au Maire de Valognes, ainsi qu'à son adjointe à la Culture, en juin dernier. Nous y défendons l'idée que la signalisation sur les routes départementales doit s'envisager non pas au regard de la fréquentation passée du site – argument avancé lors des refus précédents par la commission chargée de l'instruction de ce dossier, porté alors par le PAHCC – mais à l'aune du développement futur qu'elle va accompagner. Nous espérons que ces arguments seront entendus.

Concernant le second niveau, à nos yeux indissociable du premier et même prioritaire, un projet de parcours et de déploiement d'une signalétique sur le site est en cours d'élaboration. Nous pensons qu'en l'absence, ou en l'attente, d'un CIP ou d'un CIAP, le site d'*Alauna* pourrait néanmoins faire l'objet d'aménagements permettant une meilleure valorisation de sa richesse patrimoniale, une meilleure visibilité auprès du public, ainsi qu'une amélioration des conditions d'accueil et de découverte. Les objectifs visent à mettre en valeur le site et proposer des circuits de visites libres et interactives avec des contenus délivrés sous forme de panneaux, pupitres, bornes, etc. Le projet tente de définir un parcours de découverte, de proposer une signalétique adaptée et d'envisager des aménagements. Ce document de travail est conçu comme un support d'aide à l'aménagement. Il sera transmis au PAHCC pour alimenter les discussions et projets futurs de mise en œuvre. Une première étape, celle de la fabrication et de la pose d'un pupitre de type « table d'orientation », est déjà lancée par le Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin (PAHCC) qui a souhaité notre collaboration pour l'élaboration de son contenu et pour le choix de la meilleure implantation sur le site. Nous en sommes ravis !

### La commission média

Après quelques mois d'existence, l'animation médiatique est déjà bien engagée via l'ouverture d'un site internet (agglomeration-alauna.fr) et la création d'une page Facebook (agglomération antique d'*Alauna*) régulièrement mis à jour.

Tout au long de cette année, la commission média, qui s'est structurée au début de l'année 2020, a profité du premier confinement pour tenter d'animer cette période particulière en vous diffusant par mail, d'une part, au rythme des parutions, des actualités de la recherche ciblées sur l'Antiquité et, d'autre part,



## Questions diverses

### « Tête barbue »

L'association avait envisagé de participer à l'acquisition de la statue dite « la tête barbue », trouvée en réemploi dans un mur de la rue de Poterie à Valognes et identifiée comme d'origine gallo-romaine.

La municipalité de Valognes nous a fait part de sa décision de prendre en charge l'intégralité de l'opération (achat, travaux de dépose et réfection du mur). Saluons ici cette excellente nouvelle.



Article Discussion Lire Modifier En-tête Voir l'historique Plus

Rechercher dans Wikipédia

49° 30′ 17″ nord, 1° 27′ 15″ ouest

## Alauna

**Alauna** est une ancienne ville gallo-romaine dont les vestiges sont situés à Alleaume sur le territoire de la commune française de Valognes dans le département de la Manche, en région Normandie.

Le site, dans le nord du Cotentin, est occupé de manière relativement diffuse dès l'époque gauloise, mais la ville antique semble fondée sous le règne d'Auguste. *Alauna* se développe au I<sup>er</sup> siècle, connaît son apogée au siècle suivant ; cité importante, elle est reliée à de nombreuses autres villes de la région et à ce titre elle figure sur la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin.

L'incertitude demeure quant à son rôle politique et son possible statut de chef-lieu de *civitas* à un moment de son histoire sous l'Empire romain. Ce rôle, si toutefois elle le joue, n'est qu'éphémère puisque la cité décline dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, à l'image de nombreuses autres villes gallo-romaines du nord de la Gaule. Au Moyen Âge, l'urbanisation reprend mais à Valognes, sur l'autre rive de la petite rivière du Merderet, et le site d'*Alauna* est dédié aux activités agricoles, élevage principalement, vocation qui se perpétue au XVI<sup>e</sup> siècle dans un paysage de bocage normand.

Les thèmes, élément le plus monumental du site, font l'objet d'un classement au titre des monuments historiques par la liste de 1862 mais l'étendue et les aménagements de la ville (peut-être d'une superficie de 45 ha) se révèlent peu à peu au fil des études de terrain (sondages, fouilles programmées, prospection par géoradar) menées chaque année depuis 2012. Un quadrillage régulier de rues est mis au jour au sein duquel prennent place, outre les monuments déjà connus au XVII<sup>e</sup> siècle (thermes, édifice de spectacles, « mur de la Victoire »), un forum bordé de *tabernae*, plusieurs sanctuaires et des quartiers d'habitation tandis que les activités artisanales (boucheries, forges) paraissent rejetées aux marges de la ville.

**Sommaire**  [masquer]

1 Localisation, contexte géographique et historique

**Alauna**

Proposition de restitution d'Alauna vers le I<sup>er</sup> siècle (aquarelle Dominique Lepoittevin).

**Localisation**

<b>Pays</b>	<span><span><span></span></span><span> </span></span> France
<b>Commune</b>	Valognes
<b>Département</b>	Manche
<b>Région</b>	Normandie

Entête de la page Alauna sur Wikipédia.

## Alauna et Wikipédia : témoignage sur le hasard heureux d'une rencontre

Joël Thibault

### Wikipédia : une encyclopédie au fonctionnement original

Toute personne qui navigue sur internet a probablement déjà entendu parler de Wikipédia et a peut-être même consulté une de ses pages. Wikipédia est une encyclopédie en ligne où l'on peut trouver des renseignements sur les sujets les plus divers : de l'origine historique du cassoulet à la discographie intégrale de Madonna, de la migration des papillons aux postulats de la mécanique quantique : près de 2 400 000 articles sont disponibles sur l'édition francophone et Wikipédia existe en plus de 280 langues. Tous les thèmes peuvent être abordés sous réserve que ce qui est écrit reprenne des informations déjà publiées. Comme toute encyclopédie, Wikipédia fait le point des connaissances acquises ; un article de Wikipédia est une compilation et une synthèse de sources existantes, mais ce n'est pas l'endroit pour aborder des sujets inédits : Einstein n'aurait pas pu passer par Wikipédia pour publier sa théorie de la relativité. C'est vraiment l'une des différences fondamentales entre un article de revue scientifique ou historique, pour rester dans les domaines qui intéressent directement *Alauna*, et une page de Wikipédia : celle-ci ne propose rien de neuf, elle synthétise et présente, souvent sous une forme différente, ce qui est déjà connu, mais pas forcément accessible à un large public. Les deux approches, complémentaires, ont leur place et leur public.

Autre particularité des pages de Wikipédia, n'importe qui peut les modifier, les compléter, sous réserve de respecter les règles et les recommandations de l'encyclopédie ; les pages ne sont, de ce fait, jamais figées puisqu'elles peuvent être constamment mises à jour et personne ne peut se prévaloir d'être leur auteur puisque chacun peut participer à leur amélioration. Dans la pratique, il est toutefois fréquent qu'une seule personne s'empare d'un sujet et fasse le travail de fond, d'autres relisant, corrigeant ou complétant. Le principe reste toutefois le même et c'est pourquoi nous employons le terme de « communauté wikipédienne » et d'« encyclopédie collaborative ». C'est d'ailleurs la grande force de Wikipédia que d'avoir mis en place ce principe de participation communautaire et de libre accès au savoir qui fonctionne depuis janvier 2001 pour l'édition anglophone et mars de la même année pour l'édition francophone. Des procédures techniques garantissent que les pages ne soient pas la cible durable de personnes malveillantes qui les modifieraient pour le simple plaisir de les vandaliser ou pour leur intérêt propre (c'est malheureusement courant en ce début d'année 2022 avec les articles consacrés aux personnalités politiques).

Si tout un chacun peut modifier le contenu de Wikipédia, tout le monde peut en réutiliser les textes, en précisant bien sûr qu'il s'agit d'une page Wikipédia.

Les articles sont donc écrits par une ou plusieurs personnes qu'un même intérêt ou une même curiosité

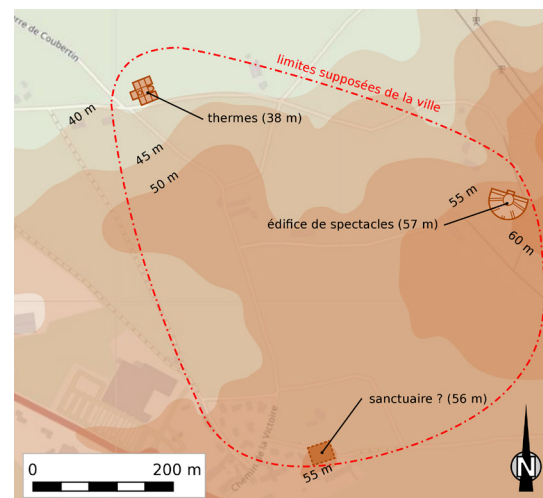
rassemble autour d'un sujet. C'est ainsi que se créent des groupes informels de contributeurs, comme ceux qui se sont regroupés dans le projet « Archéologie » et qui échangent régulièrement sur les thèmes qui les concernent. En ce moment-même, par exemple, un de mes amis de la région de Caen s'intéresse au patrimoine antique de Vieux-la-Romaine. Pour ma part je suis, sous un pseudonyme, l'un de ces contributeurs réguliers de Wikipédia depuis un peu plus de sept ans. Amateur d'histoire et d'archéologie et membre de la Société archéologique de Touraine, mes goûts me portent vers les sujets ayant trait à l'Antiquité gallo-romaine, les monographies des petites communes rurales et le patrimoine bâti de la Touraine, ma province de cœur. C'est d'ailleurs en recherchant des renseignements sur Wikipédia que j'ai découvert l'encyclopédie, et en voyant que les quelques ouvrages alors en ma possession me permettaient d'améliorer certains articles que j'ai décidé de m'y investir, à un niveau que je ne soupçonnais alors pas.

### **Alauna et Wikipédia : comment et pourquoi ?**

Au mois d'octobre dernier, recherchant des sujets d'articles à rédiger sur le thème des « édifices de spectacles antiques en Gaule », j'ai découvert en tête d'une liste publiée en 2006 dans l'ouvrage de Franck Sear, *Roman theatres*, le nom d'*Alauna* que je ne connaissais pas. Alors que la documentation sur ces théâtres et amphithéâtres antiques se résume bien souvent à des comptes-rendus d'observations du XIX<sup>e</sup> siècle imprécis ou obsolètes, pour *Alauna* il en allait tout autrement. J'ai eu l'heureuse surprise de découvrir un fonds documentaire copieux, récent puisqu'il intégrait les études de 2015 et 2020, permettant de rédiger un article assez conséquent. Mieux même, grâce à cette documentation qui ne se limitait pas au théâtre, il devenait possible d'esquisser, et même plus, un portrait de la ville antique tout entière. Je me suis donc penché sur *Alauna*, sur son histoire et sur les recherches dont cette ville fait l'objet et j'y consacre depuis plus de trois mois la plus grande partie du temps que je passe sur Wikipédia. Il paraît que cette découverte fortuite et fructueuse d'un sujet s'appelle la « sérendipité ». Il y avait aussi pour ma part, dans le cas d'*Alauna*, une part de rêve et d'imaginaire liée à cette ville disparue dans un paysage qui en a presque totalement gommé les traces.

Une fois la documentation rassemblée, il a fallu entrer dans la phase active de rédaction de l'article en respectant les principes de Wikipédia : ne jamais reprendre *in extenso* des textes déjà publiés par respect du droit d'auteur mais les reformuler ;

rester neutre en présentant les différentes opinions ou options sur un thème donné, si elles existent ; ne jamais élaborer « sa » propre théorie ; toujours citer ses sources. C'est un gage de crédibilité pour Wikipédia mais aussi la possibilité pour un lecteur curieux d'aller encore plus loin en consultant directement ces références. Il a fallu compiler les nombreuses sources, intégrer les nouvelles publications découvertes au cours de la rédaction, éliminer les informations anciennes démenties par des recherches plus récentes, chercher à comprendre pourquoi à un moment donné telle affirmation était justifiée alors qu'elle s'est avérée inexacte par la suite. Ce « jeu de piste » s'est avéré passionnant.



Carte simplifiée du relief du site.

Pour les illustrations des articles de Wikipédia, la règle est simple mais incontournable : seules sont admises les illustrations qui sont libres de droits d'auteur. Il est hors de question d'aller chercher sur internet ou dans un livre une belle illustration et la reproduire sans l'autorisation de son auteur : il faut publier des photographies que l'on a faites soi-même ou que d'autres ont faites et mises à la disposition de Wikipédia, comme la photo des thermes ; même chose pour les schémas ou les cartes que l'on doit réaliser soi-même mais pour lesquels on peut s'inspirer de documents existants, comme la carte du relief du site d'*Alauna*. Deux autres possibilités existent toutefois : les documents les plus anciens tombent dans le domaine public comme le plan des thermes levé par René Cevet ; les illustrations plus récentes peuvent être publiées avec l'accord de leur auteur : c'est le cas de l'aquarelle d'*Alauna* peinte par Dominique Lepoittevin.

Trois articles liés à *Alauna* ont ainsi été rédigés sur Wikipédia ; l'un est consacré au théâtre, l'autre aux thermes (ils ont été créés en octobre 2021) et le troisième, le plus copieux et encore en chantier, à la ville antique elle-même (sa première version



date de 2008) ; leur plan s'inspire de celui d'autres pages traitant de sujets comparables. Tous trois font ou vont faire l'objet d'une procédure de labellisation sur Wikipédia : à l'issue d'une consultation des contributeurs intéressés, ils pourraient être reconnus comme des « articles de qualité », ce qui leur assurera une visibilité accrue sur l'encyclopédie. Wikipédia pourra ainsi mieux faire connaître auprès du grand public le site archéologique d'*Alauna* et dans une certaine mesure, même si ce n'est pas son but premier, assurer une forme de « promotion » des travaux qui y sont menés.



Le théâtre, vu par René Cevet.

### L'association AAA et Wikipédia : un modèle de collaboration trop rare

Les choses auraient pu en rester là mais elles ont pris un tour encore plus intéressant et enrichissant sur les plans humain et technique. Je cherche le plus souvent à joindre les scientifiques ou historiens qui ont rédigé les publications majeures liées au sujet que je traite pour m'assurer que je n'ai pas interprété ou déformé le sens de leurs publications en les synthétisant. J'ai donc contacté Laurence Jeanne et Laurent Paez-Rezende alors que, dans le même temps, ils cherchaient à rentrer en contact avec moi après avoir consulté les articles consacrés à *Alauna*. Ces échanges ont permis de compléter au mieux les pages qui nous intéressaient grâce à une documentation enrichie.

Les premiers contacts que j'ai noués au sujet d'*Alauna* l'étaient à titre individuel (j'ai eu la chance de pouvoir en faire de même sur d'autres sujets). J'avoue qu'à ce moment je ne prenais pas en compte la dimension associative de ce projet de recherches

et d'animations sur le site archéologique mais elle s'est rapidement imposée comme une évidence ; un nouveau palier a été franchi lorsque le conseil d'administration d'AAA m'a proposé d'intégrer l'association, ce que je ne pouvais qu'accepter. Est alors né un autre article, assez court, consacré à l'association elle-même. Le partenariat informel noué avec AAA trouve maintenant un autre développement dans ces quelques lignes qui rendent compte, de manière peut-être incomplète, de notre expérience commune, et que je suis heureux d'avoir l'opportunité de rédiger. Ce type de partenariat existe par ailleurs (avec des associations, des groupes de recherche, des établissements d'enseignement, des bibliothèques...), plus ou moins formalisé, mais il est de toute évidence trop rare encore, même si les lignes bougent.

Et demain ? Lorsque les articles actuellement consacrés à *Alauna* sur Wikipédia seront stabilisés dans leur forme, il faudra continuer à les alimenter et les mettre à jour en fonction des nouvelles données publiées. La recherche archéologique sur le site d'*Alauna* est « vivante », et il est tout à fait possible, si l'évolution des connaissances le permet, d'envisager de nouvelles pages : le forum, le grand sanctuaire... C'est aujourd'hui un peu prématuré. Cela ne pourra en tout cas se faire qu'au travers d'une collaboration entre AAA et Wikipédia, par mon intermédiaire ou celui d'autres contributeurs, si jamais il s'en trouvait qui soient géographiquement plus proches. Il y a certainement aussi d'autres formes de partenariats possibles, à envisager ou à inventer, à titre individuel ou collectif.



Les thermes

#### Crédit illustrations :

- Entête de la page *Alauna* sur Wikipédia et carte simplifiée du relief du site : Joël Thibault/Commons CC-BY-SA
- Les thermes : Selbymay/Commons CC-BY-SA
- Le théâtre, vu par René Cevet : domaine public

Afin de rendre compte du travail réalisé, le comité de rédaction du bulletin a choisi d'insérer dans les pages qui suivent la captation du 06 février 2022 de l'article « *Alauna* ».

# Alauna

**Alauna** est une ancienne ville gallo-romaine dont les vestiges sont situés à **Alleaume** sur le territoire de la commune française de **Valognes** dans le département de la **Manche**, en région **Normandie**.

Le site, dans le nord du **Cotentin**, est occupé de manière relativement diffuse dès l'époque **gauloise**, mais la ville antique semble fondée sous le règne d'**Auguste**. *Alauna* se développe au I<sup>er</sup> siècle, connaît son apogée au siècle suivant ; cité importante, elle est reliée à de nombreuses autres villes de la région et à ce titre elle figure sur la **table de Peutinger** et l'**itinéraire d'Antonin**. L'incertitude demeure quant à son rôle politique et son possible statut de chef-lieu de *civitas* à un moment de son histoire sous l'**Empire romain**. Ce rôle, si toutefois elle le joue, n'est qu'éphémère puisque la cité décline dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, à l'image de nombreuses autres villes gallo-romaines du nord de la Gaule. Au **Moyen Âge**, l'urbanisation reprend mais à Valognes, sur l'autre rive de la petite rivière du **Merderet**, et le site d'*Alauna* est dédié aux activités agricoles, élevage principalement, vocation qui se perpétue au XXI<sup>e</sup> siècle dans un paysage de **bocage normand**.

Les **thermes**, élément le plus monumental du site, font l'objet d'un classement au titre des **monuments historiques** par la **liste de 1862** mais l'étendue et les aménagements de la ville (peut-être d'une superficie de 45 ha) se révèlent peu à peu au fil des études de terrain (sondages, fouilles programmées, prospection par **géoradar**) menées chaque année depuis 2012. Un quadrillage régulier de rues est mis au jour au sein duquel prennent place, outre les monuments déjà connus au XVII<sup>e</sup> siècle (thermes, édifice de spectacles, « mur de la Victoire »), un forum bordé de *tabernae*, plusieurs sanctuaires et des quartiers d'habitation tandis que les activités artisanales (boucheries, forges) paraissent rejetées aux marges de la ville.

## Sommaire

### Localisation, contexte géographique et historique

Site de plateau au nord-ouest du Bassin parisien  
Réseau de communications dense  
Statut politique à préciser

### Toponymie

### Historique

De l'apogée antique au déclin médiéval  
De la redécouverte du site à son étude approfondie  
Mise en valeur

### La ville antique

Trame urbaine  
Monuments et aménagements publics  
Lieux de culte et nécropoles  
Artisanat et commerce  
Habitat privé

### Notes et références

Notes  
Références

### Voir aussi

Bibliographie  
Articles connexes  
Liens externes



Proposition de restitution d'*Alauna* vers le II<sup>e</sup> siècle (aquarelle Dominique Lepoittevin).

### Localisation

<b>Pays</b>	<span><span><span></span> <span>France</span></span></span>
<b>Commune</b>	Valognes
<b>Département</b>	Manche
<b>Région</b>	Normandie
<b>Protection</b>	<span><span></span></span> Classé MH (1862, thermes)
<b>Coordonnées</b>	<span><span><span><span>49°<span> </span>30′<span> </span>17″<span> </span>nord</span>, <span>1°<span> </span>27′<span> </span>15″<span> </span>ouest</span></span></span></span>
<b>Superficie</b>	45 ha

Géolocalisation sur la carte : **Manche**



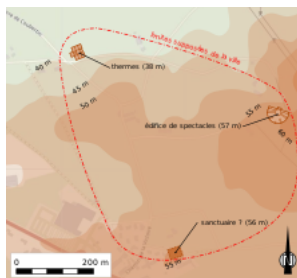
Géolocalisation sur la carte : **France**



## Localisation, contexte géographique et historique

### Site de plateau au nord-ouest du Bassin parisien

L'agglomération d'*Alauna* est située à 1,6 km au sud-est du bourg moderne d'Alleaume sur le rebord nord-ouest d'un plateau entre deux talwegs parallèles et orientés nord-ouest — sud-est qui la limitent à l'est et à l'ouest<sup>[1]</sup>. Ce plateau domine au sud-est la dépression dans laquelle coule le Merderet, près des sources de la rivière. Si une grande partie sud-est de la ville antique est bâtie sur le plateau à une altitude supérieure à 50 m atteignant même 60 m à proximité de l'édifice de spectacles, l'autre partie épouse le relief du flanc de la vallée sur des pentes atteignant parfois 10 % et les thermes, au nord-ouest, occupent le point bas, à une altitude de 38 m<sup>[2]</sup>. La ville de Valognes et Alleaume sont implantés sur l'autre rive du Merderet<sup>[A1]</sup>.



Carte du relief d'Alauna.

Sous une couche de limon d'épaisseur variable, argiles rouges, sables et cailloutis ou galets du Rhétien (Trias supérieur) recouvrent le plateau alors que sur ses flancs ce sont les formations déposées à l'Hettangien (Jurassique inférieur) à la faveur d'une transgression marine<sup>3</sup>, dont le calcaire de Valognes, qui prédomine sur ce site qui occupe la frange nord-occidentale du Bassin parisien<sup>A 2</sup>. Ces ressources géologiques locales sont exploitées pour l'édification des bâtiments d'Alauna (fondations, mortier et élévation) et la construction des voies de circulation (fondations et couche de roulement) depuis le début de l'Antiquité, époque à laquelle des carrières sont localisées à l'ouest de la ville<sup>J21 1</sup>.

Géolocalisation sur la carte : Empire romain

Histoire	
Époque	Empire romain du I <sup>er</sup> siècle av. J.-C. au III <sup>e</sup> siècle

## Réseau de communications dense

Alauna apparaît reliée par des routes ou des chemins à de nombreux autres sites du Cotentin et au-delà. Certains de ces itinéraires sont attestés par des sources écrites antiques, d'autres sont progressivement révélés par l'archéologie. Ces voies de communication, à l'approche d'Alauna, peuvent facilement être connectées au réseau urbain de *cardines* et *decumani* tel qu'il est identifié et sont même parfois formellement identifiées, ce qui permettrait d'expliquer certains infléchissements du tracé de ces voies urbaines dans la périphérie de la ville même si ces connexions sont encore des hypothèses de travail à vérifier<sup>J21 2</sup>.

## Sources écrites anciennes

La table de Peutinger indique que la ville antique d'Alauna se trouve sur la voie romaine reliant la ville à Coriallo/Corriallum (Cherbourg) ; plusieurs itinéraires sont possibles. Au sud-est, cette voie se poursuit vers Crocitonum (peut-être Saint-Côme-du-Mont ou Carentan), la Baie des Veys, Augustodurum (Bayeux) et Aregenua (Vieux) puis se dirige vers Rotomagus (Rouen) en longeant la côte<sup>J21 3</sup>.

Une autre voie, ne figurant pas sur la table de Peutinger mais sur l'itinéraire d'Antonin, part d'Alauna et se dirige au sud vers Cosedia/Constancia (Coutances) puis Legedia (Avranches) et Condate Riedonum (Rennes)<sup>J21 3</sup>.



Principales voies antiques desservant Alauna.

- table de Peutinger
- itinéraire d'Antonin
- autre voie

## Témoignages archéologiques et toponymiques

Alauna se trouve également en communication avec les rivages du Cotentin ; vers le sud-ouest, un itinéraire gagne la Côte des Isles et Portbail, qui semble assimilable mais sans certitude à la cité antique de Grannonum<sup>4</sup>, alors qu'au nord-est la voie aboutit dans le Val de Saire<sup>J21 4</sup> avant d'atteindre peut-être la côte au niveau de Barfleur ou de Saint-Vaast-la-Hougue<sup>5</sup> ; vers le nord, Alauna est reliée à Fermanville<sup>6</sup>.

En-dehors de ces itinéraires principaux, Alauna se trouve également au cœur d'un réseau de voies et chemins anciens qui irriguent la péninsule jusqu'au cap de la Hague, même si l'état encore incomplet des recherches à l'échelle du Cotentin tend sans doute à minimiser l'importance de ce réseau<sup>J21 5</sup>.

## Statut politique à préciser



La Normandie au Bas-Empire romain.

Alauna se trouve traditionnellement localisée dans la partie nord de la *civitas* des Unelles, peuple cité par Jules César dans les *Commentaires sur la guerre des Gaules*, mais aucun texte antique ne précise quel est le chef-lieu de cette cité. Si certains historiens et archéologues, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, pensent qu'il peut s'agir d'Alauna, d'autres estiment que ce rôle revient à Crocitonum (Saint-Côme-du-Mont ou Carentan) ou à Cosedia/Constancia (Coutances)<sup>7, J18 1</sup>. Les dernières recherches sur Alauna montrent cependant que la ville peut, par son étendue et ses équipements monumentaux, prétendre à ce statut<sup>J18 2</sup>. Sa population pourrait atteindre 3 à 4 000 habitants<sup>8</sup>.

Une hypothèse paraît émerger à la lumière des dernières études, prenant en compte une profonde évolution politique au fil des siècles. Sous le Haut-Empire romain, deux territoires ou *civitates* coexistent, chacune ayant son propre chef-lieu, Alauna dans la partie nord et Cosedia dans la partie sud du Cotentin ; le département contemporain de la Manche se trouve ainsi divisé en deux territoires dans le sens de la hauteur<sup>9</sup>. La réorganisation administrative des provinces romaines, initiée

par Dioclétien sous le Bas-Empire romain, entraîne la fusion des deux cités et Alauna perd son statut au profit de Constancia, chef-lieu unique d'un territoire des Unelles unifié et étendu<sup>J18 3</sup> qui prend le nom de Constantinus Pagus<sup>7, N 1</sup>.

## Toponymie

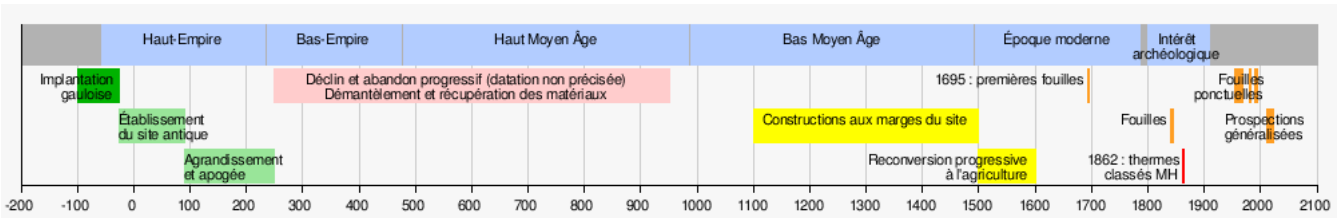
Les premières mentions du site apparaissent sous le nom d'Alauna dans deux documents antiques, la table de Peutinger, datant du I<sup>er</sup> siècle et plusieurs fois complétée au moins jusqu'au V<sup>e</sup> siècle et l'itinéraire d'Antonin, datant de la fin du III<sup>e</sup> siècle. Viennent ensuite les vocables « Aleaume » en 1251 et « Alleaume » en 1258, qui coexistent jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ; à partir de ce moment, seul « Alleaume » se retrouve mentionné<sup>A 3</sup>. La filiation entre Alauna et Alleaume étant difficile à établir du point de vue phonétique, il est peut-être plus plausible d'envisager une modification écrite. L'évolution d'Alauna vers le toponyme Valognes, souvent évoquée, est pour sa part plus difficile à concevoir<sup>A 4</sup>.

Le nom d'Alauna, d'origine celtique, est à l'origine de nombreux toponymes en France (Alleaume, Allonne(s)...) mais aussi en Angleterre (Aln, Alnwick, Alnmouth). Parmi les nombreuses hypothèses sur l'origine de ce toponyme, trois semblent devoir être privilégiées, sans qu'aucune ne prévale : il peut se rapporter à une rivière, une hauteur (au sens propre ou symbolique) ou un dieu<sup>A 5</sup>.

Sous le Bas-Empire romain, la *civitas* des Unelles a pour chef-lieu Constancia (Coutances) et devient le Constantinus Pagus, qui donne son nom au Cotentin<sup>10</sup>.

## Historique

### Historique indicatif du site d'Alauna.



## De l'apogée antique au déclin médiéval

### Occupation laténienne

Une occupation diffuse du site est attestée dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.. Des enclos, des traces de parcelles sont observés sur l'ensemble du périmètre occupé plus tard par la ville antique. Un vaste enclos ouvert à l'est par un porche monumental est à rattacher à une exploitation agricole dont les activités s'étendent à la métallurgie et qui se situe à l'ouest immédiat du périmètre de la ville. Cette structure est en activité jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, au moment où la ville se construit. Elle est ensuite abandonnée mais l'orientation de ses aménagements se retrouve dans la voie antique qui la traverse ainsi que dans le quadrillage urbain d'*Alauna*<sup>P17 1</sup>.

### Fondation augustéenne et apogée jusqu'au III<sup>e</sup> siècle

Le début de la construction de la ville antique, qui ne semble pas directement issue de l'occupation laténienne se situe à la période augustéenne, elle intéresse surtout le nord et la partie centrale du site, soit une zone plus réduite que l'occupation précédente<sup>P17 2</sup>. Le *principium* (premier forum) et le sanctuaire du centre dans son premier état peuvent être rattachés à cette période<sup>11</sup>.

S'en suit une phase d'agrandissement et de monumentalisation dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> ou au début du 2<sup>e</sup> siècle avec la construction des grands ensembles, thermes, édifice de spectacles et sans doute nouveau forum et sanctuaire remanié<sup>11</sup>. La ville connaît son apogée jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> ou à la première moitié du 3<sup>e</sup> siècle : le mobilier retrouvé date majoritairement de cette période et se répartit sur l'aire la plus vaste. Le réseau de voies est sans doute ébauché dès la fondation d'*Alauna*, mais il se complète et s'ajuste en fonction des besoins pendant la phase d'agrandissement qui voit la ville reconquérir l'espace qu'elle occupait à l'âge du fer<sup>P17 3</sup>.

### Déclin sous le Bas Empire

*Alauna* connaît un délaissement progressif à partir du milieu du 3<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, scénario souvent observé dans la plupart des villes du nord de la Gaule à la même époque, bien que les causes n'en soient pas encore formellement établies<sup>13</sup>. Les principaux monuments de la ville sont progressivement abandonnés, et le mobilier retrouvé (céramiques, monnaies), qui se raréfie progressivement, semble indiquer que l'activité tend à se rapprocher du centre, au détriment des marges<sup>P17 4</sup>. Il ne s'agit certainement pas d'un abandon brutal de la ville consécutif à son incendie lors d'invasions barbares comme la tradition le rapporte et qui n'est confirmé par aucun témoignage archéologique ; une hypothèse plus probable est un déclin progressif dont la perte de statut de capitale de *civitas* serait l'une des causes<sup>7, N1</sup>. Le poids économique grandissant de *Coriallo* (Cherbourg) qui dispose d'un débouché maritime vers la Grande-Bretagne peut avoir contribué à la perte d'influence d'*Alauna*<sup>15</sup>.

L'histoire d'*Alauna* au Bas-Empire romain et pendant le Haut Moyen Âge est archéologiquement plus mal renseignée, mais il ne faut pas exclure le maintien d'un type d'occupation, encore à définir, sur tout ou partie du site, qu'elle soit pérenne ou temporaire, liée à des activités de récupération dans les ruines de la ville antique<sup>P17 5</sup>.

### Valognes, une ville nouvelle au Moyen Âge

Ce n'est qu'aux 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles que de nouvelles constructions sont bien attestées dans le quartier de la Victoire au sud puis au niveau des thermes au nord<sup>P17 6, 16</sup>. À l'époque moderne, le site antique d'*Alauna* est progressivement reconverti vers l'activité agricole (construction de fermes et délimitation de parcelles)<sup>17</sup>. C'est sur l'autre rive du Merderet que se développe à partir du Moyen Âge la ville de Valognes mais il est difficile de concevoir, au regard des données disponibles, une filiation directe entre *Alauna* et Valognes<sup>P17 5</sup>. Cette urbanisation ne menace pas, du moins jusqu'au début du 21<sup>e</sup> siècle, les vestiges d'*Alauna*<sup>18</sup>.

## De la redécouverte du site à son étude approfondie

### XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : premières recherches



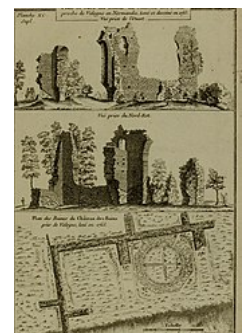
*Alauna* sur la table de Peutinger.

Si la station d'*Alauna* est mentionnée sur la table de Peutinger ainsi que sur l'itinéraire d'Antonin<sup>A 6</sup>, son histoire s'est perdue au fil des siècles dans la mémoire des habitants ; c'est Nicolas Sanson qui assimile ce site à la localité d'Alleaume dès 1627 en se basant sur les seuls monuments connus alors (thermes, théâtre, « mur de la Victoire »)<sup>A 7</sup>.

Les premières fouilles sont commanditées par l'intendant de la Généralité de Caen Nicolas-Joseph Foucault et, sur le terrain, le père jésuite Pierre-Joseph Dunod dégage le théâtre en septembre et octobre 1695<sup>A 8</sup> ; un plan en est publié en 1722 par Bernard de Montfaucon.

Dunod identifie aussi les thermes dont les ruines sont jusque là attribuées à un « château » construit par Clovis<sup>19</sup> ; dans le septième tome de son *Recueil d'antiquités égyptiennes,*

*étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Anne Claude de Caylus publie en 1765 des dessins et un plan partiel de cet établissement réalisés par l'ingénieur René Cevet<sup>A 9, 20</sup>. C'est également en 1695 que le « mur de la Victoire » est interprété comme le vestige d'une citadelle et qu'une importante habitation pourvue d'une pièce à hypocauste est fouillée, mais les notes imprécises du père Dunod ne permettent pas de la localiser ni de déterminer s'il s'agit d'une *domus* possédant un balnéaire privé ou d'un second établissement de thermes publics<sup>21</sup>.



Les thermes (dessins et plan de René Cevet).

## XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : investigations ponctuelles



Le « Château » (v. 1900).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les ruines des thermes sont rarement assimilées à des thermes romains et que l'existence du théâtre a largement disparu de la mémoire des habitants<sup>22</sup>, Charles de Gerville reprend les recherches à *Alauna* ; il s'attache surtout à récolter le mobilier dont l'emplacement est soigneusement repéré sur un plan cadastral et à surveiller les travaux de voirie ; il signale en outre des destructions sur les sites du théâtre et des thermes<sup>A 10, 23</sup>. La société des antiquaires de Normandie poursuit les travaux de Gerville en 1845<sup>A 8</sup>. Les thermes font l'objet d'un classement au titre des monuments historiques par la liste de 1862<sup>24</sup>.

En 1905, Jean-Louis Adam reprend à son compte la tradition rapportée dès 1695<sup>25</sup> mais non vérifiée de la destruction d'*Alauna* par un incendie à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, appuyant son argumentation sur la datation des trouvailles monétaires<sup>26</sup>.

Les bombardements intensifs qui détruisent largement Valognes en juin 1944 pendant la bataille de Normandie<sup>27</sup> n'affectent pas le site antique : les thermes ne sont pas touchés mais aucun autre vestige n'est révélé<sup>28</sup>. Dans les années 1990, trois campagnes de fouilles des thermes, préalables à la mise en valeur du site, aboutissent à l'étude exhaustive du complexe dont le plan est définitivement établi et la chronologie mieux connue<sup>29</sup>.

## XXI<sup>e</sup> siècle : programme interdisciplinaire sur l'ensemble du site

La connaissance de l'histoire d'*Alauna* repose principalement, jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, sur l'interprétation des publications des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>A 11</sup>.

Depuis 2012, dans le cadre d'un programme pluriannuel coordonné par Laurence Jeanne (Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales, CNRS/Université de Caen-Normandie) et Laurent Paez-Rezende (Institut national de recherches archéologiques préventives - association AAA), des recherches dont les résultats sont publiés chaque année intéressent l'ensemble du site. Ce programme comprend l'examen de toute la base documentaire disponible, l'inventaire, l'identification et l'interprétation du mobilier archéologique, la réalisation de sondages ou de fouilles programmées jusqu'en 2016 puis une prospection généralisée du site par géoradar de 2017 à 2022. Cette dernière technologie non destructive est retenue car elle permet d'étudier à chaque campagne une surface importante de terrains non accessibles à des fouilles et, à défaut de révéler l'architecture précise des bâtiments, de préciser leur plan au sol et, dans une certaine mesure, leur chronologie relative sans pour autant les dater de manière absolue<sup>J18 4, 30</sup> ; en revanche, les structures fossoyées ou les tranchées de récupération de matériaux ne sont pas détectées et l'état de conservation des vestiges reste inconnu<sup>31</sup>. L'objectif de ce programme pluriannuel est de déterminer l'emprise géographique de la ville, son organisation spatiale et la densité de son bâti<sup>32</sup>.

## Mise en valeur

Le site des thermes d'*Alauna* est le seul, dans le premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle, où des vestiges de la ville soient visibles. Il est aménagé en jardin archéologique librement ouvert au public. Il est le point de départ de visites organisées par l'association AAA en partenariat avec le pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin, notamment dans le cadre des journées européennes du patrimoine<sup>33</sup>. Les thermes d'*Alauna* constituent en outre, avec le théâtre antique de Lillebonne, les seuls vestiges antiques conservés en élévation de toute la Normandie<sup>34</sup>.

Une petite partie du mobilier archéologique récolté sur le site est présentée à la mairie et la maison du patrimoine de Valognes, le reste étant mis en réserve dans un bâtiment municipal<sup>35</sup>.

## La ville antique

Les vestiges les plus anciennement connus et, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, les seuls dont la fonction soit véritablement attestée car ils sont encore partiellement en élévation ou ont fait l'objet de fouilles, sont ceux de thermes probablement publics et d'un édifice de spectacles<sup>36</sup>. Les recherches effectuées à la fin du XX<sup>e</sup> et au début du XXI<sup>e</sup> siècle montrent qu'*Alauna* comptait également d'autres bâtiments publics ou pouvant être identifiés comme tels : au moins un forum, deux voire quatre sanctuaires et peut-être un second établissement thermal ainsi que de nombreux quartiers d'habitation occupés, pour certains, par de vastes *domus*<sup>P17 7</sup>. Les activités artisanales, pour leur part, se révèlent peu à peu aux marges de la cité, en bordure des voies qui y pénètrent<sup>P17 8</sup>.

Le site archéologique, celui d'une agglomération d'environ 25 à 45 ha, est au XXI<sup>e</sup> siècle presque entièrement recouvert de prés et de haies constituant un paysage morcelé de bocage<sup>J21 6</sup>. Le caractère agricole de ces activités humaines (élevage essentiellement) attestées depuis plusieurs siècles, s'il conduit, après une très longue phase de récupération des matériaux, à la disparition de l'élévation des bâtiments, limite l'épaisseur des dépôts anthropiques et permet la conservation des fondations antiques généralement intactes ou peu altérées sous une faible couche de terre arable<sup>18</sup>.



Proposition de plan de la ville antique.

## Trame urbaine

Les études archéologiques mettent en évidence l'existence d'un réseau presque orthogonal de rues sensiblement calé sur les points cardinaux. L'une de ces voies, nord-sud, passe à l'est des thermes et se dirige vers le hameau de la Victoire ; partiellement recouverte par le chemin du Bas-Castelet et le chemin de la Victoire, elle est assimilée au *cardo maximus*. Perpendiculairement et reprise sur une partie de son tracé par l'allée de la Dingouillerie, une autre voie est sans doute le *decumanus maximus*. Cette voie a pu être observée en plusieurs endroits à la faveur de sondages. Mesurant 11 m de large, elle est le plus souvent recouverte de galets calibrés ; l'un de ses tronçons *intra muros* la montre bordée de trottoirs protégés par un portique<sup>37</sup>. Plus à l'est, une autre portion est dallée de grandes pierres grossièrement équarries et juxtaposées en remplacement des galets, ce qui traduit peut-être une volonté de monumentalisation à l'approche du théâtre, cette modification étant postérieure à la construction de la voie<sup>38</sup>.

La plupart de ces voies semblent posséder, à l'image du *decumanus maximus* au cœur de la ville, une couche de roulement faite de galets de taille régulière parfois associés à des fragments de tuiles<sup>38</sup>. La situation observée ne correspond en fait pas à un schéma orthogonal idéal et la plupart des axes observent une légère déviation par rapport à ce plan. Les contraintes topographiques et la volonté d'interconnecter ce réseau urbain aux grands axes qui relient les villes avoisinantes entrent certainement pour une grande part dans l'explication de ce constat<sup>J21 2, J21 7</sup>.


La partie de la ville antique desservie par ce réseau semble être la plus densément urbanisée, à l'exception du secteur nord, où les voies sont présentes mais où les indices d'urbanisation sont presque inexistantes. Ce secteur se trouvant sur le tracé supposé de l'aqueduc alimentant les thermes et près des sources qui l'alimentent, il est possible de voir dans cette situation le résultat d'une interdiction de construire trop près de l'aqueduc, pour préserver la qualité de son eau<sup>N 2</sup> ; il peut

également s'agir de « terrains viabilisés » en prévision d'une extension urbaine jamais concrétisée<sup>40</sup>.

## Monuments et aménagements publics

Seuls des vestiges de maçonnerie en élévation, quelques fouilles ou sondages et des prospections géophysiques permettent d'identifier certains éléments de la parure monumentale d'*Alauna*. Les éléments de son décor font presque totalement défaut à l'exception de quelques tronçons de fûts de colonnes utilisés en remploi dans des bâtiments moderne mais dont l'origine n'est pas certaine<sup>A 12</sup>. En outre, une statuette en calcaire représentant une tête d'homme barbu, haute de 55 cm, appartient peut-être à l'un de ces édifices publics. Signalée en 2009, cette statuette est scellée en remploi dans le mur d'une construction du XIX<sup>e</sup> siècle à Valognes ; elle est désolidarisée du mur lors de la vente de la maison en 2021 et acquise par la ville de Valognes. Si sa provenance n'est pas connue, archéologues et historiens semblent s'accorder sur son origine antique<sup>41</sup>.

 Image externe

 La statuette d'homme barbu (<https://www.la-manche-libre.fr/photos/1200/937863/>) sur le site de *La Manche libre*.

## Thermes



Vue générale des thermes.

Déjà connus au XVII<sup>e</sup> siècle mais considérés comme les vestiges d'un château fort<sup>N 3</sup>, les thermes sont partiellement fouillés en 1695 et Anne Claude de Caylus en publie le plan en 1765. Les fouilles de 1989 à 1992 permettent de dégager la totalité du site, montrant ainsi la structure des installations et précisant la chronologie du complexe. L'édifice s'inscrit dans un carré d'un peu plus de 35 m de côté. Les salles sont réparties symétriquement, suivant le plan de « thermes impériaux », en six salles froides et quatre salles chaudes ou tièdes. Le *frigidarium* est disposé en abside centrale. Le *caldarium*, d'un diamètre de 7,50 mètres environ, monté sur hypocauste, est chauffé par des fourneaux extérieurs<sup>43</sup>. Les murs ont une structure en assises alternées de pierre et de brique (*opus mixtum*). Les bâtiments sont datés du milieu du I<sup>er</sup> siècle et désaffectés deux siècles plus tard, après quoi ils sont démontés et leurs maçonneries récupérées pendant plusieurs siècles avant que le site ne soit réinvesti vers la fin du Moyen Âge<sup>44</sup>.

La prospection réalisée en 2020 révèle partiellement, au nord-est de l'établissement thermal et à son contact, une structure à péristyle qui pourrait constituer la palestres fréquemment associée aux thermes. Entre les thermes et le *cardo maximus*, un bâtiment cloisonné pourrait être lié aux thermes (salles d'affectation diverses, gymnase) ou être une auberge au bord de la voie, à l'entrée de la ville<sup>J21 8</sup>.

L'évolution des connaissances sur *Alauna* suggère une cité plus importante que les premiers indices ne la laissent entrevoir. Dans ces conditions, l'existence d'un seul établissement thermal au nord de la ville et de taille assez modeste pose question, et l'hypothèse d'un autre complexe plus central, à l'angle nord-est du *cardo maximus* et du *decumanus maximus* est d'actualité, d'autant qu'un tel aménagement est suggéré par les fouilles de 1695 et de 1981 (« jardin du Cau »)<sup>P17 9</sup>.

## Réseau hydraulique

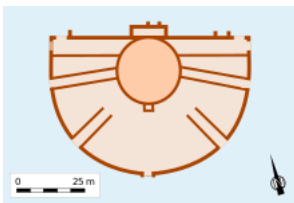
L'approvisionnement en eau des thermes est assuré par un aqueduc souterrain et des canalisations en provenance d'une source (fontaine du Bus) située à 500 mètres des thermes, au Bas Castelet ; les vestiges de ce conduit sont visibles dans un mur préservé des thermes. L'eau de la source est, dès 1899, captée pour l'alimentation de la ville mais les vestiges de l'aqueduc antique ne sont pas identifiés lors des investigations les plus récentes, malgré leur description partielle au XVII<sup>e</sup> siècle et des signalements imprécis dans les années 1950<sup>A 13</sup>.



Aboutissement de la conduite de l'aqueduc.

Dans la partie nord de l'agglomération, dans une zone desservie par la voirie d'*Alauna* mais peu construite, la prospection par géoradar a révélé en 2020 des « anomalies » pouvant correspondre à des canaux ou des canalisations tubulaires ou en tranchées couvertes ainsi qu'à des citernes ou des réservoirs. À ce stade, il est prématuré d'attribuer un rôle précis à ces aménagements dans l'alimentation en eau de la ville en général et des thermes en particulier, que ce soit le complexe attesté au nord de la ville ou un second, supposé plus central<sup>J21 9</sup>. Plusieurs puits répartis sur le site sont signalés par les observations les plus anciennes mais leur origine antique ne peut être certifiée<sup>A 14</sup>.

## Édifice de spectacles



Plan du théâtre (2020).

À l'est de l'agglomération antique, près du manoir du Castelet (lieu-dit « les Buttes »), se trouve un théâtre à arène. Il fait l'objet d'un relevé complet en 1695, compte tenu des techniques de l'époque, et de sondages en 1844. Sur la base des documents publiés alors, sa capacité est estimée à 3 000 à 16 000 spectateurs selon les auteurs. En forme de fer à cheval, avec une *cavea* en forme de demi-cercle légèrement outrepassé de 66 mètres de diamètre, son *orchestra* mesure 25 mètres ; il est pourvu d'une scène de 19 mètres de large<sup>45</sup> et cinq vomitoires desservent l'ensemble des gradins, du mur périphérique jusqu'à l'*orchestra*<sup>46</sup>. Au moins deux précincts divisent la *cavea*<sup>22</sup>.

Des sondages en 2015 et une prospection par géoradar en 2020 viennent compléter et, dans une large mesure, corriger les descriptions établies d'après les relevés des XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>J21 8</sup>. L'édifice de spectacles, qui est bien un théâtre à arène, est largement adossé à la pente d'un talweg dont il épouse la forme en cuvette<sup>47</sup> et son diamètre est réévalué à 72,7 m<sup>J18 5</sup>.

Il semble intégralement construit en petit appareil de moellons calcaires, sans recours à des terres cuites architecturales<sup>48</sup>.

Sa *cavea* est semi circulaire, prolongée par deux couloirs la séparant du mur de scène mais aucune trace des précincts précédemment évoqués n'est visible. L'*orchestra* a la forme d'une ellipse complète large de 24,2 m. Les cinq vomitoires sont de longueur différente, selon le niveau de la *cavea* qu'ils desservent et un édicule, sans doute un loge d'honneur, vient en position axiale au contact de l'*orchestra*<sup>J21 10</sup>.

## Forum et tabernae

Occupant toute l'*insula* située immédiatement au sud du sanctuaire principal et circonscrite par quatre voies dont le *cardo maximus* qui la longe à l'ouest, une grande place d'environ 65 × 100 m est bordée, au moins à l'ouest et au nord, par de petits bâtiments de module régulier. Les structures ayant été largement démantelées et récupérées, il est difficile de se prononcer sur les aménagements des deux autres côtés de la place. Toutefois, par son emplacement et sa construction, cet ensemble présente toutes les caractéristiques d'un forum bordé de *tabernae*<sup>49</sup>. Les proportions de cette place (largeur égale aux deux tiers de la longueur) correspondent aux préconisations de Vitruve pour la construction des *fora*<sup>50</sup>. Les bâtiments civiques (basilique, curie) ne sont pas identifiés mais, s'ils existent à *Alauna*, ils sont sans doute à rechercher à proximité de ce forum<sup>J18 6</sup> voire dans son enceinte elle-même, sa superficie le permettant<sup>J18 7</sup>.

À l'ouest du sanctuaire principal, de l'autre côté du *cardo maximus*, une construction occupant toute une *insula* semble dessiner une cour centrale entourée d'une galerie à portiques. Construite avant la mise en place du réseau de voies d'*Alauna* — un *cardo* recoupe une de ses structures —, elle pourrait constituer un *principium*, « proto-forum » construit par les militaires venus fonder la ville<sup>J21 11</sup>.

## Un vestige atypique, le « mur de la Victoire »

Un alignement de blocs de maçonnerie monumentaux en petit appareil partiellement dépourvus de leur parement, sur une longueur de 41 m, une largeur de 2,60 m et une hauteur de 2 à 3 m est connu sous le nom de « mur de la Victoire ». Il est depuis le XIX<sup>e</sup> siècle souvent interprété comme une muraille de *castrum*<sup>51,52</sup> après avoir été attribué à un « hôtel des monnaies »<sup>53</sup>.

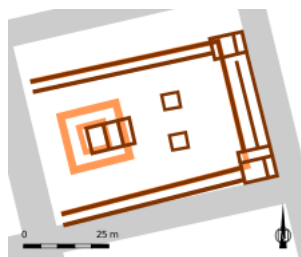
La remise en cause de cette interprétation fait consensus au XXI<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>. Les blocs n'ont pas de véritables fondations ; ils reposent directement sur le sol préalablement aplani. Il s'agit manifestement de structures appartenant à des édifices différents ou à des parties différentes d'un même édifice. En outre, le toponyme « Castelet » ne renvoie pas à un hypothétique *castellum* antique mais à un *château fort* antique ou médiéval auquel les vestiges des thermes étaient attribués avant les fouilles de 1695<sup>P17 10</sup>.



L'hypothèse la plus plausible est qu'il s'agisse de blocs issus d'édifices publics démantelés, peut-être le forum ou le sanctuaire situés immédiatement au nord de ce mur, et dont des pans de maçonnerie sont rassemblés et alignés sur l'emplacement d'un *decumanus* antique<sup>29</sup>. Dès 1844 d'ailleurs, Arsène Delalande suggère que ces blocs n'occupent pas leur position initiale, sans toutefois se prononcer formellement sur leur origine<sup>54</sup>.

## Lieux de culte et nécropoles

### Sanctuaires



Hypothèse de restitution du grand sanctuaire<sup>J18 8</sup>.

- Premier état
- Second état
- Voirie

Un grand sanctuaire est mis en évidence en 2017 grâce à la prospection par géoradar qui permet en outre de distinguer deux états successifs de ce complexe ouvert à l'est. Dans un premier temps, un *fanum* de plan carré dont la *cella* mesure neuf mètres de côté est entouré d'une galerie (19 × 19 m) ; il prend place dans une aire sacrée enfermée dans un *péribole* mesurant 41 m de large sur au moins 63,5 m de long — son extrémité occidentale n'est pas détectée<sup>J18 9</sup>.

À l'issue d'une restructuration complète, le *fanum* est arasé et recouvert par un temple romain sur podium (14,3 × 9 m) ; deux édicules sont construits en avant du temple de part et d'autre de son escalier ; le *péribole* est entouré d'un portique sur au moins trois de ses quatre côtés et mesure 45 m de large sur au moins 71,7 m de long et deux pavillons d'angle encadrent son côté oriental<sup>J18 10</sup>. Ce sanctuaire n'est peut-être pas dédié au culte impérial car il ne fait pas corps avec le forum situé au sud — il en est séparé par une rue — et il ne s'ouvre pas vers lui ; il semble plutôt voué aux *divinités tutélaires* de la ville<sup>J18 11, J21 12</sup>.



Un second ensemble cultuel composé d'au moins un temple de type *fanum*, entouré d'un *péribole* bien identifié et occupant la totalité d'une *insula* sur 3 300 m<sup>2</sup>, est détecté en 2020 au nord du *decumanus maximus* en direction du théâtre. De l'autre côté de cette même voie, en vis-à-vis, un troisième complexe cultuel semble prendre place. La nature de ces deux ensembles (monuments publics ou privés) n'est pas connue ; le lien éventuel qui les relie au premier sanctuaire, considéré comme un élément cultuel de première importance, n'est pas établi<sup>J21 12</sup>.



Chapelle Notre-Dame de la Victoire.

Des maçonneries, sous et autour des fondations de la chapelle Notre-Dame de la Victoire, au sud du site, peuvent être attribuées à un édifice antique de grande dimension (plusieurs centaines de mètres carrés), certainement public et comportant plusieurs pièces<sup>55</sup>. Toutefois, la tradition, rapportée par plusieurs publications, qui veut que la chapelle soit construite à l'emplacement d'un « temple païen », ne peut être ni confirmée ni infirmée, faute de fouilles<sup>A 15, J21 13</sup> même si la présence de ces maçonneries anormalement imposantes sur un point culminant du site et à proximité du *cardo maximus* serait compatible avec l'existence d'un sanctuaire. La persistance de la fonction religieuse du site au fil des siècles milite également en faveur de cette hypothèse<sup>56</sup>.

### Nécropoles

Aucune nécropole n'est formellement identifiée à Alauna. Les lieux d'inhumation urbaine sous l'Empire romain se situant, d'une manière générale, en-dehors de l'enceinte, matérielle ou symbolique, de la ville et en bordure des principales voies qui y pénètrent<sup>57</sup>, leur absence à Alauna peut provenir de recherches insuffisantes (fouilles ou sondages) aux marges de la ville ou signifier que ces nécropoles sont encore plus éloignées du centre que cela n'est initialement envisagé<sup>58</sup>.

La prospection par géoradar a cependant révélé deux séries d'« anomalies », toutes deux à l'extérieur de la limite attribuée, en l'état actuel des connaissances, à l'extension maximale de la ville. L'une d'elles se trouve à l'ouest des thermes ; si elle se trouve bien au-delà de la limite de la ville, le prolongement supposé du *cardo maximus* en est éloigné d'une centaine de mètres<sup>59</sup>. L'autre se trouve le long d'une voie pouvant prolonger vers l'ouest le *decumanus maximus*, là aussi en-dehors de la ville<sup>60</sup>. Ces faibles indices ne permettent pas de les assimiler à des nécropoles, mais l'hypothèse est séduisante<sup>61</sup>. Il convient d'ajouter à ces indications la possibilité que des *mausolées* ou des *chapelles funéraires* aient pris place le long d'une voie au sud-est de l'agglomération, dans un quartier à vocation essentiellement artisanale<sup>62</sup>.

## Artisanat et commerce

### Activités de production



Quartier ouest des artisans de Bliesbruck-Reinheim.

De nombreux indices d'activité artisanale sont observés : métallurgie du cuivre et du fer, production de chaux, travail du bois et de la pierre. Ces témoignages proviennent toujours de fosses de rejet, de dépotoirs ou de tranchées de récupération comblées, et les ateliers dont ils sont issus ne peuvent être mis en évidence<sup>J18 12, 63</sup>. De nombreux ossements ou fragments d'ossements (bœuf, chèvre et mouton dans l'ordre décroissant de fréquence) sont également observés dans les mêmes contextes et témoignent d'une importante activité de boucherie<sup>P17 8</sup>.

Ces indices d'activités potentiellement sources de nuisances olfactives ou visuelles ou présentant des risques d'incendie pour les bâtiments alentour (boucheries, forges) ne sont pas rencontrés dans la partie la plus densément urbanisée de la ville mais dans une première « couronne périurbaine » au sein de laquelle ils côtoient des preuves d'activité agricole (parcelaire

de champs ou pâtures)<sup>P17 11</sup>.

Bien que leur nature ne puisse être précisée en l'état des données disponibles, des activités de commerce ou d'artisanat sont attestées au cœur de la ville par la présence des galeries de boutiques qui bordent le forum<sup>64</sup>. Au sud-est de la cité, le long de la voie se dirigeant vers la baie des Veys, c'est tout un quartier artisanal qui semble se dessiner, à l'image de celui qui existe dans le « quartier ouest » de Bliesbruck-Reinheim, peut-être accompagné de chapelles funéraires ou de mausolées<sup>62</sup>.

## Échanges commerciaux

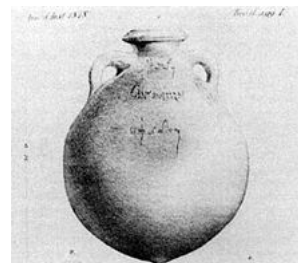
Malgré le caractère lacunaire des fouilles et des sondages proprement dits à l'échelle de l'agglomération, la quantité et la typologie des vestiges de mobilier à usage domestique, vaisselle notamment, permettent d'évaluer l'intensité des échanges commerciaux.



Bol Drag. 37 (céramique sigillée de Lezoux), type retrouvé à Alauna.

Le nombre et la diversité des amphores ou tessons d'amphores retrouvés<sup>65</sup> témoigne d'importants échanges commerciaux avec des contenants en provenance de la Bétique (Dressel 20 pour l'huile) et de la Narbonnaise (Gauloise 3/5 pour le vin), bien que des types de fabrication locale (Gauloise 12) soient également identifiés<sup>P17 12</sup>.

La céramique sigillée provient en grande partie, à la fin du 1<sup>er</sup> siècle, d'ateliers du sud de la Gaule. Au 2<sup>e</sup> siècle, l'approvisionnement se fait en davantage à partir d'ateliers du centre de la Gaule comme ceux de Lezoux pour la sigillée et de productions régionales ou locales pour le céramique commune ou fine. Apparaît également la céramique Black Burnished (catégorie 1), fabriquée en Grande-Bretagne, attestant des relations commerciales nouées entre Alauna et les sites anglais de production de ces céramiques, dans le Dorset<sup>P17 12</sup>.



Amphore à huile Dressel 20.

À partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle, la raréfaction des trouvailles de vaisselle, en nombre comme en diversité et en provenance des modèles, est un indice marquant du déclin progressif d'Alauna<sup>P17 13</sup>.

## Habitat privé

Les résultats des sondages du début des années 2010 suggèrent la présence d'habitations (sols en béton, mur en moellons de calcaire ou de grès, vestiges de foyers) dans les quartiers centraux de la ville<sup>66</sup>. Les prospections par géoradar confirment ces hypothèses en identifiant plusieurs ensembles structurés assimilables à des domus. L'une d'elles, de près de 1 230 m<sup>2</sup>, voit son plan organisé autour d'un atrium, ce qui la rapproche de la maison au grand péristyle de Vieux-la-Romaine<sup>J18 13</sup>. D'autres, bien que de plan comparable, sont de taille plus réduite : 400 à 700 m<sup>2</sup><sup>J18 14</sup>.

Un autre groupe de constructions semble être constitué d'habitats plus modestes, sans plan uniforme, probablement liés à des activités artisanales ou commerciales<sup>J18 15</sup>.

Ces différents types d'habitats sont désormais bien attestés sur au moins huit emplacements répartis dans plusieurs insulae à l'ouest, à l'est et au sud du centre monumental (grand sanctuaire et forum)<sup>J21 14</sup>.

Aux marges méridionales supposées de l'agglomération, près de la chapelle Notre-Dame de la Victoire, un quartier résidentiel ou à vocation mixte intégrant des activités artisanales est mis en évidence en 2020. Sa structure est complexe et sa topographie ne s'intègre que partiellement dans la trame orthogonale de la ville, ce qui reste à expliquer<sup>67</sup>.



Maison au grand péristyle de Vieux.

## Notes et références

### Notes

- Dans une situation comparable, la perte par Vieux-la-Romaine (Aregenua), au Bas-Empire, du statut de chef-lieu des Viducasses, civitas absorbée par celle des Bajocasses, est identifiée comme l'un des éléments-clés du déclin de la ville<sup>14</sup>.
- La constitution d'un tel périmètre de protection est une disposition réglementaire, notamment attestée par deux bornes retrouvées près de l'aqueduc du Gier, dans le Rhône, qui reprennent le texte d'un décret d'Hadrien<sup>39</sup>.
- En raison de la robustesse de leur construction et de la multiplication de leurs pièces, les thermes romains sont souvent assimilés, dans les siècles passés et jusqu'à leur identification comme tels, à des « palais » antiques ou des « châteaux-forts » médiévaux<sup>42</sup>.

### Références

- Valognes (Manche - 50) « Alauna » - *L'agglomération antique d'Alleaume - Prospection thématique 2012*, Conseil général de la Manche, 2012 :

- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 63.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 23-24.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 63-64.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 87.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 87-88.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 17.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 26.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 27.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 35.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 28.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 29.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 55 et 125.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 154.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 47.
- Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2012, p. 135.

- Agglomération antique d'Alleaume - La Victoire, le Castelet, post-fouille 4<sup>e</sup> année: rapport 2016*, Conseil départemental de la Manche/INRAP, 2017 :

- Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 194.

2. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 196.
3. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 198.
4. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 199-200.
5. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 201.
6. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 203-205.
7. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 149.
8. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 133.
9. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 149-150.
10. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 183.
11. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 192.
12. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 119-123.
13. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2017, p. 123.

■ *Agglomération antique d'Alleuume - La Victoire/le Castelet, géoradar et post-fouille 5<sup>e</sup> année : rapport 2017*, DRAC Normandie/Conseil départemental de la Manche, 2018 :

1. Jeanne 2018, p. 172-173.
2. Jeanne 2018, p. 177.
3. Jeanne 2018, p. 178.
4. Jeanne 2018, p. 185-186.
5. Jeanne 2018, p. 220.
6. Jeanne 2018, p. 149.
7. Jeanne 2018, p. 165.
8. Jeanne 2018, p. 161.
9. Jeanne 2018, p. 159.
10. Jeanne 2018, p. 159-162.
11. Jeanne 2018, p. 162.
12. Jeanne 2018, p. 20.
13. Jeanne 2018, p. 169.
14. Jeanne 2018, p. 170.
15. Jeanne 2018, p. 170-171.

■ *Agglomération antique d'Alleuume - La Victoire/le Castelet, géoradar 7<sup>e</sup> année : rapport 2020*, DRAC Normandie/Conseil départemental de la Manche, 2021 :

1. Jeanne 2021, p. 29.
2. Jeanne 2021, p. 94-95.
3. Jeanne 2021, p. 93.
4. Jeanne 2021, p. 94 et 99.
5. Jeanne 2021, p. 94.
6. Jeanne 2021, p. 23.
7. Jeanne 2021, p. 103-108.
8. Jeanne 2021, p. 110-111.
9. Jeanne 2021, p. 108-110.
10. Jeanne 2021, p. 112.
11. Jeanne 2021, p. 114-115.
12. Jeanne 2021, p. 113-114.
13. Jeanne 2021, p. 114.
14. Jeanne 2021, p. 86.

■ Autres références :

1. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2013, p. 42.
2. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2013, p. 15.
3. « Masse d'eau souterraine HG402 : Trias du Cotentin est et Bessin » ([https://sigessn.brgm.fr/files/FichesMESO/Fiches\\_completes/Fiche\\_ME\\_SO\\_FRHG402\\_Seine-Normandie.pdf](https://sigessn.brgm.fr/files/FichesMESO/Fiches_completes/Fiche_ME_SO_FRHG402_Seine-Normandie.pdf)) [PDF], sur [sigessn.brgm.fr](https://sigessn.brgm.fr) (consulté le 7 novembre 2021), p. 9.
4. Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne et Caroline Duclos, « L'agglomération antique de Portbail : historique et état des connaissances » (<https://portbailpatrimoine.wordpress.com/2015/08/26/l-agglomeration-antique-de-portbail/>), sur *Portbail Patrimoine* (consulté le 23 janvier 2022).
5. Laurence Jeanne, Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos, « Valognes : agglomération antique d'Alleuume », dans *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie*, DRAC/SRA Basse-Normandie, 2013, 153 p., p. 117-119.
6. Antoinette Taboué, « Alauna et les voies anciennes du Nord-Est du Cotentin », *Annales de Normandie*, vol. 49, n° 1, 1999, p. 3-37 (DOI 10.3406/annor.1999.1198 (<https://dx.doi.org/10.3406/annor.1999.1198>)).
7. Fichet de Clairefontaine 2004, p. 487.
8. « Archéologie : les fouilles révèlent la ville romaine d'Alauna », *Ouest France*, 8 août 2014 (lire en ligne (<https://www.ouest-france.fr/normandie/valognes-50700/archeologie-les-fouilles-revelent-la-ville-romaine-dalauna-2751350>)).
9. Laurence Jeanne et Laurent Paez-Rezende (avec la collaboration de Pierre-Yves Jolivet et Dominique Lepoittevin), « Aux frontières des civitates de l'ex Basse Normandie : la question de la filiation entre les découpages ecclésiastiques médiévaux et les anciennes limites des territoires antiques », dans *Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie*, vol. 23 : *Frontières, obstacles et franchissements en Normandie*, SHAN, 2018, 452 p., p. 282-283.
10. Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France : étymologie de 35 000 noms de lieux*, vol. 1 : *Formations préceltiques, celtiques, romanes*, Genève, Librairie Droz, coll. « Publications romanes et françaises » (n° 193), 1990, 1869 p. (ISBN 978-2-600-02884-4, lire en ligne (<https://books.google.com/books?id=rsNpi7IVulEC&pg=PA424>)), n° 6320.
11. « Le grand sanctuaire » (<http://agglomeration-alauna.fr/index.php/2020/04/19/le-grand-sanctuaire/>), sur *Agglomération antique d'Alauna* (consulté le 22 janvier 2022).
12. Paez-Rezende 2016, al. 10.
13. Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2015, p. 22.
14. Pascal Vipard, « Un exemple d'échec urbain en Gaule Lyonnaise : *Argeneua*, chef-lieu des Viducasses (Vieux, Calvados) », dans Pierre Bouet et François Neveux (dir.), *Les villes normandes au Moyen Âge : actes du colloque de Cerisy-la-Salle (9-12 octobre 2003)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006, 392 p. (ISBN 978-2-8413-3270-0), p. 29-44.
15. Eric Follain et Thierry Lepert, « L'étude novatrice d'un vestige antique, les thermes d'Alauna », *Archéologia*, n° 421, avril 2005, p. 43.
16. Thierry Lepert, « Chronique des fouilles médiévales - Le Moulin d'Alleuumes (Valognes) », *Archéologie médiévale*, t. XXI, 991, p. 296-297 (lire en ligne ([https://www.persee.fr/doc/arcme\\_0153-9337\\_1991\\_num\\_21\\_1\\_997\\_t1\\_0296\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcme_0153-9337_1991_num_21_1_997_t1_0296_0000_4))).
17. Paez-Rezende 2016, al. 11.
18. « Naissance d'une association, renaissance d'une cité antique », *Agglomération antique d'Alauna*, n° 1, janvier 2021, p. 7.
19. Muller 2006, p. 3.
20. Anne Claude de Caylus, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, t. VII, Desaint et Saillant, 1765 (lire en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86263497/f549.item>)), planche 90.
21. Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2015, p. 16-17.
22. Charles de Gerville, *Monuments romains d'Alleuume*, Valognes, [l'auteur], 1844, 19 p., p. 6.
23. Muller 2006, p. 9.
24. « Ruines romaines d'Alauna » ([http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_1=REF&VALUE\\_1=PA00110633](http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA00110633)), notice n° PA00110633, base Mérimée, ministère français de la Culture.

25. Pierre-Joseph Dunod, « Découvertes faites à Valognes », *Le Mercure galant*, octobre 1695, p. 307-308 (lire en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63174957/f313.item>)).
26. Adam 1905, p. 584-585.
27. « Valognes : ville de ruines, les témoins se souviennent », *Ouest-France*, 19 juin 2014 (lire en ligne (<https://www.ouest-france.fr/normandie/valognes-50700/valognes-ville-de-ruines-les-temoins-se-souviennent-2638660>)).
28. Muller 2006, p. 11.
29. Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2015, p. 17.
30. Jeanne 2020, p. 23.
31. Laurence Jeanne, Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos, « Le géoradar comme stratégie de prospection », *Agglomération antique d'Alauna*, n° 1, janvier 2021, p. 19.
32. Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2015, p. 18.
33. Corinne Gallier, « Un triomphe pour le site antique », *La Presse de la Manche*, septembre 2020.
34. Laurent Riel, « La Normandie gallo-romaine révélée par l'archéologie » (<https://www.histoire-normandie.fr/la-normandie-gallo-romaine>), sur *histoire-normandie.fr* (consulté le 21 janvier 2022).
35. Nicola Coulthard (dir.), *Bilan de la recherche archéologique 1985-2004*, vol. II : *L'Antiquité*, DRAC/SRA Basse-Normandie, 2011, 219 p., p. 37.
36. Davy 2014, p. 23.
37. Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2015, p. 21.
38. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2014, p. 51-53.
39. Jean Burdy, « Une nouvelle borne de protection de l'aqueduc romain du Gier (Lyon) », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, n° 1997, 2001, p. 152-161 (DOI 10.3406/bsnaf.2001.10181 (<https://dx.doi.org/10.3406/bsnaf.2001.10181>)).
40. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2014, p. 163.
41. « Cotentin : une étonnante tête d'homme barbu découverte dans un mur, sa provenance interrogée... », *La Presse de la Manche*, 25 avril 2021 (lire en ligne ([https://actu.fr/normandie/valognes\\_50615/cotentin-une-etonnante-tete-d-homme-barbu-decouverte-dans-un-mur-sa-provenance-interroge\\_41323269.html](https://actu.fr/normandie/valognes_50615/cotentin-une-etonnante-tete-d-homme-barbu-decouverte-dans-un-mur-sa-provenance-interroge_41323269.html))).
42. Gérard Coulon (ill. Jean-Claude Golvin), *Voyage en Gaule romaine*, Actes Sud - Errance, 2016, 4<sup>e</sup> éd., 201 p. (ISBN 978-2-8777-2612-2), p. 68.
43. Norbert Girard et Maurice Lecœur, *Trésors du Cotentin : Architecture civile & art religieux*, Mayenne, Éditions Isoète, 2005, 296 p. (ISBN 978-2-9139-2038-5), p. 36.
44. Eric Follain et Thierry Lepert, « Les thermes gallo-romains de Valognes », *Patrimoine normand*, n° 54, mai-juillet 2005, p. 18.
45. (en) Franck Sear, *Roman Theatres : An Architectural Study*, OUP Oxford, 2006, 465 p. (ISBN 978-0-1981-4469-4, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=Q7sRDAAAQBAJ&pg=PA220>)), p. 220.
46. Léon Coutil, « Les Unelli, les Ambivariti et les Curiosolitæ », *bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XIII, 1905, p. 145-147 (lire en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5457549g/f162.image>)).
47. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2015, p. 84-85.
48. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2015, p. 87-98.
49. Jeanne 2021, al. 4 et 6.
50. Vitruve, *De architectura*, livre V, chap. 1.
51. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2013, p. 38.
52. Delalande 1846, p. 320.
53. Laurence Jeanne, Caroline Duclos et Laurent Paez-Rezende, *Valognes (Manche - 50) « Alauna » - L'agglomération antique d'Alauna - Prospection thématique 2012 : document final de synthèse*, vol. 2 : *Annexes documentaires*, Conseil général de la Manche, 2012, 566 p. (lire en ligne ([http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2012\\_-\\_Valognes\\_Manche-50\\_-\\_Alauna\\_-\\_Agg-1.pdf](http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2012_-_Valognes_Manche-50_-_Alauna_-_Agg-1.pdf)) [PDF]), p. 604.
54. Delalande 1846, p. 320-321.
55. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2015, p. 117-120.
56. Jeanne 2020, p. 86-87.
57. « Traitement des morts pendant l'Antiquité gallo-romaine » (<https://www.inrap.fr/traitement-des-morts-pendant-l-antiquite-gallo-romaine-10250>), sur *le site de l'INRAP* (consulté le 5 novembre 2021).
58. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2013, p. 150.
59. Jeanne 2020, p. 62.
60. Jeanne 2020, p. 87.
61. Jeanne 2020, p. 24.
62. Corinne Gallier, « La cité antique d'Alauna à Valognes n'a pas encore livré tous ses secrets », *La Presse de la Manche*, 23 décembre 2021 (lire en ligne ([https://actu.fr/normandie/valognes\\_50615/la-cite-antique-d-alauna-a-valognes-n-a-pas-encore-livre-tous-ses-secrets\\_47369532.html](https://actu.fr/normandie/valognes_50615/la-cite-antique-d-alauna-a-valognes-n-a-pas-encore-livre-tous-ses-secrets_47369532.html))).
63. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2013, p. 16.
64. Jeanne 2020, p. 86.
65. Paez-Rezende, Jeanne et Duclos 2013, p. 129.
66. Jeanne, Duclos et Paez-Rezende 2015, p. 20.
67. Laurent Paez-Rezende *et al.*, « Des avancées significatives sur la connaissance de la cité romaine d'Alauna : les résultats de la campagne 2020 de prospection au géoradar », *Agglomération antique d'Alauna*, n° 1, janvier 2021, p. 26-27.


## Voir aussi

## Bibliographie

📄 : document utilisé comme source pour la rédaction de cet article.

## Rapports annuels d'interventions archéologiques

Sur les autres projets Wikimedia :

 *Alauna* ([https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Alauna\\_\(roman\\_city\)?uselang=fr](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Alauna_(roman_city)?uselang=fr)), sur Wikimedia Commons

- Laurence Jeanne, Caroline Duclos et Laurent Paez-Rezende, *Valognes (Manche - 50) « Alauna » - L'agglomération antique d'Alleaume - Prospection thématique 2012 : document final de synthèse*, vol. 1 : *Résultats*, Conseil général de la Manche, 2012, 254 p. (lire en ligne ([http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2012\\_-\\_Valognes\\_Manche-50\\_-\\_Alauna\\_-\\_Agg.pdf](http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2012_-_Valognes_Manche-50_-_Alauna_-_Agg.pdf)) [PDF]).
- Laurence Jeanne *et al.*, *Agglomération antique d'Alleaume - La Victoire/le Castelet, géoradar et post-fouille 5<sup>e</sup> année : rapport 2017*, DRAC Normandie/Conseil départemental de la Manche, 2018, 222 p. (lire en ligne ([http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2017\\_La\\_Victoire\\_Le\\_Castelet\\_Georadar\\_et.pdf](http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2017_La_Victoire_Le_Castelet_Georadar_et.pdf)) [PDF]).
- Laurence Jeanne *et al.*, *Agglomération antique d'Alleaume - La Victoire/le Castelet, géoradar 6<sup>e</sup> année : rapport 2019*, DRAC Normandie/Conseil départemental de la Manche, 2020, 118 p. (lire en ligne ([http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2020-AAA-Rapport-prospection-g%C3%A9oradar-2019-et-%C3%A9lements-de-synth%C3%A8se-v.num\\_.pdf](http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2020-AAA-Rapport-prospection-g%C3%A9oradar-2019-et-%C3%A9lements-de-synth%C3%A8se-v.num_.pdf)) [PDF]).
- Laurence Jeanne *et al.*, *Agglomération antique d'Alleaume - La Victoire/le Castelet, géoradar 7<sup>e</sup> année : rapport 2020*, DRAC Normandie/Conseil départemental de la Manche, 2021, 132 p.
- Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne et Caroline Duclos, *Agglomération antique d'Alleaume - La Victoire - sondages programmés 1<sup>re</sup> année : rapport 2013*, DRAC Normandie/Conseil général de la Manche/INRAP, 2013, 292 p. (lire en ligne ([http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2013\\_-\\_Lagglomeration\\_antique\\_dAlauna\\_.pdf](http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2013_-_Lagglomeration_antique_dAlauna_.pdf)) [PDF]).
- Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne et Caroline Duclos, *Agglomération antique d'Alleaume - La Victoire, le Castelet, sondages programmés 2<sup>e</sup> année : rapport 2014*, Conseil général de la Manche/INRAP, 2014, 372 p. (lire en ligne ([http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2014\\_-\\_Lagglomeration\\_antique\\_dAlauna\\_.pdf](http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2014_-_Lagglomeration_antique_dAlauna_.pdf)) [PDF]).
- Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne et Caroline Duclos, *Agglomération antique d'Alleaume - La Victoire, le Castelet, sondages programmés 3<sup>e</sup> année : rapport 2015*, Conseil départemental de la Manche/INRAP, 2015, 204 p. (lire en ligne ([http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2015\\_-\\_Theatre\\_et\\_frange\\_orientale\\_-\\_Lag.pdf](http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2015_-_Theatre_et_frange_orientale_-_Lag.pdf)) [PDF]).
- Laurent Paez-Rezende, Laurence Jeanne et Caroline Duclos, *Agglomération antique d'Alleaume - La Victoire, le Castelet, post-fouille 4<sup>e</sup> année : rapport 2016*, Conseil départemental de la Manche/INRAP, 2017, 224 p. (lire en ligne ([http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2016\\_-\\_La\\_Victoire\\_Le\\_Castelet\\_-\\_Lagglom.pdf](http://agglomeration-alauna.fr/wp-content/uploads/2020/04/2016_-_La_Victoire_Le_Castelet_-_Lagglom.pdf)) [PDF]).

## Autres publications

- Jean-Louis Adam, « Valognes », dans [collectif], *Cherbourg et le Cotentin / Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 3-10 août 1905*, Émile Le Maout, 1905, 692 p. (lire en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5489703m/f598.item>)), p. 584-589.
- André Davy, *Les barons du Cotentin*, Condé-sur-Noireau, Éditions Eurocibles, coll. « Inédits et introuvables du patrimoine Normand », 2014, 319 p. (ISBN 978-2-91454-196-1), p. 22-23.
- Arsène Delalande, « Rapport sur les fouilles exécutées à Valognes », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XIV (1844), 1846, p. 317-331 (lire en ligne (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200061t/f398.item>)).
- François Fichet de Clairefontaine, « Valognes/Alauna », *Revue archéologique du Centre de la France*, n<sup>o</sup> 25 (supplément) « Capitales éphémères. Des Capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive, Actes du colloque Tours 6-8 mars 2003 », 2004, p. 487-490 (lire en ligne ([https://www.persee.fr/doc/sracf\\_1159-7151\\_2004\\_act\\_25\\_1\\_1218](https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2004_act_25_1_1218))).
- Laurence Jeanne, Caroline Duclos et Laurent Paez-Rezende, « L'agglomération antique d'Alauna - Actualités du nouveau programme de recherches archéologiques sur la ville gallo-romaine d'Alleaume à Valognes », *Vikland, la revue du Cotentin*, n<sup>o</sup> 12, janvier-février-mars 2015, p. 16-23.
- Laurence Jeanne *et al.*, « Valognes – Prospection au géoradar sur le site antique d'Alauna », *Archéologie de la France - Informations*, 2 juin 2021 (lire en ligne (<https://journals.openedition.org/adlfi/73809>)).
- Michel Muller, « Du vieux château au balnéaire, histoire des fouilles d'Alauna », *Val'auna, revue historique sur Valognes et les alentours*, n<sup>o</sup> 9, juillet-décembre 2006, p. 3-12.
- Laurent Paez-Rezende *et al.*, « Valognes – Alleaumes », *Archéologie de la France - Informations*, 26 février 2016 (lire en ligne (<http://journals.openedition.org/adlfi/16799>)).
- Jacqueline Pilet-Lemière et Daniel Levalet, *Carte archéologique de la Gaule : La Manche (50)*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1989, 136 p. (ISBN 978-2-8775-4008-7), p. 106-108.

## Articles connexes

- Site archéologique
- Liste des monuments historiques protégés en 1862
- Histoire de la Normandie
- Agglomération Antique d'Alauna (association)

## Liens externes

- Ressource relative à la géographie : Digital Atlas of the Roman Empire (<https://imperium.ahlfeldt.se/places/8049>)
- 
- 
- Blog de l'association Agglomération antique d'Alauna (<http://agglomeration-alauna.fr/>)

Ce document provient de « <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Alauna&oldid=190572999> ».

La dernière modification de cette page a été faite le 5 février 2022 à 21:25.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.



HIROSHIGE (1797-1858) : Estampe de la série " 8 vues de Kanazawa " - Planche n°2 : Soir de pluie à Koizumi - Réédition de l'ère Meiji, vers 1910. Editeur d'origine : Koshimuraya Heisuke. Date de la première publication : 1835 - 1836. Source de l'image : <https://ukiyo-world.com/2014/05/10/hiroshige-hi166/>

## Journées européennes de l'Archéologie : susciter des vocations...

Il faut croire que la divinité protectrice d'*Alauna* a regardé d'un très bon œil la visite organisée, le dimanche 20 juin 2021, par le Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin (PAHCC) et l'association Agglomération Antique d'*Alauna* (AAA). C'est en effet, alors que la pluie arrosait copieusement le Cotentin depuis quelques jours, sous un soleil éclatant qu'une soixantaine de curieux et de passionnés ont répondu à l'invitation lancée dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie.

La visite commençait aux thermes, dont la haute silhouette constitue un point de repère identifié de tous. Alors qu'Anne-Sophie en présentait le fonctionnement (figure 1), elle demanda au public : « Qui peut me dire ce qu'est un *apodyterium* ? »



Figure 1: Anne-Sophie commence la visite des thermes (photo C. Gallier)

Un garçon âgé d'une dizaine d'années leva la main puis répondit sans hésitation : « les vestiaires ».

Le silence qui avait suivi la question se mua alors en un murmure d'étonnement. Anne-Sophie, amusée, poursuivit alors ses explications en décrivant le parcours du baigneur dans les différentes salles, qu'elle demanda au jeune visiteur d'illustrer en se déplaçant dans le jardin archéologique, ce qu'il fit sans erreur, parcourant successivement salles froides, tièdes, chaudes, étuve puis piscine froide.



Figure 2: dans les salles chaudes des thermes (photo C. Gallier)

Après une halte au niveau des salles chaudes (figure 2), où Anne-Sophie décrit le système de chauffage par le sol (hypocauste) dont les thermes étaient équipés, le groupe se dirigea vers le plateau de la Victoire pour rejoindre le cœur de la cité. Profitant de ces quelques minutes de marche, le garçon interrogea Laurence :

- Est-ce difficile de devenir archéologue ?
- Il faut faire des études d'histoire et d'archéologie mais surtout multiplier les stages sur les chantiers.

*L'apprentissage sur le terrain est essentiel.*

Une fois au cœur de ville et après la description des monuments publics puis des quartiers d'habitation (figure 3), une nouvelle question, fort pertinente, fut posée par le jeune passionné :

- *Combien d'habitants vivaient dans la ville d'Alauna ?*
- *Difficile à estimer mais on commence à en savoir plus, maintenant que nous disposons du plan de la cité, et donc d'une meilleure idée de l'emprise et de la densité des quartiers résidentiels.*



Figure 3: *Savoir s'effacer derrière son sujet...*  
(photo J. Leparmentier)

Le jeune garçon était bien parti pour questionner les animateurs tout au long de la visite. Ainsi, après avoir écouté comment les archéologues avaient réussi à estimer les hauteurs de certains édifices et notamment celle du *fanum* du sanctuaire principal, il s'est écrié avec enthousiasme : « Eh bien, dis donc, je me dis que l'archéologie a vraiment très évolué depuis quelques années. » Un commentaire qui a entraîné un énième étonnement dans la foule

décidément amusée et impressionnée par autant de réparties.

Alors que nous cheminions vers le théâtre, à l'ombre des arbres qui bordent la petite route du Castelet (figure 4), il lança une autre question :

- *Madame, il y a combien de métiers dans l'archéologie ?*
- *Ils sont nombreux et même parfois étonnants : céramologue<sup>1</sup>, numismate<sup>2</sup>, archéologue subaquatique et sous-marin, topographe<sup>3</sup>, spécialiste des restitutions et des reconstitutions<sup>4</sup>, restaurateur<sup>5</sup>, archéozoologue<sup>6</sup>, éthnoarchéologue<sup>7</sup>, paléométallurgiste<sup>8</sup>, tracéologue<sup>9</sup>, palynologue<sup>10</sup>, dendrochronologue<sup>11</sup>, épigraphiste<sup>12</sup>, anthropologue<sup>13</sup>, carpologue<sup>14</sup> ...*



Figure 4: *Le jeune passionné lève la main : «Madame, j'ai encore une question...»* (photo J. Leparmentier)

Au théâtre, Dominique dressa l'état des connaissances sur l'édifice au public installé dans l'herbe de la *cavea* (les gradins, figures 5 et 6), mais une question taraudait notre jeune amateur :

- *Existait-il un village gaulois à l'emplacement d'Alauna ?*
- *Les sondages des années passées ne montrent pas de trace d'une agglomération antérieure à la fondation d'Alauna. Il existait toutefois sur le plateau, notamment vers l'ouest (sous le centre commercial actuel) une importante ferme gauloise, abandonnée au moment de la création de la ville, et des indices gaulois épars. Alauna est donc, sur le plan de l'urbanisme, une ville nouvelle, dont la création s'inscrit dans les réformes décidées par Auguste, premier empereur*

1. Il étudie les éléments de vaisselle en terre cuite, leur forme, leur fonction et leur mode de façonnage.
2. Il détermine les monnaies anciennes, leur provenance, leur technique et leur date de fabrication
3. Il réalise le relevé des vestiges archéologiques et produit des plans
4. Il propose des restitutions en 2D ou en 3D de objets archéologiques et des vestiges archéologiques à partir des données de fouille
5. Il nettoie, consolide et protège les objets archéologiques afin de les conserver
6. Il étudie les ossements d'animaux
7. Il étudie les sociétés humaines qui utilisent encore aujourd'hui des techniques anciennes afin de comprendre ce qu'il observe en fouille
8. Il étudie des objets métalliques et leur technique de fabrication.
9. Il étudie les traces laissées par certains outils ou certaines matières sur les objets archéologiques.
10. Il étudie les pollens retrouvés dans les sédiments pour comprendre les changements de l'environnement ou du climat dans le passé.
11. Il date des objets archéologiques par le comptage et l'analyse des cernes du bois dans lequel ils ont été façonnés.
12. Il déchiffre et traduit des écritures anciennes.
13. Il étudie les ossements humains ainsi que leur méthode d'inhumation
14. Il analyse et identifie des fruits et des graines carbonisés.

romain qui accède au pouvoir en 27 av. J.-C. Il s'agit alors de doter les peuples de la Gaule de capitales de cité, au sens territoire d'une tribu (civitas).

Il fut très attentif aux explications fournies par Laurence et Dominique et s'exclama en retour :

- Il y a encore plein de choses à fouiller !

- Oui, et l'une des missions de l'association est de préserver et de sauvegarder ce site. Tant mieux si nous arrivons à le mettre en valeur (une autre des missions de AAA) mais nous souhaitons aussi en faire une réserve archéologique pour que ta génération puisse continuer l'étude de ce site avec d'autres moyens que les nôtres.

- C'est passionnant ce que vous faites, conclut-il, c'est vraiment très intéressant tout ce que vous nous avez montré ! Je ne pensais pas qu'il y avait autant de choses sur ce site.

Les Journées Européennes de l'Archéologie, pilotées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) sous l'égide du ministère de la Culture, ont un slogan : « Vous avez rendez-vous avec votre histoire ! ». AAA y souscrit pleinement, les visites organisées dans ce cadre répondent en effet à ses objectifs : préserver la cité, en sensibilisant le public à la richesse patrimoniale, archéologique et scientifique que représentent les vestiges de la cité antique, et en assurer la promotion et la mise en valeur, par le partage des connaissances, sans cesse accrues au fil des campagnes de prospection, sur son organisation, ses bâtiments et sur la vie de ses habitants.

On peut même penser, après la visite du 20 juin 2021, et l'intérêt porté par la jeune génération, que ces visites sont aussi un rendez-vous avec l'avenir...



(photo J. Leparmentier)

Figures 5 et 6: Le public a pris place dans la cavea du théâtre pour écouter les explications de Dominique. Un petit clin d'œil à nos nouveaux gilets estampillés AAA !



## Journées Européennes du patrimoine : Et on recommence...

Toujours organisée en partenariat PAH/AAA et toujours sous le regard de la divinité protectrice de la cité, une seconde visite guidée s'est déroulée dans le cadre des JEP, le dimanche 19 septembre 2021. Soixante personnes avaient fait le déplacement et sont restées 2h15 à déambuler sur les 46 hectares du site pour découvrir ou redécouvrir ses vestiges emblématiques (les thermes, les sources du Bû, le théâtre et le cœur de la ville).

*Et toujours prendre de la hauteur (photo : D. Lepoittevin)*



*Une balade archéologique appréciée (photo L. Jeanne)*



*Des explications sur les sources du Bû et leur utilisation (photo L. Jeanne)*

La visite s'est terminée par la découverte d'une exposition de panneaux et de mobilier archéologique présentés à la chapelle de la Victoire. Cette dernière est restée ouverte au public durant tout le week-end des JEP. Trois panneaux, mis en place par le PAHCC, portaient sur l'histoire de la chapelle de la Victoire et cinq panneaux, réalisés dans le cadre d'un partenariat PAHCC/INRAP/AAA, portaient sur *Alauna* et le territoire des Unelles.



*Les panneaux sur Alauna et les Unelles, dans la chapelle de la Victoire (photo C. Brémont)*

Durant tout le week-end, une soixantaine de personnes ont fait le déplacement, accueillies par des membres de l'association qui se sont relayés sur place pour répondre aux questions toujours nombreuses.

Le public est reparti une nouvelle fois impressionné et charmé par le potentiel archéologique de la cité antique.



*Un public toujours très intéressé (photo C. Brémont)*

Enfin, deux vitrines présentait du mobilier archéologique découvert fortuitement sur le site ou bien lors de fouilles anciennes, notamment sur les thermes d'*Alauna* (fouilles de Thierry Lepert en 1990).

Un grand écran et un ordinateur permettaient également de diffuser une restitution 3D du sanctuaire ainsi que de nombreuses restitutions à l'aquarelle.



*Jocelyne accueillait les visiteurs avec le sourire (photo C. Brémont)*

Parmi le mobilier archéologique exposé dans les vitrines (photos C. Brémont) :



*Grande cruche, fin du 1er - début IIIe s.  
Production en pâte orangée*



*Petite cruche, fin du 1er - début IIIe s.  
Production en pâte orangée recouverte de  
barbotine blanche*



*Coupelle en sigillée, fin du 1er-début IIIe s.  
Type Drag. 35 à décor de feuilles d'eau sur la  
lèvre- Atelier du centre de la Gaule*



*Fragments d'enduit peint, fin du 1er-début IIIe s.  
Couleurs appliquées sur mortier frais*



*Fragments de cruche, fin du 1er-début IIIe s.  
Production en pâte blanche*



## L'association AAA invitée de la 33<sup>ème</sup> édition des Concerts en Valognais

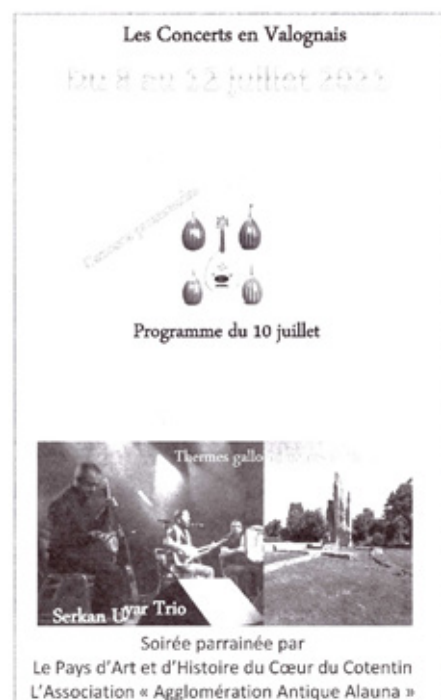
L'association a été conviée à la soirée du 10 juillet 2021 de la 33<sup>e</sup> édition des concerts en Valognais. Ce festival permet au public d'assister, chaque année, à des spectacles musicaux dans l'écrin de sites chargés d'histoire (églises, manoirs, sites archéologiques...).

L'intérêt patrimonial du lieu d'accueil est dévoilé aux spectateurs lors d'une courte présentation placée en introduction de chaque prestation musicale. En dehors de rencontres inter-associatives, toujours enrichissantes, ce partenariat visait à valoriser le potentiel archéologique d'*Alauna* et à faire connaître les grandes missions poursuivies par AAA (étudier, protéger, promouvoir et valoriser le site).

Au préalable des concerts, un texte concis sur *Alauna*



et l'association avait été rédigé à destination du programme des concerts promenades (figure 1). La programmation du samedi 10 juillet recevait deux formations : un concert de Musique Klezmer, se produisant à l'Eglise d'Alleaume, et une interprétation du trio Serkan Uyar, sous un chapiteau implanté sur le terrain des thermes gallo-romains d'Alauna (figure 2). Selon l'ordre qu'ils avaient choisi, les spectateurs se rendaient à pied, d'un concert à un autre (20h/21h15 et 21h15/22h), en se croisant entre les deux prestations. L'association a donc pu bénéficier de deux tribunes de 5 minutes chacune, en prélude des deux concerts successifs du trio Serkan Uyar (figure 3). Ces deux courts exposés se sont déroulés chacun devant un parterre d'une centaine de personnes.





**Aloua** est l'une des premières villes romaines, avec Coriollo (Cherbourg), à s'implanter dans le Cotentin vers la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Positionnée au cœur du territoire, elle tisse un réseau de voies qui distribue la presqu'île et la relie aux cités voisines. La ville romaine a investi l'ouest du plateau de la Victoire et les pentes du versant sud de la vallée du Merderet. Sa surface est estimée à 46 ha, Capitale de cité du peuple des Unelles, son pouvoir est mis en scène au travers de l'organisation urbaine. Au cœur de la cité se développe un réseau orthogonal de rues, basé sur une artère principale nord/sud (*cardo maximus*) et une autre d'orientation est/ouest (*decumanus maximus*). Au total, on dénombre une vingtaine de quartiers (*insulae*) plus ou moins densément lotis. Au carrefour des deux artères principales, les prospections au géo-radar ont révélé l'implantation des deux principaux monuments de la cité : un grand sanctuaire et le forum. Ces deux complexes publics, concentrent les pouvoirs civiques et religieux. Autour, prennent place de vastes demeures avec patio (*domus*), mais aussi de plus petites maisons disposant d'une cour à l'arrière et des bâtiments de commerce ou d'activité (*stockage*). Les activités artisanales sont le plus souvent placées à la périphérie. Aux principales entrées de la ville, sont disposés d'autres monuments publics manifestant la puissance de Rome : les thermes au nord, en arrivant de Coriollo, le théâtre à l'est en provenant du Val-de-Saire, un probable sanctuaire au sud sur la voie arrivant de Cosebio et peut-être une nécropole à l'ouest en venant de Portbail et de la côte ouest.



L'association Agglomération Antique d'Aloua, nouvellement créée (2019) s'est donnée pour buts l'étude, la protection, la promotion et la valorisation du site d'Aloua et de son aire d'influence. À cet effet l'association, forte d'une centaine de membres, agit en lien avec la municipalité, le Pays d'Art et d'Histoire et tous les acteurs animés du désir de redécouvrir et de faire connaître cette antique cité.

Fig 1– La couverture du programme des Concerts en Valognais et sa dernière page où figure l'article de présentation d'Aloua et les objectifs de l'association.

Cette soirée a été l'occasion de rappeler que les thermes du Castelet s'affichent comme les plus hautes élévations gallo-romaines de l'ancienne Basse Normandie et que l'édifice est bien loin d'être isolé. Ce complexe a été présenté comme le fleuron d'une cité gallo-romaine de 46 ha qui s'affiche comme un site archéologique majeur pour l'histoire gallo-romaine du département de la Manche. Il a enfin été évoqué que, face à l'importance de ce patrimoine archéologique, et devant l'avancée de l'urbanisation



Fig 2– Les thermes revivent le temps d'une soirée musicale. Pour recevoir les deux concerts successifs de la formation turque, un chapiteau a été installé sur l'emprise de l'édifice thermal, à l'aplomb de la palestra récemment identifiée. (photo : Laurence Jeanne).



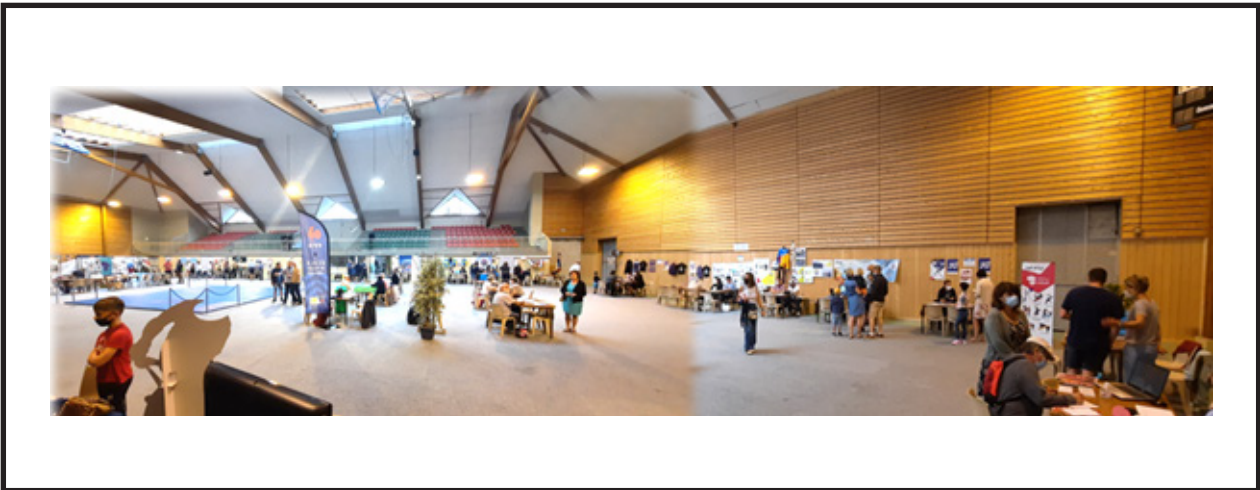
Fig 3– Un public nombreux est venu assister aux deux concerts successifs de Serkan Uyar Trio. Sur la photo, le public présent lors de la prestation de 20h/21h15. (photo : Laurence Jeanne).

sur ses franges occidentale et septentrionale, la protection et la promotion du site étaient devenues un enjeu important pour les années à venir.

Nos premiers remerciements sont allés vers l'équipe du Festival des Concerts en Valognais pour cette belle fenêtre d'exposition. Nous avons ensuite remercié la mairie de Valognes et le Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin pour leur engagement dans la valorisation du site.

Les deux interventions se sont soldées par un vœu pieux, celui que la *cavea* du théâtre retrouve un jour son public, afin que cet édifice de spectacle, le seul actuellement connu dans le département de la Manche, puisse à nouveau faire la preuve de son acoustique !





Vue panoramique de la salle lors du forum des associations 2021

## Forum des associations 2021

Le samedi 4 septembre 2021, l'association « Agglomération Antique d'Alauna » a participé au Forum des Associations organisé tous les ans par la ville de Valognes. Une cinquantaine d'associations étaient présentes.



Figure 1 : l'équipe AAA arborant les T-shirts de l'association...

Pour plus de visibilité l'association avait fait broder des T-shirts (figures 1 et 2) pour les membres présents sur place. Deux panneaux (format A1) présentaient, l'un, l'association, et l'autre, la cité d'Alauna. Nous disposions également de deux écrans sur lesquels les personnes intéressées pouvaient regarder un diaporama sur les objectifs d'AAA et une série d'aquarelles et d'illustrations 3D des monuments de la cité, réalisées par Dominique.

Toute la journée, des membres du Conseil d'Administration de AAA se sont relayés pour tenir le stand



Figure 2 : ... et notre logo au verso

et présenter l'association à plusieurs dizaines de curieux, intéressés par notre action (figure 3).

Nous avons aussi pu discuter avec des personnalités présentes lors de ce forum : M. Jacques Coquelin, maire de Valognes, qui nous a donné quelques informations sur ses projets concernant Alauna (nous aurons l'occasion de revenir sur ceux-ci), M. Stéphane Travert, député de la circonscription, qui nous a assuré de son soutien indéfectible.

En conclusion, cette manifestation nous a permis de mieux faire connaître l'association auprès des Valognais, d'en promouvoir les actions et d'espérer de nouveaux adhérents, au travers des bulletins distribués.



Figure 3 : Caroline, Christophe et Dominique répondent aux questions des curieux

## Une exposition et un pupitre : ça bouge autour d'Alauna

Laurent Paez-Rezende

L'année 2021 a vu se concrétiser quelques-uns des projets souhaités par notre association. La mobilisation du Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin (PAHCC) et de la Ville de Valognes, et la mise en place d'une première collaboration avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ont abouti à la réalisation d'une exposition et au renouvellement de la signalétique des thermes. Dans cette aventure, le Conseil d'Administration de AAA a été sollicité en jouant le rôle de comité de lecture.

### Cinq panneaux pour une exposition évolutive

Au début de l'année 2021, le Pays d'Art et d'Histoire a initié la création de panneaux de type roll-up pour une exposition en vue des Journées Européennes de l'Archéologie (JEA - juin 2021). Cette demande de trois panneaux a finalement débouché sur cinq roll-up permettant une présentation historique et archéologique d'envergure d'Alauna et des derniers résultats de la recherche. Les cinq supports, reproduits ci-après en miniatures (fig. 1 à 5), ont pour thèmes :

- 1 - Alauna et l'Armorique romaine
- 2 - Alauna et le Cotentin antique
- 3 - La topographie urbaine d'Alauna
- 4 - La parure monumentale d'Alauna. Les lieux de pouvoir
- 5 - La parure monumentale d'Alauna. Les lieux de spectacle et de détente

Les délais de fabrication ne permettaient pas de les présenter pour les JEA, c'est donc lors des Journées Européennes du Patrimoine (JEP - septembre 2021) qu'ils ont été inaugurés à la chapelle de la Victoire. Le choix du support (roll-up) permet une mise en œuvre rapide et facile. Légers et peu encombrants, ils peuvent être transportés vers d'autres lieux pour des prêts temporaires, comme des établissements scolaires qui en feraient la demande. Petits regrets, pour chaque panneau, des textes adaptés à un jeune public avaient été réalisés par les membres de l'association, mais n'ont pas pu être intégrés faute de place. Ils restent à exploiter.

La conception permet une évolution progressive. Ainsi, les thématiques concernant les vestiges

archéologiques et l'organisation de la ville romaine pourront être enrichies par de nouveaux panneaux. D'autres aspects, comme l'histoire de la recherche ou les techniques scientifiques déployées lors des différents programmes de recherches, pourront s'agréger en parallèle de l'histoire de la ville, et même "voyager" de manière indépendante.

Il ne reste plus qu'à les imaginer.

### Un pupitre, premier élément d'un plus ample projet de signalétique

Parallèlement à l'exposition, la commande comportait la réfection de la signalétique des thermes, sous la forme d'un pupitre d'information placé à l'entrée du jardin archéologique (fig. 6).

Sous le titre : *Valognes. Les thermes antiques et la cité romaine d'Alauna*, l'objectif de ce pupitre est de contextualiser les thermes et faire prendre conscience aux visiteurs qu'il ne s'agit pas d'un bâtiment isolé dans la campagne, mais bien d'une composante à part entière de la ville romaine en grande partie invisible (fig. 7).

S'appuyant sur la composition d'autres pupitres déployés dans d'autres communes de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, intégrant la restitution graphique sous forme de dessins ou d'aquarelles, le Pays d'art et d'histoire a passé commande auprès de notre association d'une vue cavalière aquarellée des thermes, au premier plan, et de la ville romaine, en arrière-plan, selon la perspective de vue du visiteur depuis le pupitre. Elle a été réalisée par Dominique Lepoittevin.

Le texte qui l'accompagne ne comporte pas de description des thermes, seulement la topographie et un bref historique d'Alauna et la situation des thermes dans l'aire urbaine. Pour le moment, les informations sur la configuration et le fonctionnement des thermes restent disponibles sur l'ancien panneau, au bout du cheminement qui a été refait par les services techniques de la ville de Valognes. Ce panneau devenu obsolète, un second pupitre est prévu pour son remplacement. Il sera entièrement dédié aux thermes et intégrera les toutes dernières découvertes obtenues grâce aux campagnes de prospections au géoradar. Une première ébauche est d'ores et déjà entre les mains du PAHCC.

Modernisation de la signalétique ou création d'une exposition sont des premiers pas vers une meilleure visibilité de la ville romaine d'Alauna. Ils sont les signes concrets d'une synergie des principaux acteurs et sont de très bon augure pour les autres projets à développer dans les années à venir.

# I - ALAUNA ET L'ARMORIQUE ROMAINE

**AREMORICAE APPELLANTUR...** Armoricaïns : c'est ainsi que, selon Jules César dans son récit sur la *Guerre des Gaules* (58 – 51 av. J.-C.), se désigne un ensemble d'une dizaine de peuples gaulois vivant près de l'océan, entre la Loire et la Seine (fig.1 et 2). Avant lui, des auteurs grecs (Posidonios d'Apamé, Diodore de Sicile, Strabon) et romains (Cicéron, Tite-Live) les décrivaient déjà parmi la multitude des peuples du nord de la Gaule.

Chez César, ces peuples de l'océan ne sont pas cités d'emblée, mais apparaissent au gré des événements et des confrontations, durant les huit années que dure la conquête de la Gaule. Dès la première année du conflit, et régulièrement jusqu'à la décisive bataille d'Alésia (52 av. J.-C.), les Unelles, qui occupaient tout ou partie de l'actuel Cotentin, et leur chef Viridovix, s'imposent comme de coriaces opposants aux armées de César, bien que sévèrement défaits par Quintus Titurius Sabinus en 56 av. J.-C.

Entre la Conquête de César (51 av. J.-C.) et l'avènement d'Auguste (27 av. J.-C.), les sources historiques sont muettes sur le devenir des Armoricaïns. L'archéologie observe que, dans ces territoires, peu de changements s'opèrent dans les modes de vie, qui demeurent essentiellement ruraux. Le modèle d'habitat le plus courant est celui de la ferme, formée d'un enclos délimité par un fossé bordé d'un talus, privilégiant la construction en bois et en terre, au sein de laquelle une famille pratique une agriculture principalement vivrière (culture et élevage) et des activités artisanales (forge, poterie, etc.) pourvoyant à ses propres besoins et alimentant au besoin un marché local.



Ferme gauloise fouillée en 2015 sur la marge occidentale de la cité d'Alauna (dessin D. Lepoittevin, 2017)



Monnaie en or des Unelles, à figure d'aurige (Paris, BNF, cabinet des médailles).

La *Pax Romana*, période qui couvre le Haut-Empire (27 av. J.-C. – 235 apr. J.-C.), s'engage par la réforme territoriale d'Auguste. Les Unelles intègrent alors la province de la Lyonnaise qui s'étend du nord de la Vallée du Rhône à l'embouchure de la Seine, de la Loire et jusqu'à la pointe de la Bretagne actuelle. Le découpage territorial s'appuie désormais sur le principe de la cité (*civitas*), unité géographique, administrative et politique, à la tête de laquelle une ville, désignée comme chef-lieu, est chargée de l'administrer. Dans le Cotentin, on assiste alors à l'émergence simultanée des deux premières villes d'importance : *Cosedia* (Coutances), qui contrôle la partie centrale du territoire, et *Alauna* (Alleaume-Valognes) qui gère la partie septentrionale. Véritable ancrage et relais de Rome dans la Presqu'île, à partir de laquelle va se déployer un réseau de routes et de villes nouvelles, *Alauna*, parée de ses monuments emblématiques, va, dès lors, constituer un pôle de diffusion de la culture romaine.

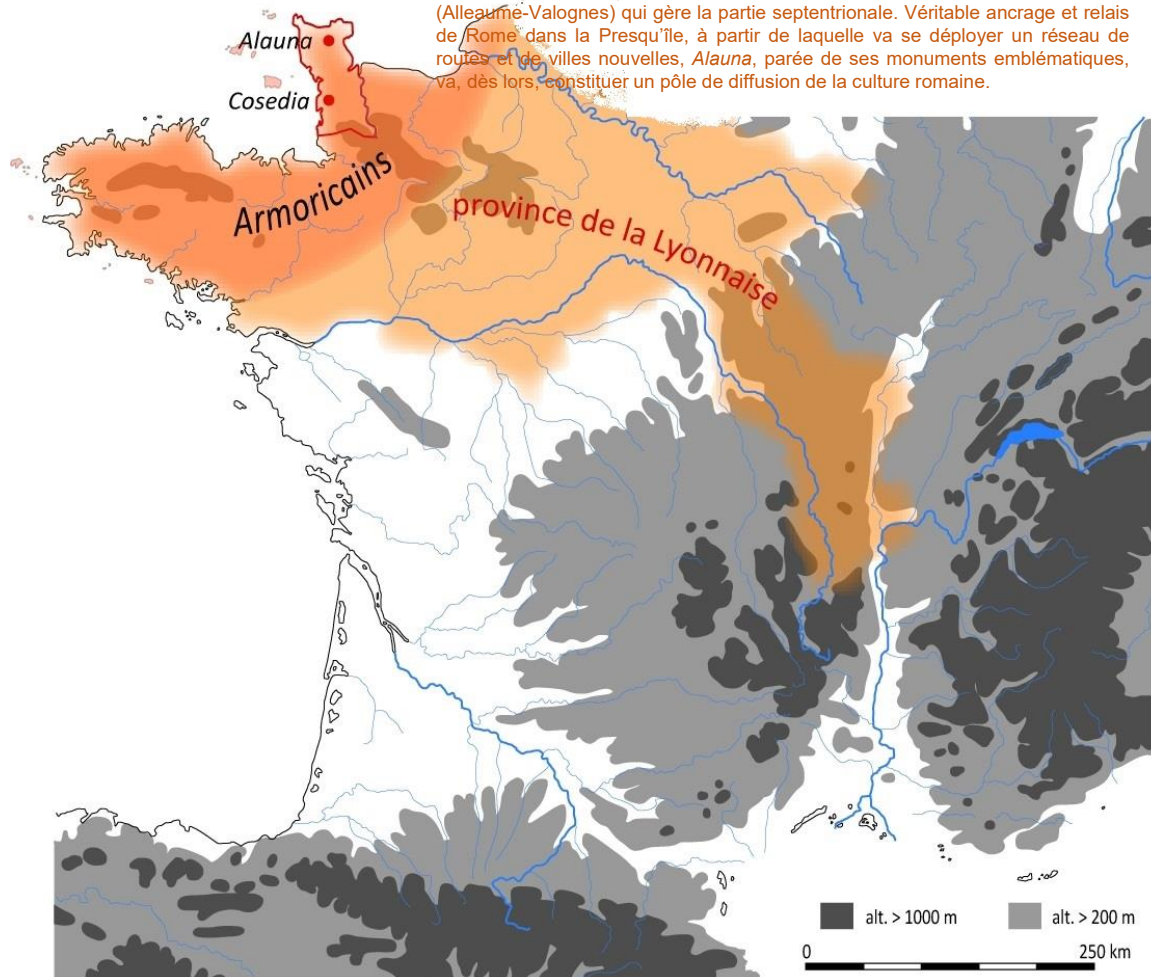


Fig. 1 à 5 : Miniature des panneaux de l'exposition sur Alauna (impression et fabrication des « roll-up » : B. Ozouf, Imprimerie du Versailles Normand)

## II - ALAUNA ET LE COTENTIN ANTIQUE

**ALAUNA** est l'une des premières villes romaines, avec *Coriallo* (Cherbourg), à être fondée dans le Cotentin vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Positionnée au cœur du territoire, elle tisse un réseau de voies qui distribue la presqu'île et la relie aux cités voisines. Celui-ci se développe progressivement et connecte d'abord les chefs-lieux, puis les nouvelles agglomérations et distribue les fermes, les *villae* et les artisanats disséminés dans les campagnes.

Les grandes voies, longées de bornes milliaires en pierre, comme celle de Sainte-Mère-Église, nécessitent des aménagements importants, notamment pour le franchissement des fleuves et des rivières (ponts, gués, etc.). Ainsi, sur la voie de *Coriallo* à *Condate* (Rennes), desservant *Alauna*, *Cosedia* et *Legedia* (Avranches), la traversée des marais de la Douve à Étienneville requiert la construction d'un ouvrage inédit : une digue sur pilotis d'1 km de long et d'un gué pour franchir le fleuve.

Accompagnant *Alauna*, *Coriallo* est, en l'état des connaissances, le premier port maritime à se développer. Il permet d'approvisionner la nouvelle capitale et de l'impliquer dans un réseau d'échanges élargi. Il semble se substituer, à la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., au site portuaire gaulois d'Urville-Nacqueville qui atteste de relations transmanche antérieures, et aussi d'échanges méditerranéens déjà établis avant la conquête romaine.

Dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., l'archéologie atteste de l'émergence et du développement de Portbail, comme nouveau port, et de Montaigu-la-Brisette, tandis que d'autres sites, à Beuzeville-au-Plain, Carentan, L'Étang-Bertrand, Saint-Côme-du-Mont et Saint-Jores demeurent mal cernés. Quant à l'énigmatique *Crociatonum*, gravée sur la borne de Sainte-Mère-Église, citée par Ptolémée dans sa *Géographie* et figurant sur la *Tabula Peutingeriana*, elle demeure introuvable. Toutes ces villes, de moindre ampleur qu'*Alauna*, sont placées sur des voies qui les relient à la capitale. Dépendantes de cette dernière, elles sont des relais dans la gestion du territoire, les échanges commerciaux et ont vocation à exploiter les richesses naturelles locales, collectées, extraites, produites ou transformées. La majorité de ces agglomérations ne va pas survivre à la crise des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles. L'absence de ville dans plusieurs secteurs de la presqu'île (le quart nord-ouest, la pointe et la côte nord-est, la zone des marais du centre du Cotentin) n'est pas significative de l'organisation du territoire mais exprime probablement un défaut de la recherche qui reste à combler.



Plan d'Alauna (restitution planimétrique L. Paez-Rezende, 2020)



L'architecture de la voie romaine sur un segment de la digue à Étienneville (évoquant 3D L. Vipard / cl. L. Paez-Rezende, Inrap, 2011)



Détail de la Table de Peutinger, avec indication d'Alauna, Coriallo, Cosedia, Crociatonum (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek)



Les thermes romains de Montaigu-la-Brisette en cours de fouille (2009, cliché L. Jeanne, AAA)

Avec les réformes entreprises sous les règnes des empereurs Dioclétien (284-305) et Constantin (306-337), qui recombent les provinces de la Gaule, le Cotentin fait désormais partie de la Lyonnaise Seconde. Dans le contexte d'instabilité politique et militaire qui caractérise cette période, *Coriallo* est équipée au IV<sup>e</sup> siècle d'un rempart (*castrum*) avec une présence militaire permanente (fig. 6). Les répercussions de ces réorganisations ne sont pas sans conséquence pour *Alauna* qui amorce alors son déclin et perd manifestement son statut de capitale de cité au profit de *Constantia*, nouveau nom de Coutances, mentionnée dans la *Notitia Dignatatum* comme préfecture militaire.



**Légende**  
 - limites de civitas  
 - laisse littorale  
 ★ chef-lieu de civitas  
 ● répertorie agglomérations antiques  
 ● potentielle  
**Réseau de circulation ancien**  
 — voie principale  
 - - - voie supposée  
 - - - - - voie secondaire

0 10 20 30 40 50 km



Origine: lecoux

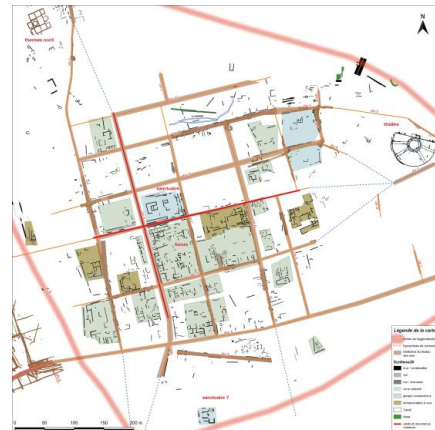
# III – LA TOPOGRAPHIE URBAINE D'ALAUNA

La ville romaine investit l'ouest du plateau de la Victoire et les pentes du versant sud de la vallée du Merderet. Si ce secteur était antérieurement occupé par un ou plusieurs établissements ruraux gaulois (fermes avec activités artisanales), aucune trace d'une organisation urbaine n'est attestée avant la création d'*Alauna*, par les Romains, vers la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Sa surface estimée avoisine les 46 hectares, habitats périurbains compris, mais hors nécropole dont la localisation demeure trop incertaine. Indéniablement, la ville, son statut de capitale et le pouvoir qui en découle, sont mis en scène à travers l'organisation urbaine rigoureusement planifiée au cœur de la cité. L'armature est assurée par un réseau orthogonal de rues, basé sur une artère principale nord/sud (*cardo maximus*) et une autre d'orientation est/ouest (*decumanus maximus*). Le quadrillage "souple" obtenu matérialise ainsi une vingtaine d'îlots ou quartiers (*insulae*) plus ou moins densément lotis. Vers la périphérie, le tracé des rues est plus libre et tient compte de la topographie pour desservir certains monuments, comme le théâtre et les thermes nord, installés sur les pentes septentrionales, ou pour se connecter au réseau des voies romaines irrigant le nord du Cotentin.

Au carrefour névralgique des deux artères principales, les prospections au géoradar (en 2017, 2019 et 2020) ont révélé l'implantation des deux principaux monuments de la cité : un grand sanctuaire et le forum. Ainsi, ces deux complexes monumentaux publics, concentrant respectivement les pouvoirs civiques et religieux, règnent au centre de l'*urbs*, et par extension au centre de la cité (*civitas*). Autour, le long des rues, prennent place de vastes demeures avec patio (*domus*), de plus petites maisons disposant d'une cour à l'arrière, d'un autre sanctuaire nouvellement découvert ainsi que des bâtiments de commerce ou d'activité (stockage). Les activités artisanales plus "polluantes", comme la boucherie, "dangereuses", comme la métallurgie, la production de tuile et de chaux pour la construction, ou "envahissantes", comme les carrières d'extraction des matériaux de construction ou de production, sont le plus souvent placées à la périphérie.

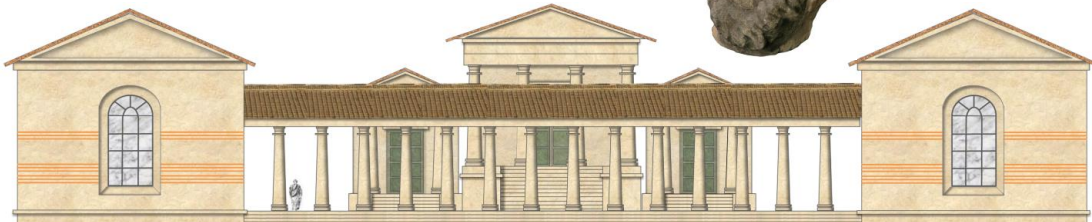
L'approvisionnement en eau semble assuré par les sources du Bû, situées au nord-est de la ville, près du théâtre et circulerait dans la ville par l'intermédiaire d'un réseau de canaux, dont certains tronçons ont été décelés par le géoradar. Les indices d'un aqueduc en partie aérien et alimentant les thermes nord sont encore bien visibles dans les maçonneries préservées.



À la différence d'autres grandes capitales de cité, comme Autun (*Augustodunum*) en Saône-et-Loire ou Nîmes (*Nemausus*) dans le Gard, *Alauna* ne possède ni rempart, ni porte monumentale, ni arc de triomphe pour manifester la puissance de Rome. Pour autant, aux principales entrées cardinales de la ville, sont disposés d'autres monuments publics auquel on attribue ce rôle : les thermes au nord, en arrivant de *Coriallo*, le théâtre à l'est en provenant du Val de Saire, un probable sanctuaire au sud sur la voie arrivant de *Cosedia* et peut-être une nécropole à l'ouest en venant de Portbail et de la côte ouest.



Évocation architecturale de la phase II du grand sanctuaire d'Alauna (infographie D. Lepoittevin, 2018)



# IV – LA PARURE MONUMENTALE D'ALAUNA

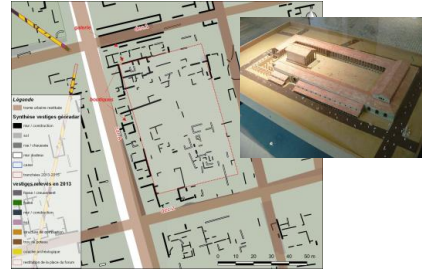
## LES LIEUX DE POUVOIR

En tant que capitale de cité, *Alauna* s'affiche comme la vitrine de la civilisation romaine, une "petite Rome" aux confins de l'Empire. Elle est donc parée d'édifices érigés selon les principes et les modèles romains, tant dans la sphère publique que privée, s'autorisant toutefois quelques adaptations architecturales de style provincial. En l'état des connaissances, au moins quatre de ses monuments publics ont été identifiés : le forum et le grand sanctuaire au cœur de la ville, puis le théâtre à l'est et les thermes au nord.

Le forum et le grand sanctuaire, composantes du cœur monumental d'*Alauna*, concentrent l'essentiel des pouvoirs politiques et religieux de la cité. Les deux monuments ont été identifiés dans le cadre de prospections géophysiques.

### Le forum

Le forum mesure 96 x 67 m et se compose d'une grande place centrale entourée d'une galerie à colonnades. Il est longé de boutiques (*tabernae*) ouvrant sur le *cardo* et le *decumanus*. Centre de la vie administrative, économique, politique, judiciaire et religieuse, le forum est généralement doté d'une basilique pour les assemblées publiques ou l'exercice de la justice, parfois d'une curie où se réunit le Sénat local pour gouverner la cité et, enfin, d'un sanctuaire dédié au culte impérial. Le forum d'*Alauna* ayant fait l'objet de spoliations au fil des siècles, il est impossible, en l'état actuel des recherches, d'identifier et de valider la présence d'une ou plusieurs de ces composantes.

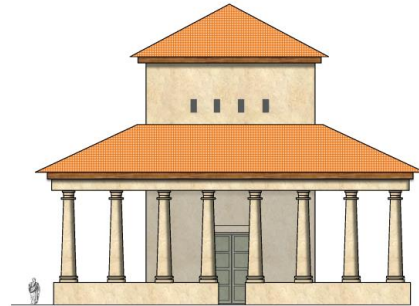


Relevé des éléments constitutifs du forum, au centre de la cité d'*Alauna* (restitution planimétrique L. Paez-Rezende, 2020). Pour comparaison, la maquette du forum de Lutèce.

### Les sanctuaires

Comme toutes les villes romaines, *Alauna* dispose de plusieurs sanctuaires, dont le plus vaste et le mieux appréhendé se trouve dans l'*insula* juste au nord du *decumanus maximus*. Les données du géoradar suggèrent deux phases de construction. Le premier état occuperait une surface de 2605 m<sup>2</sup>. L'aire sacrée est fermée par un simple mur et accueille un temple à plan centré, le *fanum*, dont l'architecture ne se rencontre qu'en Gaule romaine. Le second état propose une monumentalisation accrue, avec une surface de 3230 m<sup>2</sup>, où l'aire sacrée est entourée d'une galerie à portique flanquée, à l'est, de pavillons d'angle. Au centre, le *fanum* est remplacé par un temple classique probablement tétrastyle, ouvert à l'est, et précédé d'au moins deux petites chapelles. Ce grand sanctuaire pourrait être le lieu de culte principal de la ville et avoir accueilli la divinité tutélaire d'*Alauna*.

Grâce au géoradar, désormais trois autres sanctuaires sont suspectés dans l'aire urbaine. Le premier a été identifié à 200 m plus à l'est du grand sanctuaire. Encadré par des rues, il occupe l'intégralité d'une *insula* et comporte un péribole. Ce dernier délimite l'aire sacrée dans laquelle on distingue au moins un *fanum* et une construction de plan carré. En face de lui, au sud du *decumanus*, se dessine un péribole polygonal au centre duquel on reconnaît un bâtiment d'un module comparable aux deux précédents. Enfin, au sud de la ville, les vestiges d'un édifice aux murs massifs et affleurants, sur lesquels a été installée la chapelle de la Victoire, correspondent, sans doute, à un sanctuaire à l'entrée de la ville.



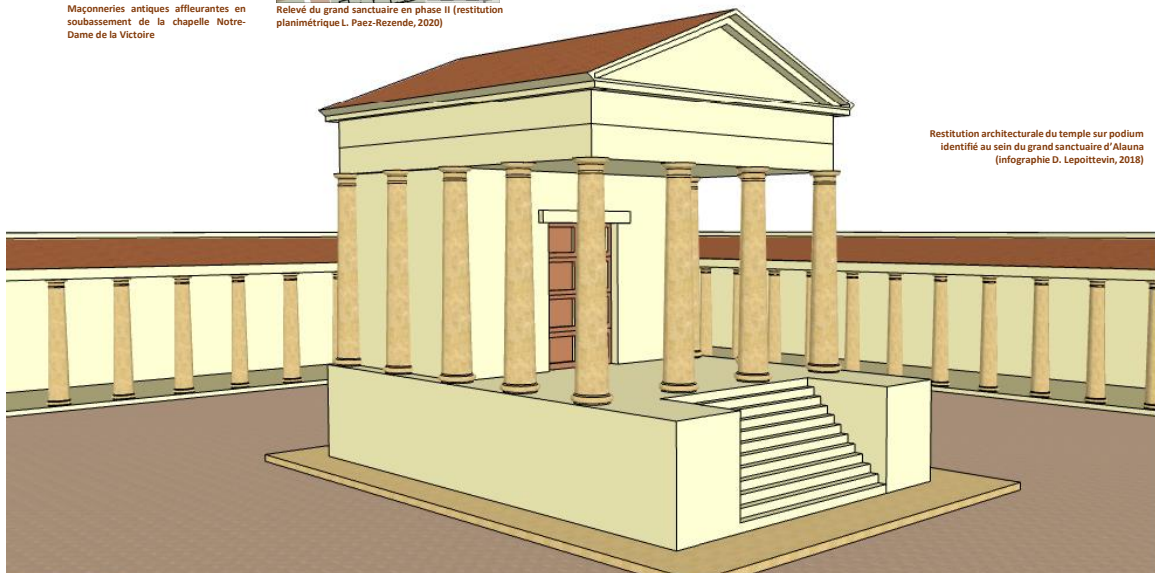
Restitution architecturale du fanum identifié au sein du grand sanctuaire d'*Alauna* (infographie D. Lepoittevin, 2018)



Mçonneries antiques affleurantes en sous-sol de la chapelle Notre-Dame de la Victoire



Relevé du grand sanctuaire en phase II (restitution planimétrique L. Paez-Rezende, 2020)



Restitution architecturale du temple sur podium identifié au sein du grand sanctuaire d'*Alauna* (infographie D. Lepoittevin, 2018)

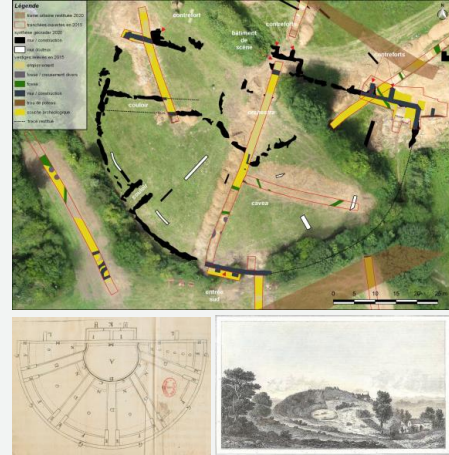
# V – LA PARURE MONUMENTALE D'ALAUNA

## LES LIEUX DE SPECTACLE ET DE DÉTENTE

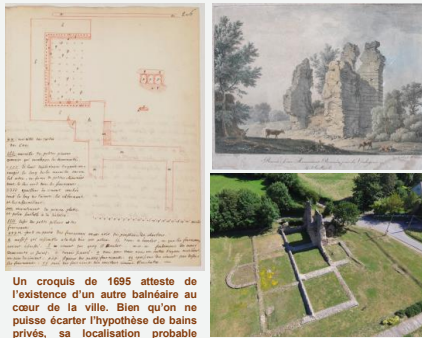
Les édifices de spectacle et les thermes publics ont une fonction propre mais, par-dessus tout, ils permettent de promouvoir la supériorité de l'art de vivre à la romaine. Alors que le théâtre permet la diffusion du modèle culturel latin, les thermes s'affichent comme le *summum* d'un raffinement jamais atteint.

### Le théâtre

Le théâtre d'Alauna est implanté sur les marges nord-orientales de la ville. Il est le seul édifice de spectacle romain actuellement connu dans le département de la Manche. Dégagé pour la première fois en 1695, sous l'autorité de Nicolas Foucault, il a aussi été partiellement exploré, en 2015, sous la forme de sondages, et en 2020 par la prospection géoradar. La superposition des résultats obtenus avec le plan de 1695 et celui de 1722 a permis de soulever de nombreuses anomalies dans les plans anciens. S'il s'agit bien d'un théâtre de plan gallo-romain, l'édifice dispose en revanche d'une scène peu développée et d'une *orchestra* relativement importante. Ces caractéristiques sont significatives d'un édifice hybride à arène dit aussi théâtre/amphithéâtre ou théâtre mixte qui allie à la fois les fonctions théâtrales classiques (représentations issues du répertoire gréco-romain, mimes et pantomimes) et celles propres aux amphithéâtres (combats de gladiateurs, chasses aux animaux sauvages, etc.). Depuis les lois augustéennes sur les théâtres, les spectateurs sont placés en fonction de leur appartenance sociale. Plus on était haut dans le théâtre, plus on était bas dans l'échelon social romain. Avec la chute de l'Empire romain en 476 apr. J.-C., le théâtre va disparaître de la culture occidentale pendant plus de cinq cents ans.



Théâtre antique d'Alauna : Synthèse sur vue aérienne des données archéologiques issues de la fouille de 2015 et des relevés géophysiques (L. Paéz-Rizendo, 2020) ; plan produit suites aux fouilles de 1695 dirigées par l'intendant Foucault (Paris, BNF) et gravure romantique du XIXe siècle (coll. particulière).

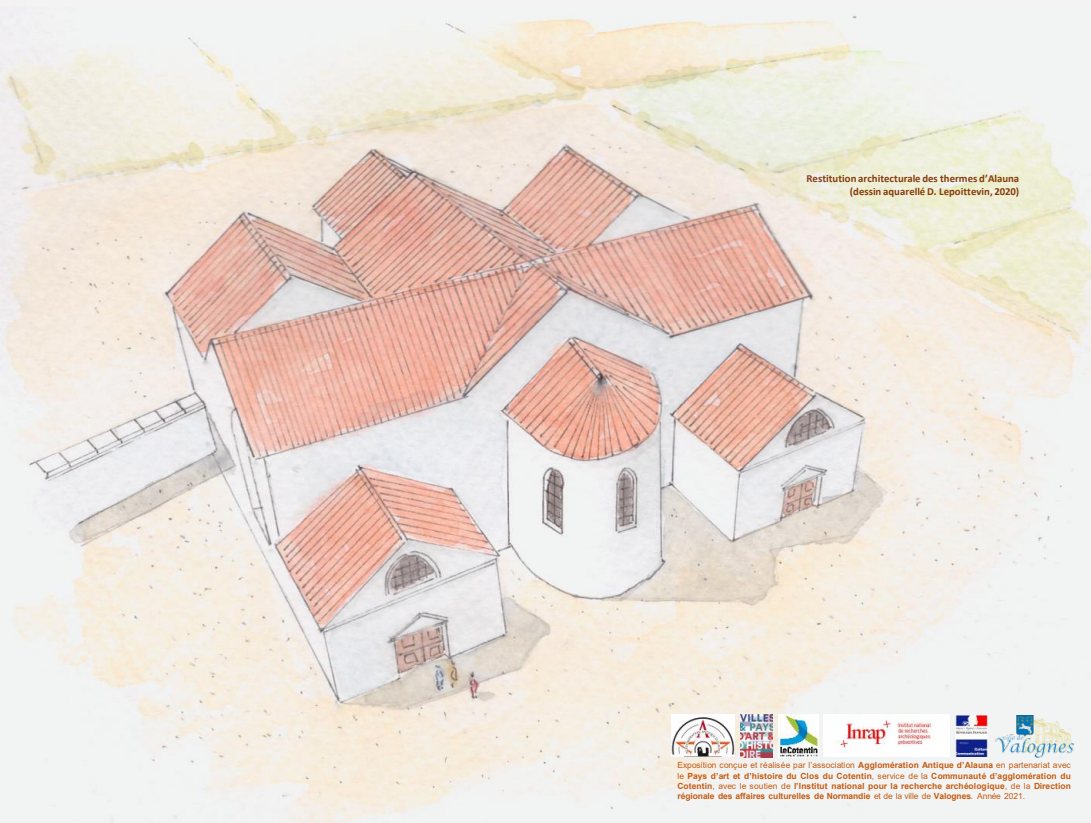


Un croquis de 1695 atteste de l'existence d'un autre balnéaire au cœur de la ville. Bien qu'on ne puisse écarter l'hypothèse de bains privés, sa localisation probable suggère davantage des thermes publics implantés en enfilade de l'ensemble monumental formé par le forum et le sanctuaire.

Thermes d'Alauna : lithographie de 1819 par Lebourgeois (Valognes, médiathèque J. de Laillier) et photographie actuelle de l'édifice (Cl. J.L. Lamache 2019).

### Les thermes

Comme le théâtre, les thermes nord font l'objet de dégagements et de relevés dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les fouilles successives, jusqu'à celles de 1989 à 1992, ont permis de dégager entièrement le monument, de révéler la majeure partie de son plan et de préciser sa chronologie. Construit au milieu du I<sup>er</sup> siècle, l'édifice propose un plan symétrique, avec six salles dites "froides" et quatre salles dites "chaudes". De part et d'autre, l'accès se fait par un vestiaire. On y trouve des étuves, des pièces de soins, des baignoires. L'édifice disposait également d'une piscine chaude octogonale (détruite) et d'une piscine froide. Des latrines et une nouvelle salle chaude seront ajoutées au II<sup>e</sup> siècle et l'ensemble fonctionnera ainsi jusque vers la fin du III<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment est alimenté par un aqueduc amenant l'eau depuis la source du Bû située près du théâtre. Le débouché de l'aqueduc se voit encore dans l'angle sud du bâtiment, à plus de 4 mètres au-dessus du sol. Plusieurs foyers (*praefurnia*) associés à des hypocaustes servaient au chauffage par le sol.



Restitution architecturale des thermes d'Alauna (dessin aquarellé D. Lepoittevin, 2020)



Fig. 6 : Le pupitre des thermes en place à l'entrée du jardin archéologique (cliché : Ch. Brémont, AAA)



Fig. 7 : Détail du panneau d'information du pupitre (cliché : Ch. Brémont, AAA)



La voie et les édifices reconnus par le géoradar dans une portion sud-est de la ville romaine – image SOTC 2021

## Campagne 2021 de prospection géoradar sur le site d'*Alauna* : Bilan provisoire des résultats

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent,  
DUCLOS Caroline

Dans la continuité du programme engagé en 2017 visant la couverture complète de la ville romaine d'*Alauna* au géoradar, cette dernière année s'est concentrée sur la reconnaissance des parcelles de la frange orientale de l'agglomération.

Au cœur de la cité, un grand sanctuaire, le forum et de vastes *domus* ont été identifiés. Plus à l'écart se trouvent des *domus* de taille plus réduite, des maisons à cour et des habitats plus modestes associés à des traces d'activités artisanales découverts lors des trois campagnes de sondages (2013 à 2015).

Enfin, les données collectées sur le théâtre ont permis d'élaborer une synthèse très détaillée de l'architecture de l'édifice, assortie d'un plan renouvelé et fondé sur les dernières observations scientifiques.

Pour cette dernière année de la triennale, l'objectif était d'achever la reconnaissance planimétrique de l'agglomération par le biais de la prospection géoradar. Dans ce cadre, plusieurs parcelles ont été retenues (fig.1). Elles se situent pour l'essentiel dans la portion orientale, sud-est et nord-est du site.

### Parcelles retenues pour la prospection de 2021 (fig. 1)

- Parcelles ZK 9, 10 et 24 : Ce bloc de parcelles, localisé dans la portion est et sud de l'agglomération, forme l'interface entre la zone planifiée et les secteurs périphériques présentant des habitats et des activités artisanales reconnus lors des sondages de 2015. Ce secteur offrait par ailleurs la possibilité de reconnaître la sortie orientale du *decumanus maximus* et l'organisation des abords méridionaux du théâtre.

- AS 30 à 34 : Cet ensemble correspond à la frange nord-est de l'agglomération, particulièrement méconnue sur le plan archéologique. Aucune prospection, ni aucun sondage, n'y a jamais été mené. Les limites de la cité restaient donc à préciser dans cette portion du site.

- AI 108 et 391 : Ces parcelles correspondent à l'environnement direct des thermes et à la sortie septentrionale du *cardo maximus*. Ces prairies devaient être intégralement prospectées en 2020 mais des aléas climatiques ont empêché le fauchage, rendant une partie des terrains totalement inaccessibles à la prospection.

- ZK 47 et 49 : L'exploration de ces parcelles du « cœur de ville » vise l'enrichissement de la documentation sur l'organisation de la zone planifiée et de ses édifices, avec notamment la poursuite des recherches d'indices sur l'existence de thermes publics juste au nord du sanctuaire.



Fig. 1 : Localisation des parcelles prospectées au géoradar en 2017 (orange clair), 2019 (vert), 2020 (rouge) puis celles retenues pour la campagne de prospection géoradar 2021 (bleu) (SIG, Laurent PAEZ-REZENDE).

## Préambule

Les difficultés climatiques du début de l'été ont fortement impacté le bon déroulement de la campagne géoradar, préalablement planifiée sur trois semaines, entre fin juin et mi-juillet 2021. Une grande partie des terrains n'avaient pas été fauchés et cela a contraint le report de la suite de l'intervention. Le planning a dû être révisé et réparti en trois interventions : une semaine de prospection fin juin/début juillet 2021, une seconde début novembre 2021 et une dernière fin février/début mars 2022.

Les résultats présentés ici sont donc partiels et ne concernent que les deux premières séquences, celles de juin et de novembre, sans traitement des données définitives.

### Données perceptibles acquises en 2021 et formulations de quelques hypothèses

Une fois encore, les résultats ont dépassé nos attentes et s'avèrent d'un intérêt majeur pour la compréhension de la portion orientale et sud-est du site. Dans le détail, le bloc des parcelles traité cette année (fig.2) met en évidence le tronçon oriental attendu de la voie décumane n°3 qui marque la limite sud de la zone planifiée de l'agglomération (fig.3). Ce tronçon s'intègre dans un itinéraire de longue distance mettant en relation Portbail et la Baie des Veys (au niveau du passage du Grand Vey). Cette voie apparaît, de part et d'autre, clairement

soulignée par une maçonnerie. Cette structure pourrait correspondre aux murs bahuts d'une galerie, destinés à supporter une colonnade, ou à des caniveaux/égouts souterrains.

La moitié occidentale de ce tronçon (fig.4) est bordée, au nord comme au sud, d'une grande densité d'édifices dont les plans sont assez lisibles et qui avaient été entre-aperçus lors des sondages de 2015. En l'état, il est trop tôt pour statuer sur la nature de ces vestiges mais la configuration des bâtiments agglomérés le long de la voie, mitoyens et se déployant en perpendiculaire de l'axe de circulation, évoque immédiatement celle du quartier artisanal ouest de Bliesbruck (Dusseaux 2013 : 78 97) où de nombreux entrepôts, locaux de commerce et d'artisanat ainsi que des boutiques ont été identifiés lors des fouilles, avec des petites ruelles régulièrement intercalées pour la distribution des cours à l'arrière (fig.5). La similarité des plans et la présence de scories dans les sondages en 2015, notamment dans la parcelle ZK9, avaient déjà suscité une telle hypothèse.

Sur la moitié orientale du tracé de la voie décumane 3 (fig.6), les bâtiments se raréfient et on est interpellé par de petits édicules un peu en retrait de l'axe de circulation. S'agit-il d'indices de monuments funéraires qui pourraient prendre la forme de mausolées ou de chapelles funéraires, voire d'une nécropole en sortie sud-est de la ville ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer mais l'hypothèse, séduisante, mérite d'être posée.



Figure 2 : Une partie des parcelles traitées en 2021 (Google Earth, Laurence JEANNE).

À l'extrémité orientale (fig.7), la voie entame une courbe très marquée pour venir se « greffer » sur le chemin rural existant. Les travaux du PCR ARBANO avaient montré que ce chemin était probablement une résilience d'un axe ancien, dont l'origine remonte peut-être antérieurement à la période gallo-romaine, et que l'on suit depuis la Baie des Veys (Allinne, Léon 2018). Cette hypothèse (n°5) avait d'ailleurs déjà été formulée dans le cadre du précédent rapport de prospection géoradar (Jeanne et al. 2021 : p. 93 95). Les données 2021 lui accordent aujourd'hui des arguments sérieux.

#### Perspectives pour l'année 2022

Le report de la fin de la campagne à l'hiver prochain a logiquement impacté le planning du

prestataire (SOT) et le rendu du rapport 2021 ne pourra pas être envisagé avant mai 2022. Dans ces conditions, la demande de publication qui devait être déposée en septembre prochain n'aurait pas pu être validée, ou beaucoup trop tardivement, pour permettre d'engager la première année de publication dans des conditions satisfaisantes.

Aussi avons-nous décidé de reporter d'une année le début du projet de publication. Dans l'attente, un dossier de demande de subventions (Ministère de la Culture et Conseil Départemental) a été déposé à la DRAC pour la campagne 2022. En préalable à la publication, les objectifs de l'année à venir s'orienteront vers l'étude et la stabilisation du mobilier déposé dans les réserves de l'ancien musée des Vieux Métiers à Valognes (fouilles des thermes, Thierry Lepert, 1989-1992).



Figure 3 : Tronçon de la voie décumane 3 qui correspond à l'axe Portbail/La Baie des Veys (DAO, Laurence JEANNE).

Ce travail devrait permettre plus précisément de réaliser :

- l'étude du mobilier céramique par Marc Antoine THIERRY (céramologue à Eveha),
- l'étude des monnaies par Pierre Marie GUIHARD (service de numismatique au Centre Michel de Boüard-CRAHAM),
- ainsi que la stabilisation du mobilier métallique présentant une corrosion active et nécessitant une stabilisation pour permettre son étude en 2023. Ce travail sera réalisé par Raphaëlle CHEVALLIER.

Allinne, Léon 2018 : ALLINNE (C.), LÉON (G.). — *L'Antiquité en Basse-Normandie : Atlas dynamique Arban* : projet collectif de recherche. Caen : Groupe Antiquité, 2018.

Dusseaux 2013 : DUSSEAUX (D.). — *Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim*. Saint-Étienne : IAC éd. d'art, 2013. 128 p.

Jeanne et al. 2021 : JEANNE (L.), PAEZ-REZENDE (L.), SALA (R.), ORTIZ QUINTANA (H.), RODRIGUEZ SIMON (P.), DUCLOS (C.), GARCIA (E.). — *Valognes (Manche - 50) « Alauna ». L'agglomération antique d'Alleaume. La Victoire/Le Castelet. Géoradar. 7ème année. : rapport 2020*. Valognes : Drac de Basse-Normandie - Service Régional de l'Archéologie, 2021. 136 p.

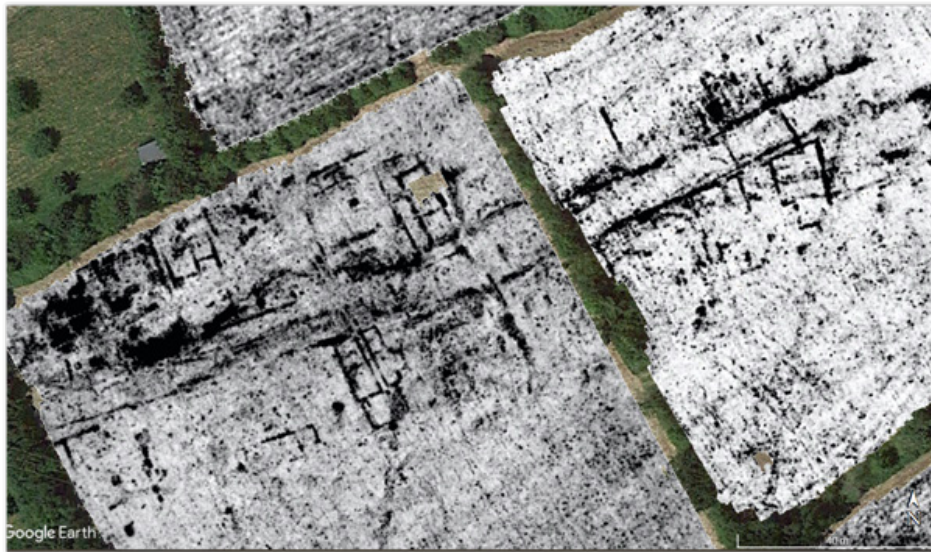


Figure 4 : La moitié occidentale de la voie décumane n°3 est clairement bordée d'une succession d'édifices qui pourrait suggérer un quartier artisanal (Google Earth, JEANNE Laurence)

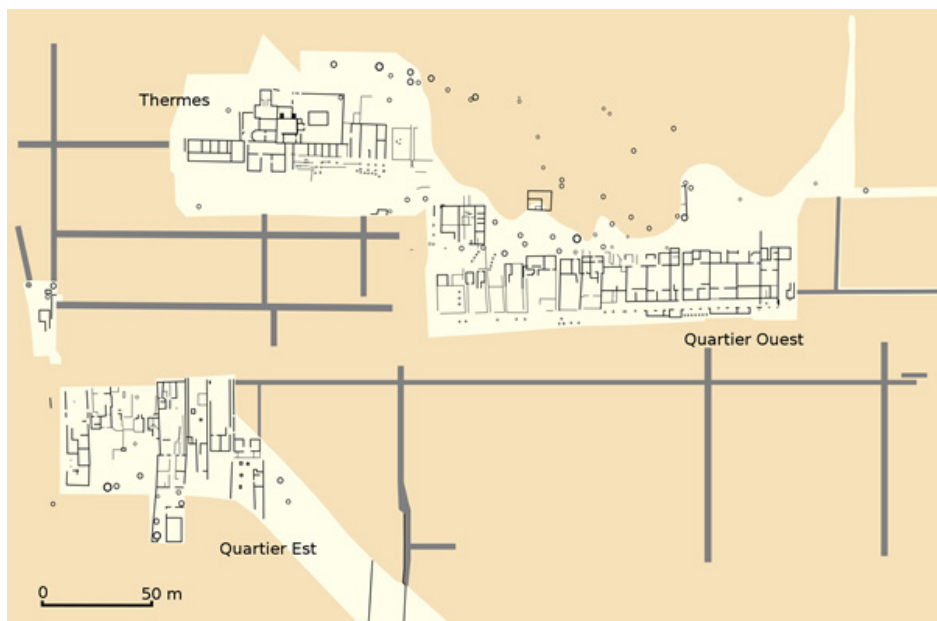


Figure 5 : Plan des différents quartiers du vicus de Bliesbruck-Reinheim et notamment du quartier artisanal ouest, avec son enfilade d'édifices à vocation artisanale et commerciale. . [https://www.wikiwand.com/fr/Thermes\\_de\\_Bliesbruck](https://www.wikiwand.com/fr/Thermes_de_Bliesbruck)

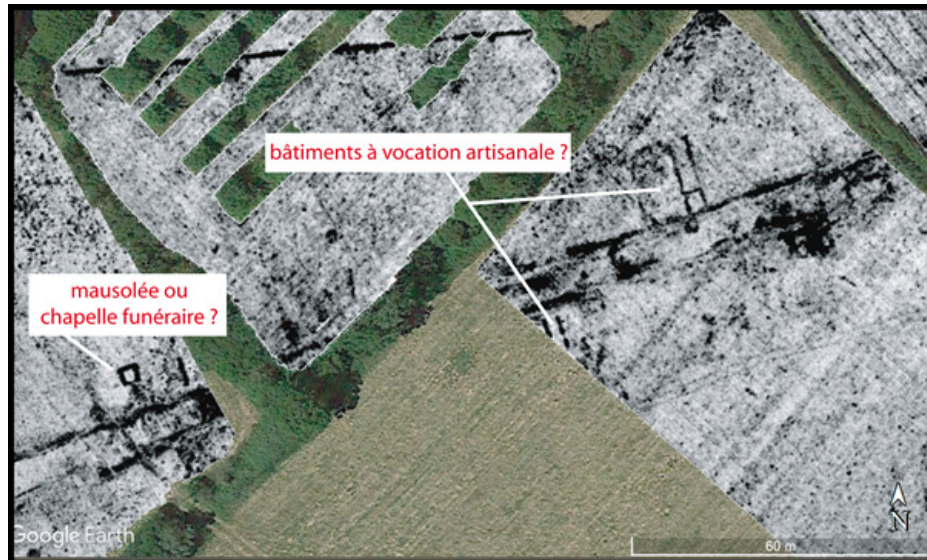


Figure 6 : La moitié orientale de la voie décumane n°3 est bordée de petits édifices en retrait de l'axe de circulation. S'agit-il d'indices de monuments funéraires qui pourraient prendre la forme de mausolées ou de chapelles funéraires, voire d'une nécropole en sortie sud-est de la ville ? (DAO, Laurence JEANNE)

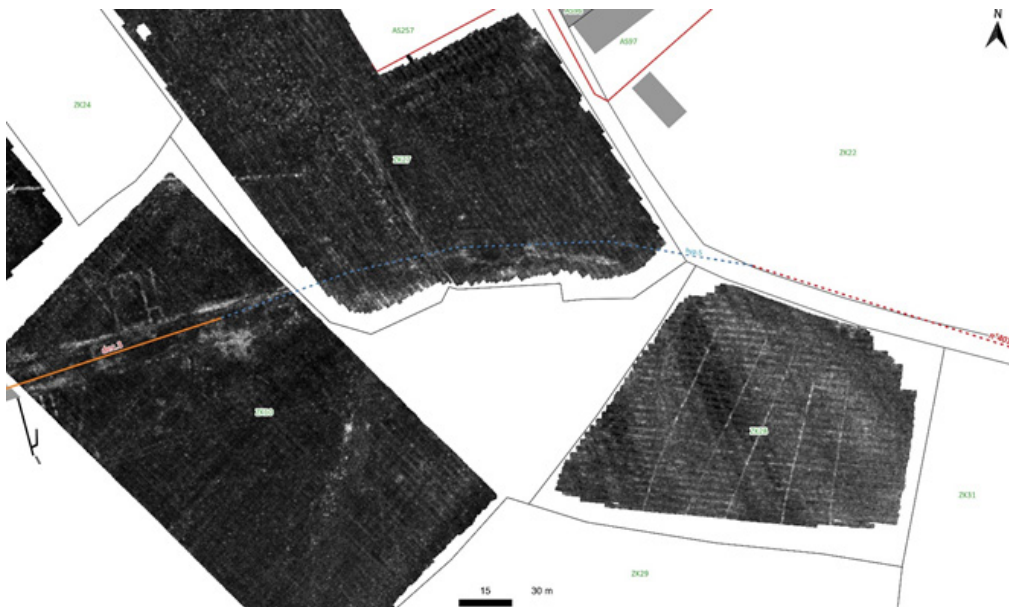


Figure 7 : À l'extrémité orientale, la voie décumane 3 entame une courbe pour venir se « greffer » sur le chemin rural existant (SIG, Laurent PAEZ-REZENDE).



## Prospection sur le Merderet

L. Paez-Rezende, L. Jeanne, C. Duclos,  
D. Lepoittevin

L'entrée de la voie *Coriallo-Alauna* a été très précisément localisée lors de la campagne de prospection géoradar, menée en 2020, dans la parcelle qui jouxte les thermes sur leur frange orientale (figure 1). Depuis *Coriallo* (Cherbourg), son tracé reste hypothétique, notamment en l'absence d'indications précises, que ne fournissent ni la table de Peutinger (figure 2), ni des identifications formelles sur le terrain.



Figure 2 : Les voies vers la côte, sur un extrait de la Table de Peutinger ; Inconnu; Celtis, Konrad, 1459-1508 et al., *Tabula Peutingeriana*, Österreichische Nationalbibliothek :



Figure 1: la voie en sortie d'Alauna, sur les données géoradar des vestiges à l'est des thermes (SIG R. Sala)

Les dernières recherches nous amènent à envisager, à la sortie septentrionale de la cité, une bifurcation en deux axes, l'un rejoignant la cité de *Coriallo* et l'autre une échappatoire maritime sur la côte du Val de Saire, dans les environs de Fermanville. Dans ce cas de figure, les deux itinéraires devaient traverser la rivière le Merderet, distante de moins de 500 mètres de la sortie de la ville (figure 3), à deux endroits distincts du cours d'eau.

Une première prospection pédestre a été réalisée en août 2021, avec pour objectif de détecter un éventuel franchissement du cours d'eau sur les deux itinéraires supposés.

Après avoir remonté le Merderet (figures 6, 7 et 8) à partir du hameau de la Valette, notre attention a été attirée par un amas de pierres dans le lit de la rivière, en partie masqué par la végétation aquatique (figure 4).

À cet endroit précis, l'actuelle berge sud mesure

40 cm de hauteur et la berge nord 1 m. Une fois les lentilles d'eau dégagées, le fond de la rivière présente un profil bombé (figure 5), dans le sens d'écoulement de l'eau, sur 5,5 à 6 m de longueur. Lors de la prospection, l'eau était à 10 cm au-dessus du point le plus haut et à 30 cm aux extrémités.

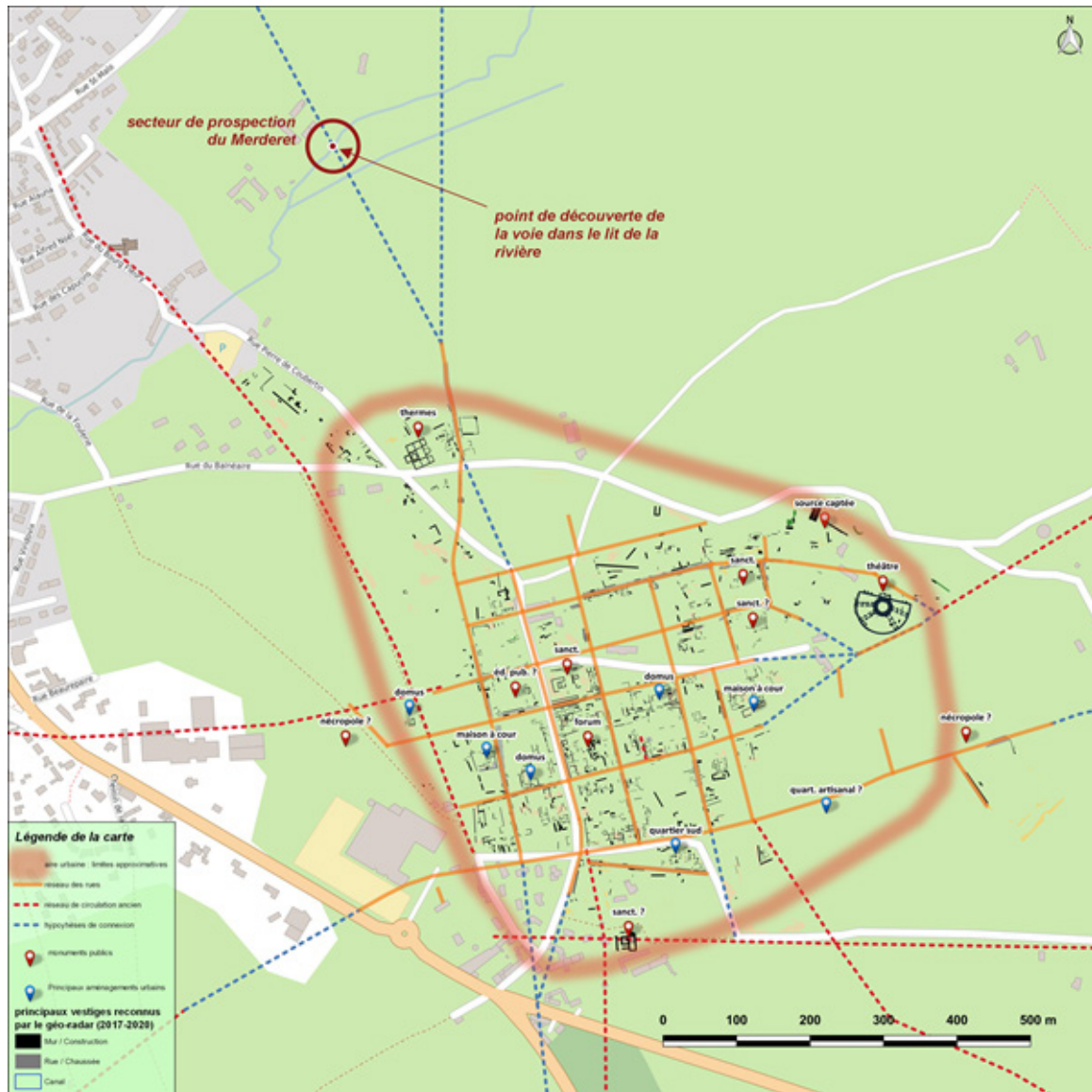


Figure 3 : Plan d'Alauna (restitution planimétrique L. Paez-Rezende, 2020)



Figure 4 : l'amas de pierres envahi par la végétation aquatique (photo L. Paez-Rezende)

Le profil et la largeur de la structure repérée, sa position sur l'axe supposé de la voie vers Coriallo, la présence de morceaux de tuiles romaines parmi le remblai, constituent un faisceau probant d'arguments en faveur d'une structure antique de type voie.

Le cours du Merderet a subi de multiples déplacements au cours du temps, au gré des aménagements hydrauliques (dérivations et biefs) destinés à faire fonctionner les moulins à eau qui le bordent. L'ouvrage identifié ne constitue donc peut-être pas le gué antique qu'empruntait la voie



Figure 5 : une fois dégagé, le profil bombé apparaît clairement (photo L. Paez-Rezende)

pour traverser la rivière, mais de façon probable, un tronçon de la voie elle-même, reliant *Alauna* à *Coriallo*.

Il restera à vérifier, lors d'une prochaine prospection, si un second tronçon, qui correspondrait à l'embranchement vers Fermanville, est encore visible un peu plus à l'est.

À suivre...



Figure 6 : Laurent et Dominique ont franchi... le Merderet (photo L. Jeanne)



Figure 7 : Caroline prend les notes (photo L. Jeanne)



Figure 8 : Non ce n'est pas une canne à pêche ! Laurence prend les mesures qui s'imposent (photo C. Duclos)



## Le Mont Caste de Montebourg : première reconnaissance

Dominique LEPOITTEVIN, Laurence JEANNE et  
Laurent PAEZ-REZENDE

À l'époque augustéenne et dans de nombreux territoires, l'édification de chefs-lieux de cité semble s'être accompagnée du déclin des *oppida* gaulois, situés bien souvent à proximité de ceux-ci, dans un mouvement de transfert du centre du pouvoir et de l'activité économique. Ainsi, chez les Lexoviens, l'*oppidum* du Castellier, qui étend ses 167 ha sur la commune de Saint-Désir<sup>1</sup>, est abandonné au profit de *Noviomagos*/Lisieux, distante de quatre kilomètres. Chez les Diablinthes, l'*oppidum* du Mesnil, à Moulay<sup>2</sup>, qui couvre 135 ha, est délaissé pour *Noviodunum*/Jublains, à moins de dix kilomètres de là. Plus loin de nous mais dans un mouvement similaire, Bibracte, ville gauloise de 135 ha, a passé le relais à *Augustodunum*/Autun, chef-lieu de cité des Éduens. Le pouvoir est désormais détenu par la nouvelle capitale, que renforce l'abandon des anciennes places fortes gauloises. Des logiques à la fois économiques, pratiques mais aussi symboliques semblent avoir motivé ces déplacements. Qu'en est-il pour le territoire des Unelles ? Pouvons-nous observer un glissement similaire entre un *oppidum* et un chef-lieu de cité ?

La projection du réseau connu des sites fortifiés attribuables à la période gallo-romaine permet

d'observer un effet de voisinage entre la cité d'*Alauna* et l'éminence du Mont Caste de Montebourg, située à moins de 5 km, et mentionnée par les antiquaires, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, comme un probable camp fortifié. Ce dernier, de taille modeste, correspond-il à un site gaulois de type *oppidum* ? Et, le cas échéant, l'implantation de la cité antique d'*Alauna*, dans le cadre de la réforme augustéenne, aurait-elle pu entraîner son déclin ? À tout le moins, peut-on supposer que la configuration du lieu, véritable tour de guet sur l'ensemble du Cotentin, a induit une présence militaire gauloise ou romaine sur cette éminence ? Ces interrogations ont motivé une prospection de terrain en juillet 2021 avec pour objectif de reconnaître la structure et de collecter des indices susceptibles d'apporter des éléments de chronologie.

### Présentation du site

La colline du Mont Caste est située dans le Cotentin au nord-est de l'actuel département de la Manche, sur la commune de Montebourg, à un kilomètre au nord-ouest du bourg actuel de la ville (figure 1).

D'un point de vue géologique, le Mont Caste dessine au nord du parc des marais du Cotentin, avec le mont Rogneux, la Museresse et le Mont d'Huberville, une ligne de crête séparant le bassin versant de la Sinope au nord, de celui du Merderet au sud. Ces dômes topographiques, points culminants de cette partie du Cotentin, sont constitués de grès dits « armoricains », issus de couches sédimentaires indurées d'âge Ordovicien inférieur. Ils résultent de phénomènes très anciens, qui ont formé les bassins



Figure 1 : vue aérienne du Mont Castre (au second plan la carrière du mont Rogneux) - (cliché L. Jeanne)

versants environnants, en érodant les sols plus tendres constitués de calcaires et de schistes<sup>3</sup>.

Au niveau topographique, le Mont Castre prend la forme d'un dôme culminant à 108 m (voir figure 2) dont la base couvre une vingtaine d'hectares.

La partie sommitale est couronnée d'un talus de 680 m de long, renfermant une surface en forme d'amande, d'environ 3,3 hectares (figures 3 et 4). Ce talus délimite un ovale de 227 m sur 180 m, d'axe de symétrie orienté nord-est/sud-ouest, dont la pointe au sud-ouest correspond au sommet du mont. Deux interruptions sont visibles dans la partie nord-ouest de la fortification. Ces deux ouvertures sont probablement dues au passage de chemins d'exploitation qui la tranchent nettement sur quelques mètres de largeur.

Un second anneau, bien marqué dans le paysage et l'altimétrie (figure 5), pourrait évoquer la possibilité d'une seconde levée plus large qui encerclerait la colline fortifiée.

### Historique des recherches

La première mention d'un camp fortifié au Mont Castre remonte au XVII<sup>e</sup> siècle, où l'enceinte est mentionnée en 1691 par Levassieur de Masseville, à une époque où l'on qualifiait quasi-systématiquement de romains la plupart des camps fortifiés : « On prétend aussi que des lieux éminents qui sont auprès de cette ville-là [Valognes], sous le nom de Montcastre

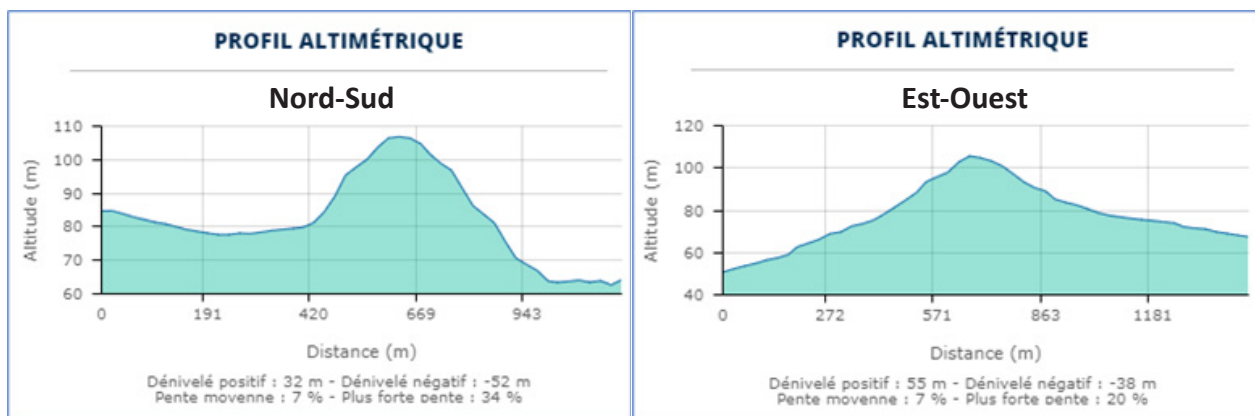


Figure 2 : profils altimétriques du Mont Castre, (Géoportail-IGN)

3. Bonhomme, 2001

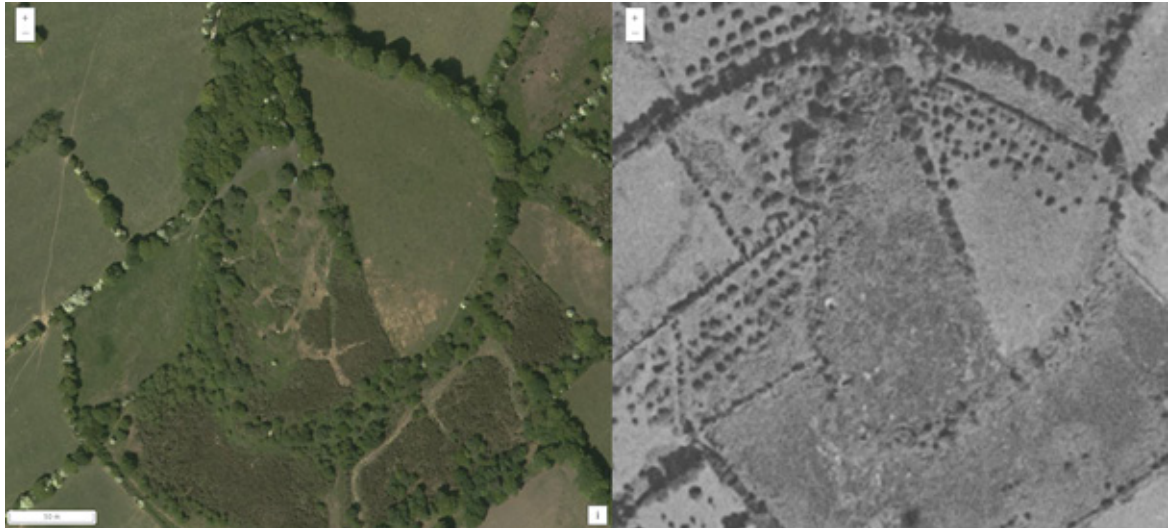


Figure 3: photos aériennes 2006-2010 et 1947, (Géoportail-IGN)



Figure 4: tracé de l'enceinte sur vue aérienne 2019, (Géoportail-IGN)



Figure 6 : partie sommitale, à l'intérieur de l'enceinte (cliché L. Jeanne)

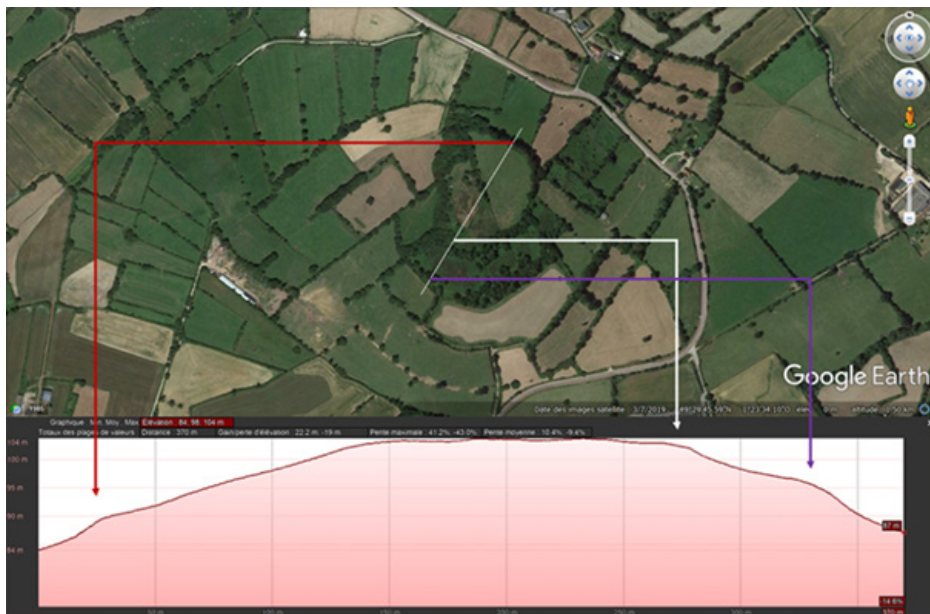


Figure 5 : tracé de l'enceinte sur vue aérienne 2019, (Géoportail-IGN et infographie L. Paez-Rezende)

(*Monscastrorum*), étaient des campements des armées romaines ; quoi qu'il en soit on voit encore les retranchements de celui de Montebourg ; et en effet sa situation était propre à tenir le pays en bride et à observer les mouvements des gaulois du Cotentin quand ils voulaient secouer le joug des romains »<sup>4</sup>.



Figure 7 : extrait de l'Atlas de Trudaine 1784

Le Mont Castre est mentionné au XVIII<sup>e</sup> siècle par L'Atlas de Trudaine (figure 7). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Charles De Gerville signale la découverte en 1819, sur les revers nord-ouest du Mont Castre, d'une vingtaine de sesterces attribuables au haut-empire<sup>5</sup>. L'antiquaire fait dresser le plan de la structure en 1822 (figure 8) puis rédige en 1826<sup>6</sup> une description de l'enceinte. Il constate la bonne conservation de l'enceinte, haute de 10 à 12 pieds (3,3 m à 4 m environ), et note la quasi absence de fossés. Il mentionne enfin la présence d'une entrée primitive au nord-ouest de la structure. Le relevé original est conservé à la bibliothèque de Cherbourg<sup>7</sup> (figure 9) dans le fonds ancien, manuscrit 244.

En 1901, Léon Coutil<sup>8</sup> mentionne le Mont Castre dans la liste des camps Unelles, en s'inspirant largement du travail de De Gerville. En 1906, il décrit<sup>9</sup> un camp polygonal de sept côtés, un peu triangulaire dont les talus mesurent en moyenne 3 à 3,50 m de hauteur, et parfois plus, avec des fossés peu apparents. Il indique une longueur de 250 m et une largeur de 200 m.



Figure 8: plan du camp dressé pour De Gerville publié en 1826

Quelques années plus tard, en 1912, le lieutenant Pérès<sup>10</sup> publie un tracé et un descriptif qui renvoient à un camp romain (figure 10). Si la forme générale de l'enceinte est conforme aux données antérieures, Pérès évoque l'existence de cinq portes jamais rapportée par ses prédécesseurs (en dehors de la porte nord-ouest mentionnée par Charles de Gerville en 1826).

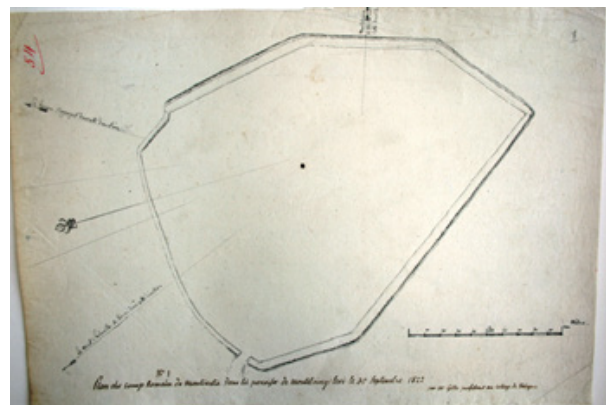


Figure 9: manuscrit de De Gerville du relevé du plan du camp en 1822

4. Levassieur-de Masseville, 1691

5. Pilet-Lemière et al., 1989, p 66

6. De Gerville, 1826, pp 176-177

7. De Gerville, 1822

8. Coutil, 1901, p 69

9. Coutil, 1906, p 129

10. Pérès, 1912, pp 139 et 141



Figure 10 : plan du camp du Montcastré selon Pérès

Le Mont Castre est listé en 1916 dans l'inventaire bibliographique des enceintes de France<sup>11</sup>, qui fait référence aux travaux de Georges Rouxel. Ce dernier avait ajouté, dans le Bulletin de la société préhistorique française de 1907<sup>12</sup>, le Petit-Montcastré à la liste des enceintes de la Manche, sans garantie de datation en l'absence de fouilles.

Paul Le Cacheux, archiviste-paléographe originaire de Montebourg, fait dresser en 1938 un relevé de l'enceinte et projette d'y réaliser des fouilles. Son décès peu de temps après, en juin 1938, met fin au projet<sup>13</sup>. Ce relevé ne semble pas répertorié dans le fonds Paul Le Cacheux des archives de la Manche.

Dans son article de 1959, sur les enceintes gauloises du Nord et de l'Ouest, Paul-Marie Duval<sup>14</sup> fait état du travail d'inventaire réalisé par Sir Mortimer Wheeler<sup>15</sup> dans son ouvrage « Hill-Forts of Northern France », paru en 1957, qui mentionne le Mont Castre au titre des forteresses secondaires.

Sir Mortimer Wheeler livre une description du camp, connu sous le nom du Petit Montcastré (Mont Castre). Il indique qu'il couronne le sommet de la colline sur environ 3-4 acres (1,2 à 1,6 ha), en position légèrement inclinée, et que sa défense comprend un seul rempart d'environ 9 pieds (2,80 m) de haut avec un parement extérieur en pierre sèche et probablement un parement intérieur à 20-25 pieds

(6 à 8 m) de celui-ci et un comblement de terre sablonneuse. Il note qu'aucun fossé n'est clairement visible sauf près de l'entrée sud-est, elle-même en grande partie comblée.

### Description de l'enceinte suite à la reconnaissance de juillet 2021

**Zone 1** : Le rempart oriental se présente aujourd'hui sous la forme d'un talus, implanté à la rupture de pente, qui tient lieu de limite parcellaire (figures 11 à 16). Le parement interne (figure 13) semble avoir été remanié et la structure fragilisée par la présence de la végétation (arbres, ...). Fortement érodé, il est parfois habillé par un parement en pierre, dont on



retrouve de nombreux éléments épars, de part et d'autre de la haie. En l'absence d'une armature régulière, il est toutefois difficile de le comparer à une structure de type *murus gallicus*.



Figure 11: face externe du rempart

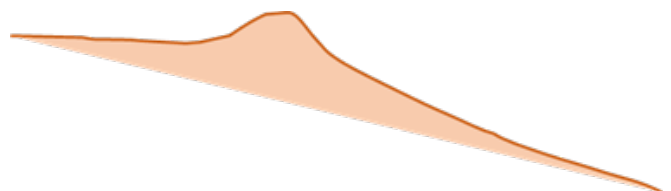


Figure 12 : profil de la fortification en zone 1

11. Viré, 1916, p 163  
12. Rouxel, 1907, p 99  
13. Petit-Dutailis, 1938  
14. Duval, 1959, p 57  
15. Wheeler, 1957, pp. 115-116



Figure 13 : parements de moellons



Figure 16: face externe et moellons épars



Figure 14: face interne et profil



Figure 17 : la haie en limite de rupture de pente



Figure 15: face interne du rempart



Figure 18 : la zone de moindre pendage avant la rupture de pente



**Zone 2** : Dans la continuité du talus de la zone 1, on observe la présence d'un dénivelé de profil quasi vertical sur 3 à 4 m de hauteur, en pied de haie et d'une zone de moindre pendage (figures 17 à 20).

La conservation d'un tel dénivelé en pied de pente, et donc soumis au ravinement, pose la question d'une structure sous-jacente assurant le maintien du sol.



Figure 19: profil de la fortification en zone 2



Figure 20 : le fort dénivelé, à gauche



Figure 23 : profil du talus traversé par le chemin d'exploitation

**Zone 3** : Dans la partie septentrionale, la fortification présente un talus fortement arasé, placé en limite de rupture de pente, qui présente une forte déclivité (figures 21 et 25). À l'angle nord-ouest du rempart, un chemin d'exploitation traverse la structure (figure 24). Il est difficile de dire si cela correspond à l'entrée primitive identifiée par De Gerville. Le talus reprend alors vers l'ouest avec un profil marqué, sur plusieurs mètres de hauteur (figures 22 et 23).



Figure 24 : chemin d'exploitation traversant le rempart dans l'angle nord-ouest

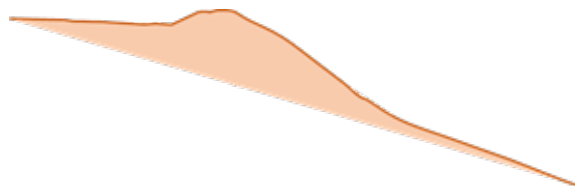


Figure 21: profil de la fortification en zone 3 Nord



Figure 25 : le fort dénivelé dans la partie nord

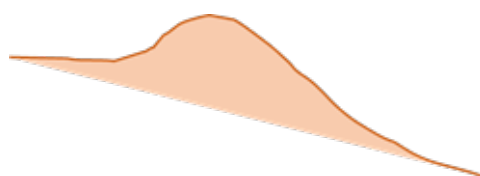


Figure 22: profil de la fortification en zone 3 Ouest



**Zone 4** : Le rempart est constitué d'un talus massif, traversé dans la partie sud par un chemin d'exploitation (figures 26 à 30).



Figure 26: profil de la fortification en zone 4



Figure 27 : coupe du rempart par le chemin



Figure 28 : coupe du rempart par le chemin



Figure 29 : le chemin qui traverse le rempart



Figure 30 : coupe du rempart par le chemin

**Zone 5** : Le rempart est constitué d'un fort talus (d'une largeur d'environ 4 mètres à son sommet), implanté, dans la moitié sud de la zone, en limite de rupture de pente, présentant ainsi un dénivelé très marqué vu de l'extérieur (figures 33, 34 et 36).

Une zone d'excavation - carrière ? - (figure 35) laisse apparaître des moellons qui pourraient constituer l'armature du rempart (figure 31). De nombreux moellons sont également éparpillés sur la pente (figures 32 et 37).

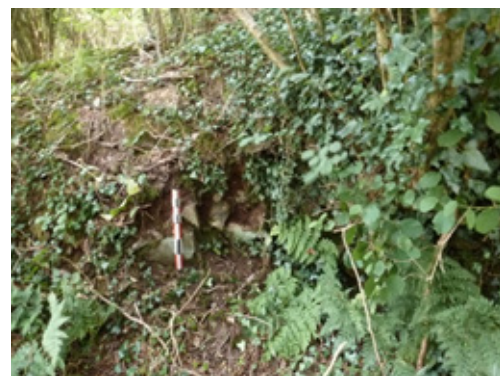


Figure 31 : moellons apparents dans l'excavation



Figure 32 : les moellons sur la pente du rempart

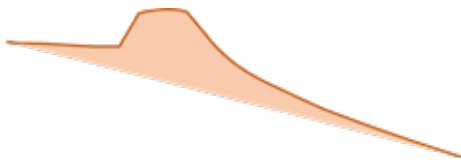


Figure 33 : profil de la fortification en zone 5



Figure 34 : un fort dénivelé



Figure 35 : excavation (carrière ?)



Figure 36 : les moellons sur la pente du rempart



Figure 37 : les moellons sur la pente du rempart

**Zone 6** : La continuité de la fortification est attestée par la ligne de hauteur (flèches rouges sur les figures 38 et 39) où la densité de la végétation épaisse empêche toute reconnaissance précise, sauf dans la partie orientale où les ajoncs laissent place aux fougères et aux ronces (figure 42).



Lors de la prospection, une seconde porte a été observée au sud/sud-est.



Figure 38 : les flèches rouges indiquent la position du rempart



Figure 39 : idem figure 38



Figure 41 : les blocs de parement de l'entrée



Figure 40 : le profil de la porte, dissimulé par la végétation

Elle se devine, dans la végétation, par une rupture du profil du talus (figure 40) et des lignes de gros blocs qui semblent constituer le parement des côtés de l'entrée (figure 41).

### Conclusion

La reconnaissance menée en juillet 2021 sur le Mont Castre oriente l'hypothèse d'un site défensif gaulois occupé lors de la conquête, probablement ancré sur des aménagements antérieurs qui ont déjà fait l'objet de quelques occurrences, notamment pour l'âge du bronze. Les recherches menées en Normandie occidentale, sur le Mont Castel à Port-en-Bessin, l'*oppidum* du Chatelier, près d'Avranches ou encore l'*oppidum* de Castellier à Saint-Désir, attestent que ces fortifications gauloises révèlent souvent des vestiges de l'âge du Bronze et alternent souvent des phases de désaffectation et de remise en état entre l'âge du Bronze et la fin de l'âge du Fer. Des réutilisations jusqu'au Moyen Âge sont aussi attestées.

La vue panoramique depuis le Mont Castre s'étale entre la Baie des Veys et le Mont à la Quesne de Brix, offrant un point de vue imprenable sur le sud du territoire et ses éminences, qui tend à démontrer l'intérêt de ces sites fortifiés. À mi-hauteur des pentes du Mont Castre, se distingue déjà très nettement « l'*oppidum* » du Plessis-Lastelle (l'autre Mont Castre),



Figure 42 : vue plongeante du haut du rempart, vers l'extérieur de l'enceinte



le mont Étencin, le mont de Doville, le mont de Besneville puis le cap de Carteret. Dans ce contexte, les Gaulois de la tribu des Unelles, avec plusieurs éminences fortifiées également identifiées dans le nord du Cotentin, disposaient ainsi d'un maillage de sites de hauteur permettant de surveiller l'intégralité de leur territoire et d'assurer sa défense.

En l'état actuel des recherches, nous ne sommes pas encore en mesure de démontrer pour le Mont-Castre de Montebourg et, plus largement, pour l'ensemble du territoire des Unelles, la présence de villes gauloises au sein de ces *oppida*, comme les fouilles ont pu le démontrer au Mont Beuvray. De telles villes structurées, véritables lieux de pouvoir central d'un territoire, dotées d'attributs spécifiques (réseau de rues, quartiers spécialisés, édifices politiques, religieux et administratifs...), existent-elles dans le Cotentin ? Pourrions-nous envisager ce type d'agglomérations sur une éminence aussi vaste que celle du Plessis-Lastelle (le Grand Mont Castre) ? Et cela pourrait-il être également le cas plus au sud, chez les Abrincates, au Petit-Celland ? L'*oppidum* du Mont Castel, sur la commune de Port-en-Bessin, fouillé depuis plusieurs années, a révélé une occupation militaire césarienne mais aucun indice de ville gauloise sous l'implantation militaire<sup>16</sup>. Ce phénomène semble bien établi pour notre région et le site du Mont Castre de Montebourg pourrait bien dévoiler, à son tour, non pas un *oppidum*, mais un site gaulois de repli et de défense, voire un lieu symbolique qui marque le pouvoir d'un clan ou d'une tribu.

### Bibliographie

**Bonhomme** (B.), 2001, *Carrière de Montebourg (Manche)*, BRGM/RP-50462-FR.

**Coutil** (Léon), 1901, « *l'époque gauloise dans le Sud-Ouest de la Belgique et le Nord-Ouest de la Celtique* », *Bulletin de la société Normande d'études préhistoriques*, p. 48-138.

**Coutil** (Léon), 1906, « *les Unelli, les Ambivariti et les Curiosolitae, ethnographie et topographie* », *Bulletin de la société normande d'études préhistoriques*, t. XIII, 1906, p. 112-185.

**De Gerville**, 1826, « *Notice sur les camps romains dont on remarque encore les traces dans le département de la Manche* », *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, volume 7, p. 175-195.

**De Gerville**, 1822, « *plan du camp romain de Montcastre dans la paroisse de Montebourg le 30 septembre 1822* », *Manuscrit 244*, Bibliothèque de Cherbourg.

**Duval** (Paul-Marie), 1959, « *Une enquête sur les enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord* », *Gallia*, t.17, fascicule 1, 1959. p. 37-62.

**Giraud et al.**, 2010, Pierre Giraud, Cyril Marcigny, Anthony Lefort, François Coupard, Xavier Bernardeau, « *Les sites fortifiés de hauteur de la Tène finale en Basse-Normandie* », *Actes du XXXIIIe colloque international de l'AFEAF*, Caen, du 20 au 24 mai 2009, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2010, p. 73-94.

**Lefort et al.**, 2018, Anthony Lefort, Cyril Marcigny, Patrice Méniel, « *L'occupation militaire romaine préaugustéenne du mont Castel à Port-en-Bessin-Huppain et Commes (Calvados)* », REDDÉ (M.) dir. — *L'armée romaine en Gaule à l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2018, p. 207-248 (Bibracte ; 28).

**Le Goff et al.**, 2012 : Elven Le Goff et Catherine Moreau, « *Moulay, un oppidum de l'ouest de la Gaule revisitée* », *Archéopages, Archéologie et société, hors-série n°3-2012, Nouveaux champs de la recherche archéologique*, p. 153-159, INRAP.

**Levasseur-de Masseville** (Louis), 1691, *Histoire sommaire de Normandie*, Volume 1.

**Pérès** (Joseph Marie), 1912, « *La conquête du Cotentin par les Romains* », Edition de la société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire Naturelle du département de la Manche, Saint-Lô, 1912.

**Petit-Dutaillis** (Charles), 1938, « *Éloge funèbre de M. Paul Le Cacheux, correspondant français de l'Académie* », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 82<sup>e</sup> année, n° 3, 1938, p. 286-288 (séance du 24 juin 1938).

**Pilet-Lemière** (Jacqueline) et **Levalet** (Daniel), 1989, *Carte archéologique de la Gaule, Manche*, Académie des inscriptions et belles-lettres.

**Rouxel** (Georges), 1907, « *séance du 28 février 1907, cinquième rapport mensuel de la commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques* », *Bulletin de la société préhistorique française n° IV-2*, 1907, p. 99.

**Viré** (Armand), 1916, « *inventaires bibliographiques des enceintes de France* », *Bulletin de la société préhistorique française n° XIII*, 1916, p. 151-166.

**Wheeler** (sir Mortimer), 1957, *Hill-Forts of Northern France*, The society of antiquaries of London.

16. Lefort et al., 2018



## Episode 2 - Le voyage de Drusus

Dominique Lepoittevin

Drusus demanda à son compagnon qui, les rênes en main, menait le chariot, tassé sur l'étroite banquette aux côtés de son imposant passager, de s'arrêter quelques instants alors que le paysage changeait soudainement, au détour du chemin. Sous ses yeux, la mer occupait tout l'horizon, et semblait remonter vers le ciel. Les hautes collines d'où ils arrivaient plongeaient brusquement vers la plaine côtière, occupée par des dunes de sable basses couvertes d'une végétation rase. La route cheminait au flanc de ce dévers pour descendre vers la côte.

Vers le couchant, l'ondoiement des dunes se muait en un marécage saumâtre en se rapprochant de la rivière, qui serpentait dans une large lagune avant de rejoindre la mer, au creux de la baie que formait la côte. On devinait, dans la dernière boucle de la rivière, des toits serrés dans une enceinte verdoyante. Cela faisait comme une forteresse posée sur les marais. Un semis de nouvelles bâtisses essaimait au dehors, vers le sud, en suivant le chemin qui rejoignait la route des villages côtiers. Et de grands bâtiments bordaient l'estuaire, sans doute des entrepôts. La fin de l'indépendance avait apporté une tranquillité contrainte qui se passait de fortifications. Sauf pour les légions de Rome. Drusus apercevait l'ordonnement régulier d'un camp sur l'espace que le village laissait libre, au nord, avant le rivage. La position, à quelques mètres au-dessus de la rivière, offrait une surveillance aisée de la baie, des allées et venues des bateaux dans l'estuaire de la rivière, et du village. Les légionnaires avaient en effet rasé la levée de terre de l'enceinte, dans la partie qui leur faisait face, qui aurait offert aux villageois une position dominant le fortin. Cela avait créé une esplanade, qui était rapidement devenue la nouvelle place du marché, à l'étroit *intra-muros*. Les militaires s'en accommodaient. Ils y trouvaient même intérêt, y puisant leur approvisionnement.

Une fois déjà il avait contemplé la baie de *Coriallo*<sup>17</sup>. Il venait d'avoir sept ans. Son père lui avait fait signe de monter à ses côtés sur le chariot, juste avant de quitter leur ferme. Désormais à peine adulte, il avait l'impression que cela faisait bien des années. Mais tellement de choses étaient arrivées. Il avait gardé de cette expédition enfantine comme un petit goût de sel sur les lèvres. L'écume de jours heureux peut-être, un goût d'aventure sûrement, qui ne l'avait plus lâché.

La rivière avait creusé un profond sillon entre deux escarpements, pour rejoindre la mer. C'est dans ce défilé qu'ils devaient franchir le gué avant de contourner la lagune, que la marée montante envahissait peu à

17. *Coriallo*, ensuite latinisé en *Corialum*, est identifié par la plupart des auteurs à Cherbourg.

peu. Des bateaux étaient à l'échouage sur la rive basse de la rivière. La mer les remettait doucement à flot et recouvrait la vase et son odeur puissante d'algues en décomposition qui parvenait jusqu'aux narines de Drusos.

Il salua de la main son compagnon qui l'avait déposé et qui continuait son chemin jusqu'au village suivant, à un peu plus de trois lieues vers le couchant sur la côte, après lui avoir indiqué l'auberge fréquentée par les bateliers. Une affaire à régler, lui avait-il dit. Drusos n'avait pas posé de questions.

Le passage dans la levée de terre, désormais dépourvu de porte, laissait libre cours au chemin. Le violent orage qui avait éclaté la veille, en fin de journée, avait laissé de larges flaques dans la rue entre les maisons, qu'il s'efforçait d'éviter. Le ferronnier qu'il avait salué, entre deux coups de son lourd marteau sur la barre de fer portée au rouge qu'il serrait dans une tenaille, lui avait confirmé son chemin. Passé le petit sanctuaire, il prit à main droite en traversant l'esplanade publique. Bientôt l'auberge fut en vue. Rien ne la distinguait des maisons alentour. C'était la même construction de torchis couverte de roseaux, avec une cour fermée par des clayonnages et des appentis adossés au logis principal. Mais, comme le lui avait dit son ami, la rue devant l'auberge était pavée de morceaux d'amphores, qui finissaient là un périple commencé bien loin, sous des cieus plus ensoleillés. Il poussa la porte de planches sur laquelle un petit sanglier de bronze était cloué.

Cela discutait fort mais le ton baissa soudain quand son imposante silhouette s'encadra dans la porte. Les discussions animées reprurent bien vite, autour des jeux de dés et d'osselets. Chacun avait pu voir que le nouvel arrivant ne portait ni casque ni armes. D'ailleurs à cette heure, la garnison voisine, sauf les légionnaires que leur tour de garde retenait sur le rempart, s'affairait à la préparation du repas, chacun à sa chambrée.

Drusos pénétra dans la grande salle, baignée des effluves du repas du soir qui se préparait, qui mélangeaient le fumet du bouillon de volailles à la fumée du foyer adossé à l'un des murs. Dans un grand chaudron suspendu au-dessus du feu par une crémaillère, la cuisinière, une petite femme replète, touillait poules, fèves et lentilles. En attendant, les marins des bateaux en escale jouaient, serrés autour des tables éclairées par des lampes à graisse, qui fumaient un peu elles aussi. Vers le fond de la pièce, une cloison de bois isolait une petite réserve. Sa porte mal refermée laissait deviner des amphores, des salaisons, de grands récipients de terre cuite débordant de légumes secs et d'autres victuailles. Un plancher de bois couvrait la réserve, auquel une échelle donnait accès. Quelques paillasses offraient le repos aux équipages entre deux marées.

Drusos n'eut pas de mal à reconnaître le tavernier. La description qu'en avait faite son ami n'était pas exagérée. Le ventre rond, le teint rubicond, il n'avait pas à vanter la qualité de son établissement ; le regarder y suffisait. Il s'en fit connaître et lui expliqua ce qu'il cherchait. L'aubergiste lui désigna d'un coup de menton une table où cinq gaillards lançaient à tour de rôle leurs dés, avec force commentaires et rigolades. Quand il approcha, des regards méfiants se tournèrent vers lui. La tournée de cervoise qu'il commanda en prenant place à la table ramena le sourire. Il lui fut alors facile de lier conversation avec les marins. Ils faisaient commerce de toutes sortes de marchandises le long de la côte de la mer extérieure, de *Burdigala*<sup>18</sup> jusqu'aux côtes méridionales de *Britannia*<sup>19</sup>.

Un accord fut rapidement trouvé avec le patron du bateau pour l'embarquer vers le sud. Il avait convenu de payer partie en or, partie en travail dans les ports sur le trajet. Une bonne part des lourdes amphores de vin de la cargaison avait été débarquée la veille par une noria de petites embarcations qui avaient fait la navette entre le bateau, resté amarré plus au large, et la grève. Là, des chariots, les roues enfoncées dans la vase noire, les acheminaient aux entrepôts tout proches. Des caisses de céramiques produites dans la région de *Coriallo* avaient été chargées. Elles avaient rejoint les amphores qui n'avaient pas été débarquées. Le tout devait être livré dans un port de *Britannia*, la première étape du voyage de retour.

L'énumération des ports de l'itinéraire prévu lui avait donné le tournis, car viendrait ensuite *Sarmia*<sup>20</sup>, si les courants étaient favorables, puis *Caesia*<sup>21</sup>, et Andium la grande île de cette côte, *Reginca* chez les Coriosolites, *Gesocribate* chez les Osismes, *Diaroritum* chez les Vénètes, puis des ports, dont il n'avait pas retenu les noms, chez les Namnètes, les Pictons et les Santons et enfin *Burdigala*, niché au fond de l'estuaire. Chacune de ces

18. Bordeaux

19. *Britannia* (traduction littérale : « Bretagne » - que l'on désigne parfois « d'insulaire » pour la distinguer de la continentale) correspondait alors à l'Angleterre et au Pays de Galles actuels et selon les époques à une petite partie du sud de l'Écosse. La Bretagne actuelle faisait partie alors de l'Armorique, bien plus vaste que la Bretagne contemporaine.

20. Aurigny

21. Guernesey et Jersey, St Servan, Brest, Locmariaquer ou Vannes (la question n'est toujours pas tranchée).

escales pouvait être l'occasion d'une bonne affaire, marchandises ou passagers. De *Burdigala*, le capitaine lui avait expliqué qu'il pourrait rallier *Narbo Martius*<sup>22</sup> en remontant la rivière *Garunna* jusqu'à *Tolosa*<sup>23</sup> puis en continuant par la route.

Après le repas qu'il prit à la table des marins, et un dernier tour de jeux de dés, il rejoignit une des paillasses au-dessus de la réserve. Ils partiraient tôt le lendemain, à la marée haute, avant le lever du jour. Il resta étendu dans le noir, au milieu des ronflements sonores des hommes de mer, à attendre le sommeil. C'était sa dernière nuit avant le départ vers une nouvelle vie.

Il fut réveillé par le patron du bateau qui le secouait par l'épaule. C'était l'heure. Il prit place dans la chaloupe au milieu des marins aguerris à la manœuvre, qui l'aidèrent en riant, une fois rejoint le navire marchand, à escalader l'échelle de coupée. Bientôt, la voile gonflée par une brise encore un peu fraîche, il s'écarta de la côte. Les rochers des parages n'étaient pas bons à fréquenter.

Debout à la poupe, Drusus regardait s'éloigner doucement la terre qui l'avait vu naître, et sa jeunesse. Les premières lueurs de l'aube pointaient à l'horizon, sur un ciel sans nuage, saluées par les goélands qui piaillaient en virevoltant dans le vent. Un jour radieux s'annonçait. Il y vit un heureux présage. Son voyage commençait bien...

---

### Pour en savoir plus

- Lepelley René. « De Cherbourg à Coriallum », Annales de Normandie, 43<sup>e</sup> année, n°1, 1993. Rivages de Normandie. p. 3-16.

### Contexte historique et archéologique :

Le passé antique de la ville de Cherbourg est finalement assez mal documenté. Si la présence d'un *castrum* gallo-romain était connue depuis longtemps, les investigations les plus récentes réalisées à Cherbourg (2019 INRAP) sous le parking Notre-Dame ont montré une épaisse couche sous les fondations du château, révélatrice d'une occupation gallo-romaine précoce, dès le Haut-Empire vers 25 avant J.-C., et qui va perdurer jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle.

Pour autant, la ville moderne ayant succédé aux premières implantations, peu de choses en ont été découvertes. Peut-on imaginer, à l'image de l'occupation côtière fouillée à Nacqueville, et s'appuyant sur une possible étymologie gauloise, une implantation fort ancienne sur le bord de l'estuaire de la Divette ? C'est ce que nous avons retenu pour raconter notre histoire...

---

22. Narbonne

23. La Garonne et Toulouse



### Episode 3 - Les arpenteurs

Dominique Lepoittevin

Les premières lueurs du jour commençaient à éclaircir le ciel tapissé de hauts nuages gris et pommelés qui s'effiloçaient vers le couchant. L'aube timide les irradiait d'un rose soutenu. Bientôt chacune des efflorescences qui se serraient loin au-dessus des têtes s'illuminerait d'une blancheur éclatante.

Caius Metellus Latinus avait la nostalgie des ciels bleus limpides des petits matins du Latium. Mais depuis que son métier d'arpenteur, et les réformes décidées par l'empereur Auguste, l'avaient porté en Gaule, il avait appris à admirer les chatoyants spectacles qu'offrait souvent le ciel des cités d'Armorique.

Pour l'instant le jour naissant allait leur permettre de s'engager dans la traversée de la baie qui séparait la cité bajocasse de celle de leurs voisins. La marée descendante découvrait les gués successifs, entre les bancs de sable, qu'empruntait la voie. Une partie des cavaliers s'était postée sur chacune des rives, pour assurer la protection de la colonne, et l'autre avait formé deux files entre lesquelles le train de la cohorte<sup>24</sup> s'engageait. Ils balisaient ainsi le chemin en eau peu profonde. Leurs chaussures cloutées autour du cou pour en préserver le cuir épais de l'eau de mer, deux manipules de légionnaires ouvraient la marche, et portaient leur paquetage, leurs vêtements et leurs armes dans leur bouclier. La colonne de lourds chariots tirés par des bœufs s'engageait à leur suite, suivie par les valets qui se tenaient prêts à pousser les voitures en cas de difficultés. Les deux dernières centuries fermaient la marche.

Ils emportaient tout ce qui leur serait nécessaire au cours de leur expédition. Ils avaient donc chargé les tentes en cuir, avec leurs piquets de bois, qui les abriteraient des intempéries, fréquentes par ces parages, et les outils indispensables, en premier lieu pour dresser le rempart qui ceindrait leur campement, et les claies de branchages, pour dresser la palissade qui le couronnerait. Pelles, bêches, dolabres<sup>25</sup>, étaient répartis sur les mules qui, menées par les palefreniers, suivaient les chariots. Comme il n'était pas question de vivre sur les contrées traversées, ainsi que les légions l'auraient fait en période de guerre, ils emportaient également une grande partie des vivres qui leur seraient nécessaires, le reste serait acheté sur place. Les sacs de blé, les meules pour en faire la farine, les mortiers pour en écraser le grain, les sacs de pois, de fèves, de lupins et de lentilles, tous les ustensiles de cuisine alourdissaient les chariots.

24. cohorte était constituée de 3 manipules, qui comportaient chacune 2 centuries de 50 à 60 hommes. Ce sont donc environ 300 hommes, avec armes, bagages, vivres et matériel qui se mettent en route.

25. Outil muni d'une double tête de métal dont un côté forme hache et l'autre un pic recourbé

Les derniers cavaliers achevaient la traversée. La colonne allait pouvoir reprendre sa route vers le nord, en suivant le vieux chemin rectiligne qui déroulait dans un paysage presque plat son empierrement usé. La progression était aisée mais monotone. Caius pestait sur son banc contre les nombreuses ornières qui brinquebalaient sa voiture. Il était temps que l'administration romaine prenne en main le réseau routier.

Enfin les cavaliers partis en éclaireurs revinrent annoncer que l'*oppidum* que Caius leur avait décrit n'était plus qu'à une lieue. Ils avaient repéré cette colline qui dominait toute la région, couronnée d'un rempart de terre et de pierres, dont les pentes étaient semées d'habitations de torchis coiffées de chaumes. A partir de là, il leur faudrait suivre vers le couchant un chemin secondaire, dont l'étroitesse obligerait la colonne à s'étirer, pour rejoindre le plateau choisi pour y bâtir la future capitale. Le centurion qui commandait la cohorte n'aimait pas trop cette configuration, trop exposée à son goût, mais la région était pacifiée depuis trente ans. Il envoya un détachement pour choisir l'emplacement du camp.

Les légionnaires s'étaient mis au travail sans tarder pour établir le campement, sur une partie du plateau point trop éloignée des sources. Munis des pelles et des dolabres dont les mules avaient été déchargées, ils creusaient, sur le pourtour rectangulaire tracé par l'avant-garde, un fossé de trois pieds de profondeur dont la terre était rejetée vers l'extérieur. Elle formait ainsi un talus dont le sommet fut planté d'une palissade de claies, pour en renforcer la défense. Quant aux passages ouverts sur chacun des côtés, des chevaux de frise, assemblés avec les pieux que les mules avaient également transportés, en défendraient l'accès.

Chacun put enfin prendre ses quartiers dans les tentes dressées à l'abri du rempart. Seuls les cavaliers et une partie du train demeurèrent à l'extérieur. Les valets avaient allumé les feux et préparaient le gruau qui constituerait la ration du soir de chacune des chambrées. Dans les prochains jours, ils pourraient confectionner du pain et acheter dans les fermes voisines de quoi compléter leur quotidien.

Caius, dont la tente avait été dressée au centre du camp, près de celle du centurion, rangeait son précieux matériel. La groma et le chorobate<sup>26</sup> avaient bien supporté le voyage, comme les perches de dix pieds aux embouts de bronze, ses outils préférés. Il estimait qu'il faudrait trois jours pour que les légionnaires fassent une provision suffisante de pieux de chêne et de châtaignier dans les bois environnants. Trois jours... il serait à l'heure pour son rendez-vous avec le soleil.

Après un repas frugal, fait de pain, de fromage et d'un brouet de lentilles, partagé dans la tente du centurion, il avait regagné ses quartiers, juste à côté. Etendu sur son lit de camp, il mit longtemps à trouver le sommeil, repassant tout ce qu'il avait à accomplir dans les jours à suivre, et entendit la première relève des gardes, qui veillaient à leur sécurité, postés sur le rempart.

Pendant les trois jours de bucheronnage des légionnaires, il avait parcouru le plateau, pris ses repères et dessiné le projet de la trame urbaine, ordonnant d'abord les deux voies décumanes qui encadreraient, au levant, l'emplacement du théâtre, et dans le cœur de la ville, le sanctuaire qui serait un des premiers monuments construits. Il les placerait à une distance d'un *actus*<sup>27</sup>, de part et d'autre de l'axe de la ville, qui, lui, traverserait le temple. Quel meilleur moyen, avait convenu l'architecte quand ils en avaient discuté, de placer la ville sous la protection des dieux, ainsi honorés ! Il espacera ensuite les autres rues de deux *actus*, vers le nord et le sud, jusqu'à atteindre la limite de la ville, fixée à dix *actus* de part et d'autre de son axe. Par une symétrie qui lui était chère, la ville pourrait s'étendre sur vingt *actus* également du couchant au levant. Peut-être faudrait-il faire quelques entorses à ce bel agencement, pour y loger les bâtiments les plus imposants, mais cela n'était pas un problème de décaler telle ou telle rue. Surtout au bénéfice de la magnificence de la ville, à laquelle il prévoyait d'offrir une superficie d'une centurie<sup>28</sup>.

Il en avait profité également pour repérer les zones où son art serait le plus sollicité, vers le nord du plateau, qui descendait vers la petite rivière et sa vallée large et humide. Pour assurer la mesure correcte du terrain, après avoir pris sa visée, il ferait tendre au sol un cordeau, qui marquerait la direction, et il en assurerait la mesure au moyen de perches de 10 pieds, munies à leur extrémité de fils à plomb. Il avait souvent éprouvé l'efficacité de la technique.

Le jour fixé était enfin arrivé. Les torches tenues par quatre légionnaires crépitaient dans la nuit encore bien sombre. Caius avait ainsi pu planter sa groma, cerné par l'obscurité, à l'extrémité est du plateau. Lucius,

26. Instruments d'arpentage romain, le premier servant à prendre des visées et le second des niveaux.

27. Une longueur d'arpent de 120 pieds (soit environ 35.6 m).

28. Environ 50 hectares

l'architecte, ne lui avait donné que deux consignes ; pour le reste il savait pouvoir compter sur l'expérience de l'arpenteur. En premier il devrait tenir compte de la petite dépression qui marquait la fin du plateau, du côté du levant, qui pourrait un jour accueillir le théâtre de la ville. La seconde, dont il ne lui avait pas révélé l'origine, tenait au jour où il planterait le tracé de la future ville : ce devrait être dans les derniers jours de sextilis<sup>29</sup>. Pressé d'en dire plus, l'architecte avait évoqué un anniversaire mais sans plus de précision.

Il attendait maintenant la première lueur de l'aube, sur laquelle il alignerait la visée de son appareil. L'orientation de l'axe de la future ville serait ainsi fixée. La chance était avec lui. Le ciel du petit matin de cette fin d'été était limpide, et l'horizon des douces collines suffisamment bas pour que rien ne masque l'apparition du soleil.

Caius parcourait le plateau en suivant les rangées de pieux que les légionnaires avaient fichés en terre, en suivant ses directives, tous ces jours derniers. Ils dessinaient le réseau des futures voies de la ville nouvelle, ses quartiers. L'arpenteur voyait déjà le temple qui ornerait son centre, les thermes qu'il affectionnait fréquenter et qui lui manquaient tant, le forum avec son grand marché couvert débordant d'agitation, ses rues bordées de trottoirs, la plupart couverts pour protéger les passants.

Mais pour l'heure, après la cérémonie de fondation prévue dans quelques jours, qui réunirait les représentants de l'administration romaine, les aristocrates locaux et la population environnante, pour consacrer le périmètre de la ville, d'autres chantiers l'appelaient.

Tant de villes restaient à ériger, tant de voies nouvelles à tracer, dans cette Gaule qui naissait à la civilisation dont il était si fier.



*Evocation du décumanus d'Alauna (aquarelle D. Lepoittevin)*

29. Correspondant au mois d'aout, ce mois fut renommé Augustus en 8 avant J.-C., en l'honneur d'Auguste, premier empereur.

### Pour en savoir plus

- François Porte. « *Fruentum commeatusque : l'alimentation des légions romaines en campagne au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C* », Revue des études anciennes, Université Bordeaux Montaigne, 2017, 119 (2), p. 551-583.
- Jacques Laversanne, « *Hypothèses de restitution de certains outils des géomètres antiques* », <https://forez-jarez.fr/metrologie/jl1>

### Contexte historique et archéologique :

Depuis trois siècles, prospections, fouilles, sondages et études diverses, n'avaient pas permis de définir la configuration exacte d'*Alauna*, de mesurer avec précision son étendue et son organisation, de compléter la connaissance de sa parure monumentale et surtout de fixer les grandes étapes chronologiques de son évolution.

En intégrant les acquis antérieurs, un nouveau programme de recherche s'est ouvert dès 2012 avec l'aide financière du Conseil Général de la Manche et du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Il s'est fixé pour objectifs de mesurer l'extension de la ville gallo-romaine, d'évaluer la densité de son occupation, d'appréhender les grandes phases chronologiques de son évolution, de préciser l'état de conservation des vestiges et de parfaire la connaissance de ses édifices publics.

Nous savons aujourd'hui que l'organisation urbaine d'*Alauna* s'appuie sur un schéma géométrique rigoureux, dont l'armature est assurée par un réseau de rues orthogonales, au revêtement en galets, bordées par des portiques ou des trottoirs. Ce réseau dessine des quartiers où se découvrent les restes de murs et des sols en mortier attestant de l'implantation des résidences, des commerces et des édifices de la vie publique.

## C'et beau une ville...

L'association envisage la poursuite du travail de restitution de la cité et de ses monuments, notamment par une collaboration avec Philippe Le Pareux, auteur de superbes images 3D du sanctuaire principa d'Alauna.



*Restitution du sanctuaire principal d'Alauna (P. Le Pareux, infographie 3D)*



*Restitution du temple de style gréco-romain (P. Le Pareux, infographie 3D)*





## Agglomération Antique d'Alauna

13 rue du Clos Carré  
50700 VALOGNES

BULLETIN D'ADHESION  ou de RENOUVELLEMENT  **2022**

Je soussigné(e) :

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Profession :
Adresse :	
Téléphone portable :	Téléphone fixe :
Mail :	

Je déclare avoir pris connaissance des statuts.

J'adhère comme membre à l'association et m'engage à respecter ses règles et notamment à payer les cotisations qui me seront réclamées.

### Montant de la cotisation 2022 : 15 €

Règlement par :

- Chèque à joindre au bulletin d'adhésion et à adresser à :  
GUÉRIEL Martine, 3, la Chaudelande, 50330, THEVILLE
- Virement. Bulletin à adresser par mail à **dla.lepoittevin@gmail.com**  
RIB de l'association adressé en retour pour règlement
- Règlement en espèces lors de l'assemblée générale.

**Lu et approuvé + Signature**

Fait à ....., le / /

Signature du tuteur légal pour les mineurs

Bulletin téléchargeable sur le site internet de l'association AAA : [agglomeration-alauna.fr](http://agglomeration-alauna.fr), rubrique Association

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.

AAA – Siège social : 13, rue du Clos Carré, 50700 VALOGNES  
SIRET : 877 823 666 000 12

**Secrétariat** : Dominique Lepoittevin, **mail** : [dla.lepoittevin@gmail.com](mailto:dla.lepoittevin@gmail.com), **tel** : 06 30 10 46 30  
**Président** : [christophe.bremont@gmx.fr](mailto:christophe.bremont@gmx.fr)

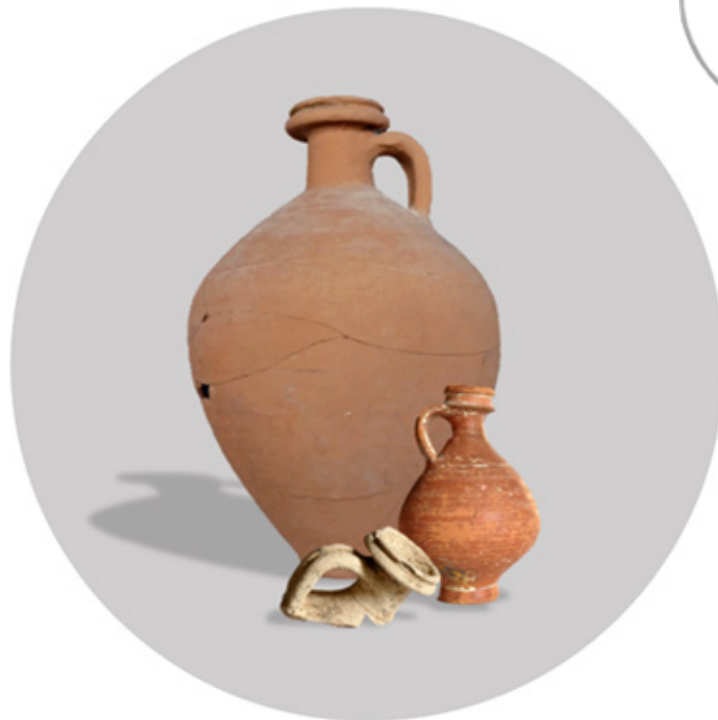




## Les partenaires de l'association



ville de  
*Valognes*



**AZUR PAYSAGES**



Bulletin n°2 de l'association

